

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



Riom Limagne et Volcans 8 Rue Grégoire de Tours - 63200 Riom

www.rlv.eu

LE MOT DU PRESIDENT

« Riom Limagne et Volcans, une agglo innovante et ambitieuse ! »

L'année 2019 a vu se concrétiser de grands projets sur notre territoire de Riom Limagne et Volcans (RLV), comme le détaille ce rapport d'activité. Elle a marqué la montée en puissance de notre collectivité, grâce à la grande implication des élus communautaires, des 550 agents et au soutien de nos partenaires institutionnels.

Je pense bien sûr à l'inauguration et l'ouverture au public de la Médiathèque des Jardins de la Culture, trois mois après le cinéma Arcadia. Dès les premiers jours et durant toute l'année, ces équipements ont attiré de nombreux usagers, offrant ainsi un accès à la lecture et à la culture à tous les habitants du territoire. C'est aussi un formidable outil d'attractivité et redynamisation du cœur de ville de Riom, car nous avons la volonté de renforcer le commerce de proximité et de soutenir l'économie et les entreprises locales. Des premiers résultats concrets montrent la pertinence de nos choix.

C'est l'une des réalisations « phares » de notre action, qui n'est que l'un des volets visibles de notre démarche culturelle, aux côtés des trois musées et du Pays d'Art et d'Histoire, qui offrent toute l'année une programmation de grande qualité.

C'est également en 2019 que nous avons fortement restructuré le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), faisant suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile de Riom Limagne et Volcans. Aide à domicile, portage de repas, soins infirmiers ou encore gestion de l'Ehpad Dr Reynaud d'Ennezat sont autant de missions gérées par les quelques 200 agents du CIAS qui font un travail de terrain essentiel à nos aînés et au bien-vivre ensemble, sur tout notre territoire ainsi que chez nos voisins de Plaine Limagne.

Riom Limagne et Volcans (RLV) est une agglo culturelle, mais aussi attractive, solidaire, sociale, sportive, touristique et environnementale ambitieuse !

Je tiens à remercier tous les élus ainsi que l'ensemble du personnel pour la qualité du service rendu à la population et la capacité à innover pour faire rayonner notre territoire.

L'année 2020 s'annonçait elle aussi pleine de projets sportifs, culturels, économiques ou environnementaux. La crise sanitaire qui traverse la planète au moment où nous bouclons ce rapport, laisse bien sûr des incertitudes sur notre plan d'actions, mais l'ensemble de nos partenaires peut compter sur les élus et les services de RLV pour les aider à surmonter cette épreuve et ses conséquences.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport 2019.

*Frédéric Bonnichon
Président de Riom Limagne et Volcans*

Table des matières

LE TERRITOIRE	4
Carte d'identité	5
L'organisation institutionnelle	6
Les ressources humaines	8
LES FINANCES	10
AMENAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	14
Urbanisme	14
Habitat	18
Mobilité	20
Environnement	24
ATTRACTIVITÉ	29
Développement économique	29
Commerce	36
Développement touristique	43
Agriculture	52
SERVICES À LA POPULATION	54
Sport	54
Culture	59
Petite enfance	67
Enfance jeunesse	69
Action sociale	70
Cohésion sociale	75
COMMUNICATION	77
SERVICES TECHNIQUES	80
Bâtiment	80
Voirie-espaces verts	80
Eau, assainissement et eaux pluviales urbaines	81
SERVICE INFORMATIQUE ET TELECOM	82

LE TERRITOIRE

2019, Riom Limagne et Volcans

Riom Limagne et Volcans est issue de la fusion de Riom Communauté (10 communes), Limagne d'Ennezat (14 communes) et Volvic Sources & Volcans (7 communes) depuis 2017.

Elle compte 68 500 habitants et 31 communes étendues sur plus de 400 km² autour de la ville de Riom. A l'est, la plaine de la Limagne et ses activités agricoles florissantes qui s'étendent jusqu'à la rivière Allier. A l'ouest, la Chaîne des Puys et ses paysages volcaniques traverse le territoire qui s'étire jusqu'aux portes des Combrailles. Entre les deux, le cœur urbain de Riom offre des services de centralité. Ces territoires variés et riches de ces complémentarités constituent le bassin de vie dynamique, rayonnant et innovant de RLV.

Après un an de fonctionnement, RLV est devenue communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2018. Une transformation synonyme de nouvelles compétences obligatoires, dont les transports urbains, la gestion du risque inondation et la protection des milieux aquatiques, ainsi que la politique de la ville.

Compétences exercées

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE : urbanisme, mobilités, aires de covoiturage, etc.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS
(Délégation au Syndicat du Bois de l'Aumone et au SICTOM Pontaumur Pontgibaud)

ENVIRONNEMENT – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE

GESTIONS DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

CULTURE - ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

SPORT - ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

ACTION SOCIALE – Par l'intermédiaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale

ENFANCE - JEUNESSE

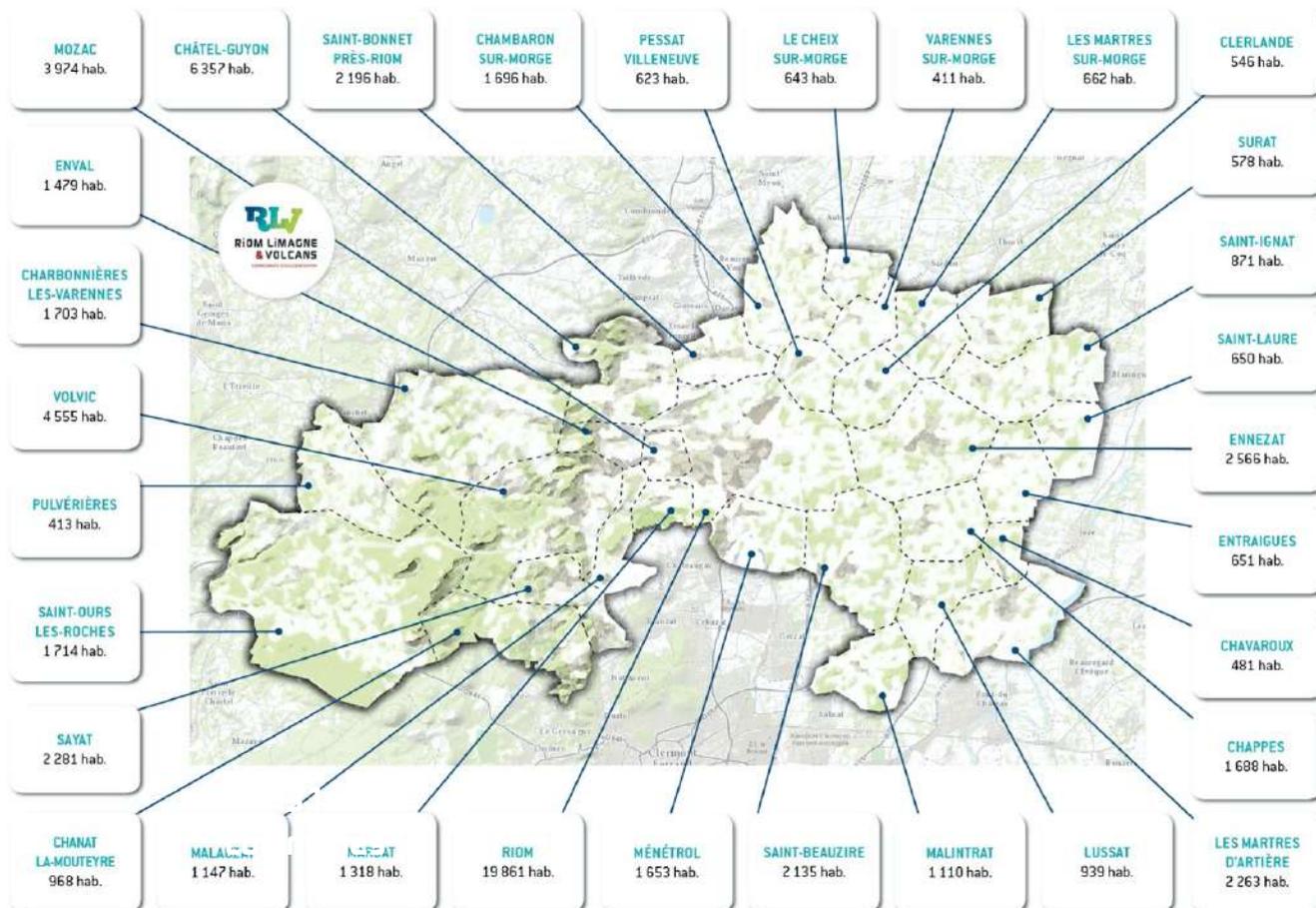
PETITE ENFANCE

CARTE D'IDENTITÉ

Communes : 31

Habitants : 68 500

Superficie : 400 km²



L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Les règles de fonctionnement de l'agglomération Riom Limagne et Volcans garantissent la représentation de chaque commune dans les instances de l'agglomération qu'il s'agisse du conseil communautaire ou des commissions.



Le bureau communautaire prépare les décisions à soumettre au conseil communautaire. Il se réunit tous les quinze jours.

Le conseil communautaire est l'assemblée délibérante, il s'est réuni à 8 reprises en 2019, il a adopté 360 délibérations pour prioriser, approuver et faire avancer les projets portés par RLV.

Le bureau communautaire au 31 décembre 2019



**Frédéric
BONNICHON**
Président

Maire de Châtel-Begon



**Pierre
PÉCOUL**

1^{er} Vice-Président
délégué
au Développement du Territoire, Tourisme

Maire de Riom



**Annick
DAVAYAT**

2^{ème} Vice-Présidente
déléguée
aux Affaires Sociales

Maire de Varennes-sur-Morge



**Christian
M ÉLIS**

3^{ème} Vice-Président
délégué
aux Transports et à la Mobilité

Maire d'Enval



**Jean-Philippe
PERRET**

4^{ème} Vice-Président
délégué
aux Finances

Maire de Saint-Bonnet-près-Riom



**Alain
PAULET**

5^{ème} Vice-Président
délégué
aux Affaires Économiques

1^{er} adjoint au Maire de Mozac



**Mohand
HAMOUMOU**

6^{ème} Vice-Président
délégué
à l'Urbanisme

Maire de Yvelic



**Gérard
DUBOIS**

7^{ème} Vice-Président
délégué
au Logement et à l'Habitat

Maire de Pessat-Villeneuve



**Fabrice
MAGNET**

8^{ème} Vice-Président
délégué
au Sport

Maire d'Ennezat



**Jean-Pierre
BOISSET**

9^{ème} Vice-Président
délégué
à la Culture et au Patrimoine

6^{ème} adjoint au Maire de Riom



**Marie
CACÉRÈS**

10^{ème} Vice-Présidente
déléguée
à la Petite Enfance

3^{ème} adjointe au Maire de Châtel-Begon



**Christian
ARVEUF**

11^{ème} Vice-Président
délégué
aux Travaux

Maire de Lussat



**Philippe
COULON**

12^{ème} Vice-Président
délégué
à l'Environnement

Maire de Saint-Ours-les-Prébois



**Stéphanie
FLORI-DUTOUR**

13^{ème} Vice-Présidente
déléguée
Collaboration Sociale et Enfance Jeunesse

1^{ère} adjointe au Maire de Riom

Conseillers communautaires titulaires

ARVEUF Christian, AYRAL Jean-Paul, BANSON Gabriel, BARBECOT Jacques, BELDA José, BESSON Martine, BOILON Claude, BOISSET Jean-Pierre, BONNICHON Frédéric, BOUCHET Boris, BOUTONNET Nadine, CACERES Marie, CARTAILLER Philippe, CERLES Pierre, CHANSARD Gérard, CHANUDET André, CHASSAGNE Eugène, CHAUVIN Lionel, CHEVILLE François, COULON Philippe, DAVAYAT Annick, DIOGON Jacqueline, DUBOIS Gérard, DUBREUIL José, FAURE-IMBERT Danièle, FLORI-DUTOUR Stéphanie, GAILLARD Philippe, GIGAULT Jean-Christophe, GRENET Daniel, GRENET Michèle, GRENET Roland, HAMOUMOU Mohand, HEBRARD Jean-Pierre, HEINRICH Jean-Maurice, LAFOND Françoise, LAMY Jacques, LARRIEU Emilie, LAURENT Nicole, LIGIER Yves, LORIN Marie-Pierre, MAGNET Fabrice, MELIS Christian, MENARD Gilbert, MOLLON Agnès, OLLIER Christian, PAULET Alain, PÉCOUL Pierre, PERRET Jean-Philippe, PERRETON Régine, PICHARD Nicole, PLANE Florence, QUEMENER Anne-Karine, RAYMOND Vincent, ROUX Thierry, SANNAT Marie-Hélène, SOUBEYROUX Valérie, VIGNERON Jacques, VILLER-MICHON Catherine, WEINMEISTER Nicolas.

Conseillers communautaires suppléants*

ANNETON Monique, BAILLY Marie-Christine, BERKES Marie-Andrée, BIGAY Bertrand, BOS Pierre, CORDESSE Daniel, COURTADON Amandine, DEAT Alain, DUVAL Christine, FAURE Jean-Michel, GERBE Sylvie, HOARAU Catherine, IMBERT Didier, MOIGNOUX Sylvie, PALASSE Laurent, PEREIRA-OLIVEIRA Elodie, PLUCHART Florence, REDON Marie-Laure, RIOTON Samya, SCHAAL Philippe, VALLENET Marie-Christine, VAUGIEN Evelyne, VIDEAU Jean-Yves

*Pour les 22 communes qui ont un seul siège, la loi prévoit la désignation d'un suppléant.

Quelques chiffres

**8 RÉUNIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**360
DÉLIBÉRATIONS**

**159
CONVENTIONS**

LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs

Au 1^{er} janvier 2020, Riom Limagne et Volcans compte 298 agents permanents. Ces 298 agents se répartissent entre :

- 240,71 équivalents temps plein titulaires,
- 31,85 équivalents temps plein contractuels rémunérés au moins une fois au cours de l'année 2019.

Par ailleurs, 58 agents contractuels non permanents, soit 19,79 équivalents temps plein rémunérés au moins une fois au cours de l'année 2019, sont intervenus ponctuellement (remplacement, ...).

Les relations sociales

L'année 2019 aura permis de continuer la structuration Ressources Humaines de la collectivité notamment sur les aspects de communication interne avec la création d'un journal interne trimestriel à destination de l'ensemble des agents de la collectivité et d'une procédure d'accueil des nouveaux agents avec un livret d'accueil.

L'année aura également été marquée par la préparation du transfert de la compétence eau et assainissement effectif au 1^{er} janvier 2020 avec des incidences en termes de personnel.

Accompagnement des agents et actions en faveur de la mobilité professionnelle.

La direction Ressources Humaines s'est structurée afin de proposer une nouvelle mission d'accompagnement individualisé des agents. Elle veille également à favoriser la mobilité inter-service avec notamment la mise en œuvre pour la première fois d'une bourse à mobilité au sein de la direction Petite Enfance.

Démarche Qualité de vie au travail

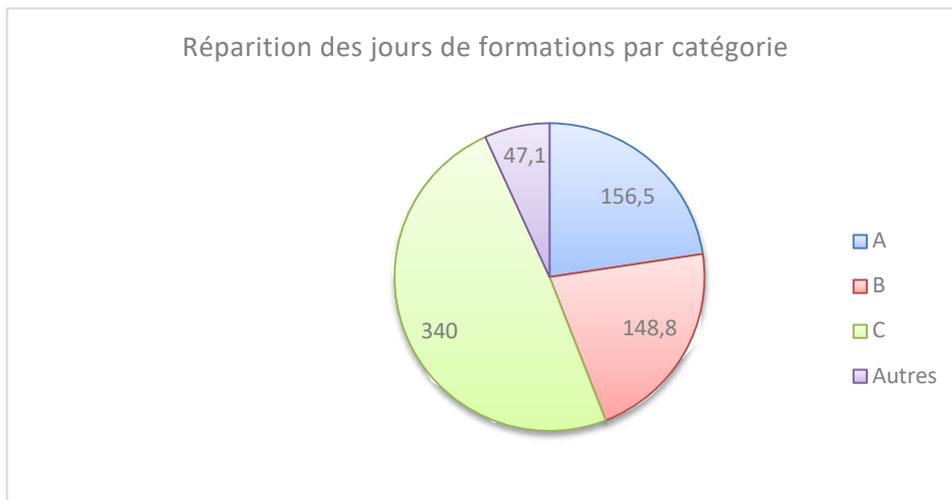
Enfin, une grande partie de l'année 2019 a été consacrée au déploiement d'une démarche Qualité de Vie au Travail au sein de la collectivité. Cette démarche réalisée avec l'intervention d'un cabinet externe spécialisé dans ce domaine, Neeria, et la participation active des représentants du personnel a permis de donner une photographie, à l'instant T, de la situation de la collectivité. Elle permet ainsi de se situer vis-à-vis des autres collectivités et de réfléchir aux améliorations possibles en favorisant le dialogue avec chaque agent.

Celle-ci a débuté par une phase de diagnostic avec un questionnaire retourné par plus de 74% des agents de la collectivité, la formation des encadrants à l'élaboration de plans d'actions autour de cette thématique et enfin des réunions au sein de chaque service sur ce sujet. L'année 2020 permettra de continuer ce travail avec l'élaboration d'un plan d'actions à l'échelle de la collectivité.

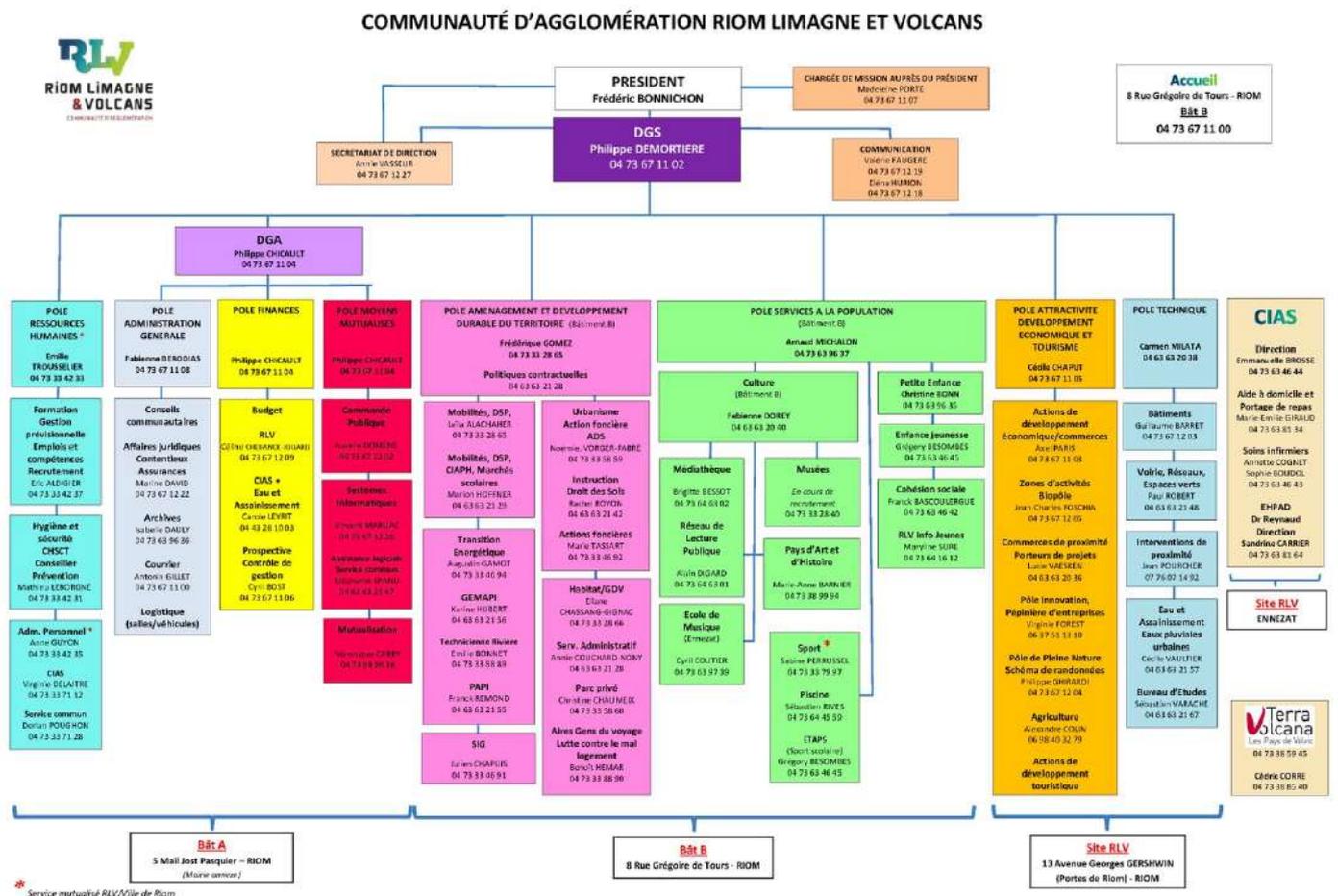
Le taux de satisfaction global est positif, il se situe au-dessus de celui des collectivités interrogées mais reste perfectible et un plan d'actions viendra améliorer ce taux.



Concernant les formations, 54 342 € ont été dépensés au titre de l'année 2019 en plus de la cotisation au Centre National de la Fonction Publique Territoriale. 222 agents sont partis en formation correspondant à 692 jours de formations.



Organigramme



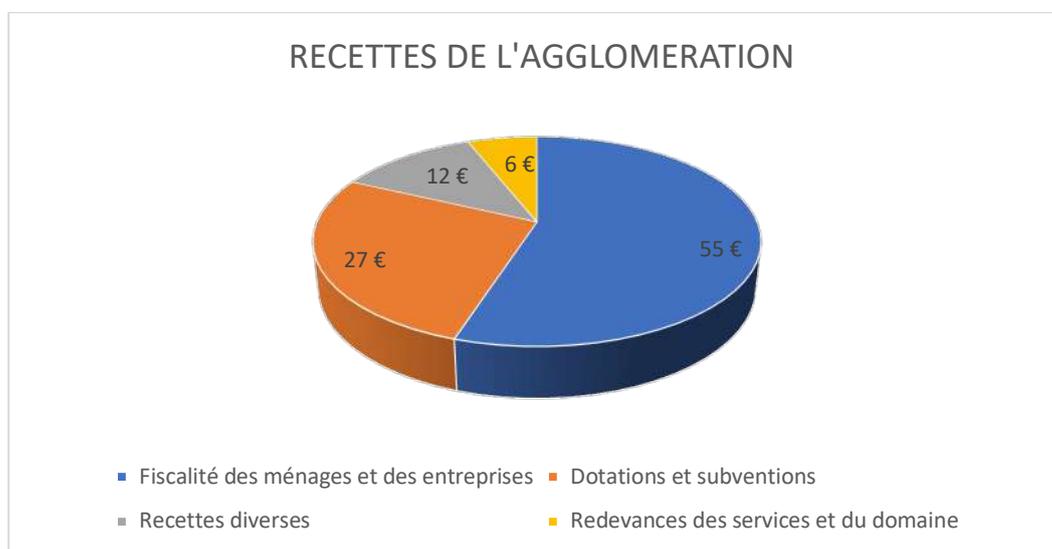
LES FINANCES

BUDGET RLV EN 2019

Fonctionnement : 65 843 137 €
Investissement : 37 595 871 €

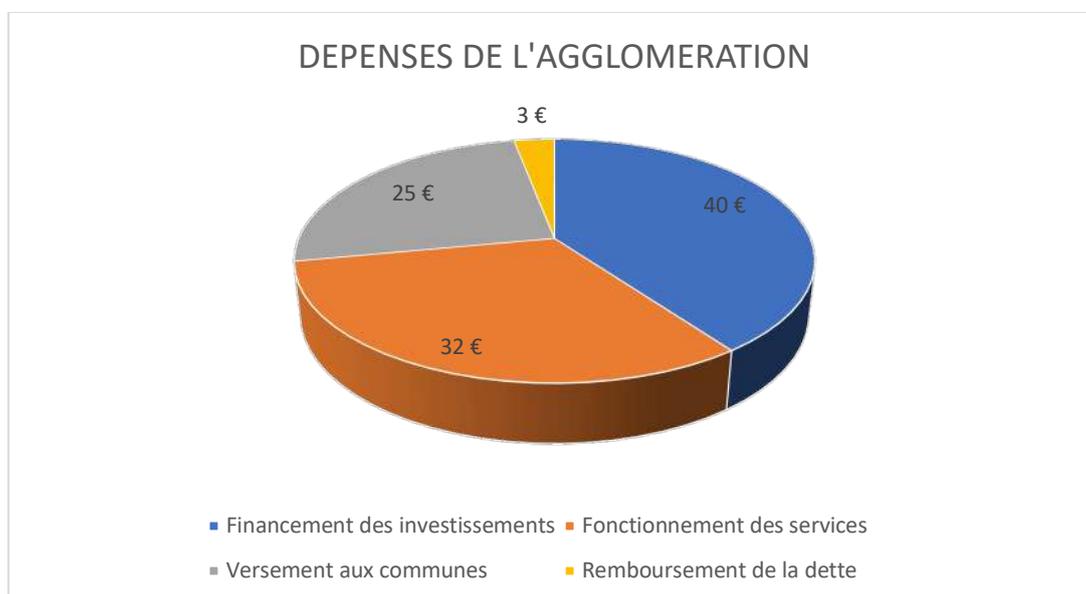
D'où proviennent les recettes de l'agglomération ?

Sur 100 € de recettes :



Comment sont-elles utilisées ?

Pour 100 € de dépenses :



L'exercice 2019 a été marqué par la prise de la compétence « sociale ». Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile de Riom Limagne (SIAD) RLV a en effet intégré dans son périmètre de compétences les activités antérieures du SIAD (Aide à domicile, soins infirmiers, portage de repas) qui se sont ajoutées à celles déjà exercées par RLV, notamment la gestion de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) d'Ennezat.

L'agglomération a également continué d'investir de manière soutenue (21 M€) sans toutefois augmenter la pression fiscale et en conservant un bon niveau d'autofinancement.

Un territoire attractif

L'agglomération poursuit ses efforts pour installer RLV dans le paysage de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes. L'attractivité du territoire passe par une politique soutenue en matière de développement économique et en faveur du tourisme.

RLV s'est dotée d'un formidable outil pour valoriser les atouts du territoire. **L'Office de Tourisme Terra Volcana Les pays de Volvic** a été créé avec pour objectifs d'assurer la promotion du territoire et le développement de l'offre touristique, avec un budget de 4,7 M€ consacré à l'économie et au tourisme.

Un territoire humain

L'attractivité du territoire s'inscrit également dans la volonté de proposer un territoire humain et solidaire avec une politique forte en matière d'habitat et un soutien affirmé aux équipements et services de proximité, qu'ils soient culturels, sportifs, en faveur de la jeunesse.



Un territoire durable

L'agglomération a poursuivi ses engagements en faveur de la préservation de l'environnement et du cadre de vie des habitants.

RLV a en effet engagé la démarche d'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**. En adoptant le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, les élus communautaires ont voulu affirmer les 3 piliers pour un développement maîtrisé du territoire :

- Mettre en place une stratégie territoriale fédératrice
- Appuyer la stratégie territoriale sur la diversité des paysages comme source d'attractivité
- Renforcer l'armature territoriale à travers les centralités

Le PLUi viendra poser avec le **Programme Local de l'Habitat (PLH)** les grandes lignes de ce que les élus souhaitent pour le territoire.

RLV a approuvé et instauré un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. Cet outil a vocation, à l'échelle locale, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre en élaborant un programme d'actions « énergie – climat » chiffrées et évaluables à court, moyen et long terme afin que le territoire s'adapte aux impacts des changements climatiques. La mobilité sous toutes ses formes trouvera évidemment sa place dans ces orientations.



BUDGET PRINCIPAL 2019 : chiffres clés

Dépenses de fonctionnement :	55 006 845 €
Recettes de fonctionnement	47 031 963 €
Résultat de fonctionnement reporté :	7 974 881 €

Dépenses d'investissement :	21 853 952 €
Restes à réaliser :	3 551 613 €
Solde 2018 reporté :	4 620 220 €
Recettes d'investissement :	26 319 787 €
Restes à réaliser :	3 706 000 €

Dettes (Capital Restant Dû au 31 décembre 2019) : 9,8 M€

Capacité de désendettement : 2,4 années

Réflexion autour de la mise en œuvre d'un pacte financier et fiscal

RLV a lancé la réflexion autour de l'instauration d'un **pacte financier et fiscal entre l'agglomération et ses 31 communes membres**. L'idée qui a guidé cette démarche était d'anticiper les travaux préparatoires à l'éventuelle mise en œuvre de cet outil, de façon à ce que les élus issus du scrutin municipal et communautaire de mars 2020, disposent de l'ensemble des éléments leur permettant d'aller plus avant. Une mission d'accompagnement à la réflexion avait été confiée au cabinet STRATORIAL FINANCES.

La commission « Finances » a travaillé sur la question en s'attachant aux trois axes suivants :

- Le maintien de la santé financière du territoire,
- La solidarité,
- Le soutien à l'investissement

Les élus disposent à présent des clés nécessaires pour définir la teneur des futures relations financières entre RLV et ses communes membres.

Harmonisation des compétences et valorisation

Le travail d'harmonisation des compétences débuté en 2018 s'est achevé avec les travaux de la **Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**.

En effet, tout transfert de compétences ou rétrocession entre un EPCI et ses communes membres s'accompagne d'un travail de la CLECT destiné à garantir la neutralité financière du transfert ou de la rétrocession de la compétence.

Les compétences examinées concernaient un large champ d'activités :

- Transport des enfants des écoles du territoire vers la piscine de Riom
- Urbanisme (planification)
- Adhésion au SIAD
- Espace naturel sensible de l'Etang Grand à Pulvérières
- Adhésion à la Mission Locale
- Interventions musicales dans les écoles
- Interventions sportives dans les écoles
- Réseau de lecture publique
- Transport public de voyageurs

Les travaux de la CLECT se sont soldés par un nouveau calcul des Attributions de Compensation (AC), entré en vigueur en 2019.

Gestion de la dette

Au 31 décembre 2019, la dette de RLV est répartie comme suit :

Budget	CRD au 31/12/2019
Budget principal	9 778 060 €
Budget annexe « commerces de proximité »	79 111 €
Budget annexe « Parc de Chamloup Volvic »	17 305 €
Total	9 874 476 €

La dette représente 49 contrats répartis sur 8 prêteurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, RLV est compétente pour l'eau potable, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines.

Dans la perspective de cette prise de compétences qui entraîne avec elle le transfert de quelques 90 lignes d'emprunts supplémentaires antérieurement souscrits par les communes pour un CRD estimé de 15 M€, RLV a confié au cabinet TAELYS une mission d'audit de la dette.

Il s'agira de définir une stratégie de gestion de la dette et d'examiner d'éventuelles pistes de reprofilage de cette dette (compactages, renégociations de taux, de durée...).

AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

URBANISME

Politique foncière

Droit de Prémption Urbain

Riom Limagne et Volcans, compétente en urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2017, s'est vue également confier la gestion du droit de préemption. Les 31 communes du territoire disposent du droit de préemption urbain (commune ayant un document d'urbanisme approuvé).

Au cours de l'année 2019, la collectivité a délibéré pour modifier le périmètre du droit de préemption urbain sur 18 communes du territoire, suite à une modification du document d'urbanisme (les 14 communes de Limagne d'Ennezat ainsi que Charbonnières les Varennes) ou après constat d'une incohérence concernant le DPU (Enval, Malauzat et Sayat).

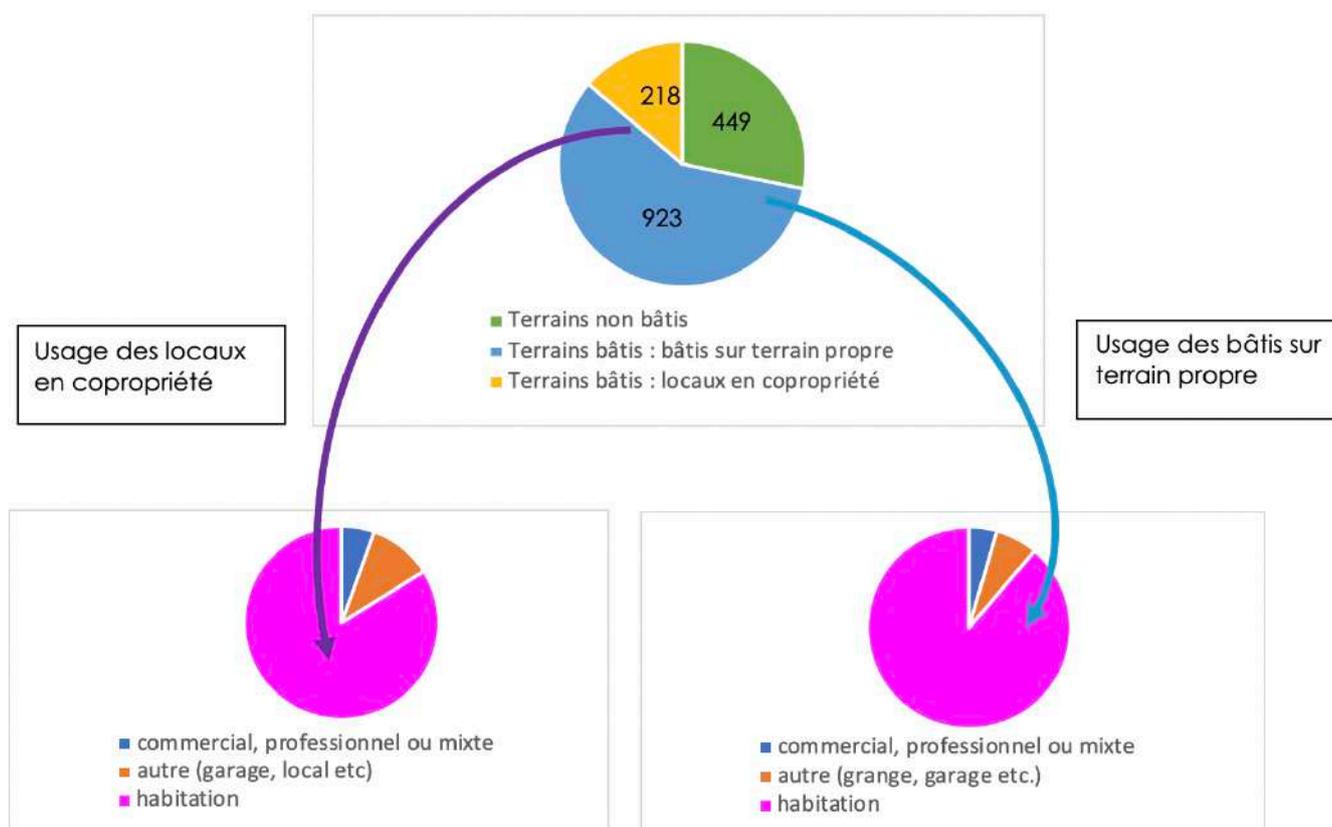
Le service foncier du pôle aménagement, composé de 2 agents RLV est chargé de l'instruction des DIA (déclaration d'intention d'aliéner).

Le service foncier a traité 1590 DIA DPU en 2019

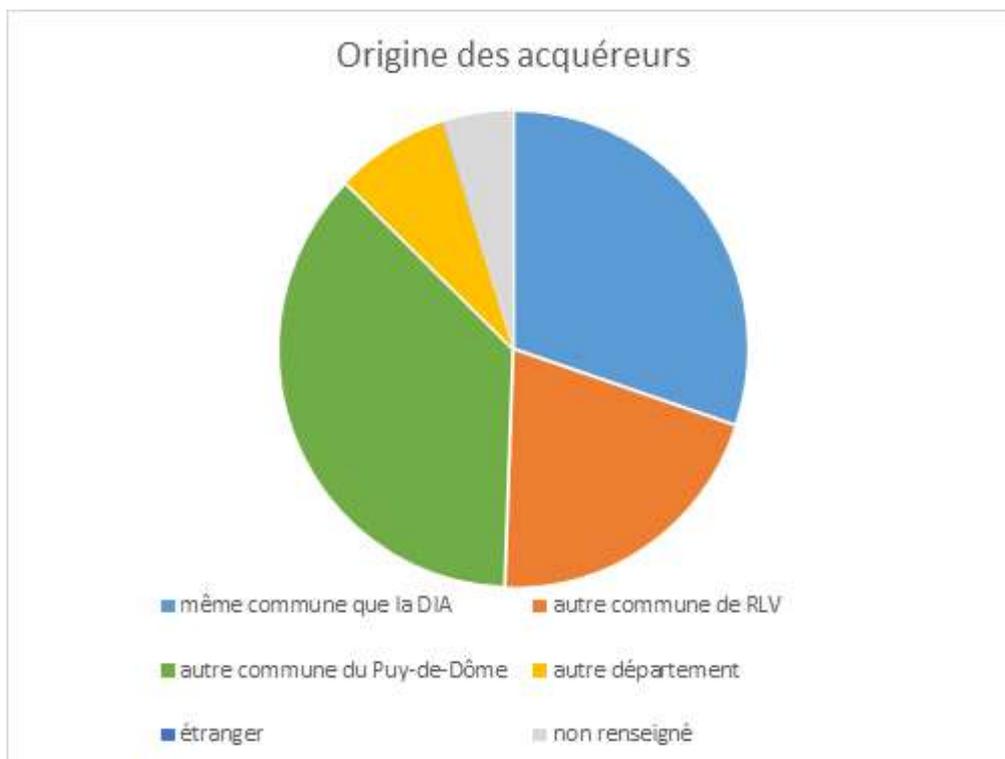
DIA DPU 2019		
Commune	Nombre de DIA	Remarques
Chambaron sur Morge	32	
Chanat la Mouteyre	23	1 délégation de préemption à la Ville.
Chappes	22	
Charbonnières les Varennes	50	
Châtel-Guyon	168	1 délégation du droit de priorité à la Ville
Chavaroux	11	
Clerlande	13	1 délégation du droit de priorité et 1 délégation de préemption à la Ville
Ennezat	56	
Entraigues	24	
Enval	48	1 préemption via l'EPF SMAF et 1 délégation de préemption à la Ville. 1 DIA en cours d'instruction au 1/02/20
Le Cheix Sur Morge	8	
Les Martres d'Artière	36	
Les Martres sur Morge	22	
Lussat	8	
Malauzat	22	
Malintrat	22	
Marsat	48	1 délégation de préemption à la Ville

Ménérol	34	
Mozac	117	1 préemption via l'EPF SMAF
Pessat Villeneuve	13	
Pulvérières	5	
Riom	467	1 préemption via l'EPF SMAF et 1 délégation du droit de priorité à la Ville
Saint Beuzire	41	
Saint Bonnet près Riom	36	
Saint Ignat	20	
Saint Laure	13	
Saint Ours les Roches	44	
Sayat	51	1 délégation de préemption à la Ville
Surat	19	
Varennes Sur Morge	7	
Volvic	110	
TOTAL	1590	

Analyse des 1590 DIA en DPU



Informations sur l'origine des acquéreurs



Convention de partenariat avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

Une convention a été passée en 2017 entre la SAFER et Riom Limagne et Volcans afin de connaître et prévoir les conditions d'intervention foncière de la SAFER sur le territoire. Cette convention est construite selon 4 axes :

- Veille foncière et observation
- Action foncière
- Assistance à la conduite de projet
- Expertise et gestion du foncier public

Grâce à cette convention, l'outil VIGIFONCIER a été mis en place pour l'ensemble des 31 communes qui peuvent désormais suivre directement les DIA SAFER en secteur agricole les concernant.

Nous avons reçu, pour l'année 2019, **333 notifications SAFER** concernant toutes les communes du territoire.

Droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Le droit de préemption au titre des ENS est mis en place par le Département et rétrocédé à la collectivité. Aucune DIA concernant un espace naturel sensible n'a été reçue en 2019.

Planification

L'agglomération est compétente en plan local d'urbanisme, carte communale et documents en tenant lieu. Elle a en charge l'élaboration et l'évolution de tous les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux existants ou en cours sur son périmètre, avant l'élaboration d'un document d'urbanisme global.

L'agglomération a lancé **l'élaboration du PLUi général aux 31 communes par délibération du 26 mars 2019**. Un diagnostic de territoire a été réalisé, dégagant les grands enjeux à étudier dans une prospective 2040. **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire a été élaboré en concertation avec les élus du territoire, les partenaires et les habitants. La procédure d'élaboration du PLUi continuera jusqu'en 2022.**

En parallèle de ce nouveau document d'urbanisme global, RLV a poursuivi le travail d'élaboration de documents communaux en lien avec la commune concernée et le bureau d'études qui avait été choisi. RLV a approuvé le 4 juin 2019 le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Limagne d'Ennezat (prescrit avant la fusion, par l'ancienne communauté de communes).

RLV a approuvé en 2019 :

- 1 PLUi Limagne d'Ennezat (PLUi qui couvre la partie est du territoire)
- 1 PLU (Charbonnières les Varennes)
- 3 modifications simplifiées (Riom, Châtel-Guyon et Marsat)

RLV a prescrit :

- 1 révision sans modification du PADD (Saint-Ours-les-Roches)
- 9 modifications (Mozac, Saint-Ours-les-Roches, Châtel-Guyon, Riom, Marsat, Pessat-Villeneuve, Chanat-la-Mouteyre, Volvic et Sayat).

Autorisations Droit des Sols

Le service commun Droit des Sols assure l'instruction des actes d'urbanisme, demandes de permis de construire, autorisation de travaux, ... pour le compte des communes membres de ce service commun. **Les 31 communes de RLV sont membres de ce service commun.** Le service ADS se compose de 7 agents assurant l'instruction de **2216 actes** entre le 1^{er} décembre 2018 et le 30 novembre 2019.

Communes	Nombre d'actes	Total actes pondérés
Chambaron sur Morge	69	52,4
Chanat la Mouteyre	19	15
Chappes	44	34,5
Charbonnières les Varennes	76	60,3
Châtel-Guyon	197	147,7
Chavaroux	11	9,5
Clerlande	23	17,6
Ennezat	98	76,8
Entraigues	25	20,5
Enval	44	33,8
Le Cheix sur Morge	13	10
Les Martres d'Artière	61	47,8
Lussat	37	28,2
Malauzat	38	29,9
Malintrat	35	27,2
Marsat	58	47,1
Martres sur Morge	40	34,2
Ménérol	57	45,7
Mozac	146	109,4
Pessat	37	28,3
Pulvérières	30	21,9
Riom	505	426,93
Saint Beauzire	62	47,1
Saint Bonnet Près Riom	59	47,6
Saint Ignat	30	22,8
Saint Laure	17	13,6
Sayat	44	35
St Ours	79	59,5
Surat	28	22,1
Varennes sur Morge	17	12,1
Volvic	219	165,3
TOTAL	2216	1749,83

Afin de tenir compte de la complexité de certains dossiers et pouvoir comparer les données sur une base équivalente, chaque typologie d'acte se voit affecter un coefficient de pondération. Les typologies d'actes sont : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, etc. Sur cette année, le service commun Droit des Sols a ainsi instruit **1 749.83 équivalents permis de construire**.

HABITAT

Élaboration de la politique de l'habitat pour les 7 prochaines années

Riom Limagne et Volcans a terminé l'élaboration de son premier **Programme Local de l'Habitat (2019-2025)** qui définit les orientations stratégiques et les actions à mettre en œuvre.

A partir d'un diagnostic de la situation de l'habitat sur l'ensemble du territoire, les élus ont défini une politique ambitieuse axée sur **7 grandes orientations** :

- Renforcer la mixité sociale et générationnelle
- Revitaliser les centres-bourgs
- Favoriser le développement résidentiel sur les secteurs stratégiques et disposer d'une stratégie foncière pour limiter le coût et maîtriser la consommation des espaces naturels et agricoles
- Accueillir de nouvelles populations
- Offrir aux populations des gens du voyage un habitat durable, digne et adapté
- Promouvoir un habitat durable et renforcer les performances énergétiques
- Mettre en œuvre et évaluer la politique Habitat.

Ces orientations ont ensuite été déclinées dans un **programme d'actions** dont la mise en œuvre **s'échelonne sur une durée de 6 ans**.

Alors que l'approbation définitive de ce plan s'est faite fin 2019, les 1^{ères} actions avaient été lancées sans attendre :

- Règlement des aides en faveur du logement social
- Mise en œuvre de programmes d'aides à l'habitat privé sur l'ensemble des 31 communes : une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) et un Programme d'intérêt Général (PIG)
- Mise en place d'une Opération de Revitalisation de Territoire sur 6 communes
- Préparation du lancement d'une étude pour le logement des jeunes

Accompagnement à la réalisation de logements sociaux

Indicateurs clés

2400 logements sociaux, soit 8% des résidences principales

Répartis en : 20 % de T1/T2, 36 % T3, 35 % de T4 et 9 % de T5 et +

75 % des habitants ont un niveau de revenu qui pourrait leur permettre de prétendre à un logement social

Opérations livrées en 2019

27 logements sociaux publics

- 2 logements à Chambaron/Morge - 19 Rue de la Limagne – Pontmort / AUVERGNE HABITAT
- 7 logements à Enval – Le Monneyroux / AUVERGNE HABITAT
- 12 logements à Sayat – Galoby / AUVERGNE HABITAT
- 4 logements à Chanat-la-Mouteyre / Opération communale
- 2 logements à Surat

Participation RLV pour ces 5 opérations : 309 000 € (subvention d'équilibre)



Chambaron-sur-Morge

Enval

Sayat

Opérations ayant bénéficié d'un engagement financier RLV en 2019

Commune	Opération	Nombre de logements	Subvention Accordée
CHANAT-LA-MOUTEYRE	Ancienne cure et ancienne maison des syndicats	4	20 000
CHARBONNIERES LES VARENNES	Maison Chaput	5	25 000
CHATEL-GUYON	Belle Epoque - 37 Avenue des Etats-Unis	9	72 000
CHATEL-GUYON	Maison St-Joseph - 16 Rue du Commerce	15	198 000
ENNEZAT	Rue du Stade	7	32 000
ENNEZAT	Lotissement le Clos du Colombier Chemin du Pillon	6	28 000
MOZAC	5 Place St-Paul	1	10 000
MOZAC	2 Place Camille Rigal	3	24 000
MOZAC	Ancienne maison de retraite	14	116 000
MOZAC	Ancienne maison de retraite (fonds de concours)		5 178
PESSAT-VILLENEUVE	Les Echards - Rue du Champ Balley	5	17 500
RIOM	Ancienne Minoterie	9	72 000
ST-BEAUZIRE	2 Rue du Stade	6	78 000
VOLVIC	Les Terrasses de Tournoël - Rue des Riaumes	10	48 000
	TOTAL	94	745 678

Aide à la réhabilitation de logements

L'agglomération aide les propriétaires privés (occupants et bailleurs – résidence principale) du territoire pour l'amélioration de l'habitat. Cet accompagnement gratuit porte à la fois sur la partie administrative (montage de dossier, information sur les autorisations à demander, ...), technique (travaux à mettre en œuvre, gain énergétique, devis complets et précis, ...) et financière (subventions, prêts, crédit d'impôt, ...). Les aides sont apportées en fonction de la composition familiale et du revenu fiscal de référence pour les propriétaires occupants et en fonction du loyer pratiqué et des ressources des locataires à venir pour les propriétaires bailleurs. Elles dépendent aussi de l'état du logement avant les travaux et du type de travaux (énergie, autonomie, travaux lourds, mise aux normes, ...).

Un nouveau programme global (décembre 2018-novembre 2023) d'aide à l'amélioration de l'habitat privé est opérationnel sur les 31 communes du territoire de RLV et pour une durée de 5 ans. Il comprend :

- Une **Opération Programmée d'Amélioration à l'Habitat** – Renouvellement Urbain sur 5 centres anciens (Châtel-Guyon, Enval, Mozac, Riom et Volvic)
- **Un Programme d'Intérêt Général** sur le reste du territoire.

La communauté d'agglomération propose ainsi à l'ensemble des habitants de Riom Limagne et Volcans un accompagnement et des aides financières unifiées. Elle a développé des partenariats avec les autres acteurs de l'habitat privé de façon à faciliter la réalisation de travaux pour les particuliers et leur financement.

2,5 M € de travaux ont été générés sur le territoire, subventionnés à 45 % par l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et RLV (1 103 000 €)

Exemples de travaux de réhabilitation (Avant/après)

Commune de Riom



Accompagnement des maires suite aux signalements de logements inconfortables ou indignes

En parallèle des opérations OPAH-RU et PIG communautaire, la cellule de lutte contre l'habitat indigne poursuit son activité avec l'ensemble des partenaires clés dans le cadre du **Comité Technique Social (CTS)**. Cette instance a permis d'identifier des logements en situation indigne ou insalubre.

Traitement de **22 dossiers de signalement** et réalisation des **travaux dans 8 logements**.

Une action efficace pour réduire le nombre de logements insalubres et améliorer le bien-vivre.

Bilan 2019

Plus de 700 personnes renseignées

214 logements visités

158 dossiers déposés et/ou financés :

- 170 propriétaires occupants
- 9 logements de propriétaires bailleurs
- 18 ravalements de façades

MOBILITÉ

Réseau de transport RLV Mobilités

Le réseau de transport RLV a fêté son premier anniversaire. Un réseau qui conjugue adaptabilité et proximité pour les habitants du territoire.

Plusieurs services se côtoient basés sur 4 lignes régulières, le **service Flexo**, des **services scolaires**, **Transport à la demande/Transport Pour Personnes à Mobilité Réduite**, de la **location de vélo à assistance électrique RLV'lo** et une Centrale Mobilité pour la prise de réservations.

RLV Mobilités s'est développé en déployant des services digitaux pour la dématérialisation des titres de transports via l'application mobile de RLV et MyBus.

Un service d'information voyageur a été mis en place via des SMS pour recevoir des informations sur les travaux et perturbations susceptibles d'impacter le parcours du voyageur.



Tarififications

De nouveaux tarifs plus justes et équitables ont été mis en place à partir du 1^{er} septembre 2019. Les foyers les plus modestes bénéficient désormais de prix avantageux. Basés sur le quotient familial de la CAF. Des taux de réduction pouvant aller jusqu'à 90% du coût tout public ce qui implique un titre de transport à 3 €/mois et 30 €/an.

L'abonnement destiné aux scolaires devient l'abonnement pour les moins de 26 ans

Les familles ont droit à un dégrèvement dès le 2^{ème} enfant inscrit

Les autres tarifs sont inchangés

Lancements

Billettique : outil automatisé de gestion des titres de transport

Boutique en ligne, site internet et l'application mobile

Nouvelle offre sur les lignes 2 Volvic>Marsat>Collège de M. France> G. Gerscwin-ZA portes de Riom et 4 Châtel-Guyon > St-Bonnet>Ambène avec l'édition d'un nouveau guide bus

Application mobile Mybus : une solution sur smartphone de ticket dématérialisé gratuite et prête à l'emploi, permettant aux usagers de s'affranchir du titre de transport physique et des bornes de paiements. Côté infrastructures, un simple QR code est apposé dans les transports. Il suffit de le flasher avec le Smartphone.

Communication

Stand dans des lycées

Réunion avec les représentants des personnes à mobilité réduite du territoire

Sensibilisation des conducteurs à l'ensemble des handicaps, réglages des annonces sonores

Opération Découverte dans les classes de CM2

Présentation à la collectivité des différents véhicules à énergies alternatives

Implantation d'un second point de vente au sein des locaux RLV

Analyse de l'ergonomie du poste de conduite avec les représentants du personnel

Opération commerciale : Père Noël RLV Mobilités à la rencontre des usagers

Semaine européenne de la mobilité : 16 au 22 septembre 2019 - 19^{ème} édition

L'objectif de cet événement est d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche éco-citoyenne pérenne en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière : transports publics, covoiturage, autopartage, vélo... Une opération centrée autour des axes suivants :

- Encourager l'utilisation des formes alternatives de transport et de voyage autres que les voitures privées
- Informer et sensibiliser les habitants aux enjeux de la mobilité à long terme en ville et des risques liés à la pollution
- Montrer une image du territoire en mode circulation réduite des véhicules à moteur

Services digitaux

Possibilité de réserver le transport à la demande et le transport pour personnes à mobilité réduite sur notre site internet (pas pour le Flexo)

Alerte SMS sur l'ensemble des services. Inscription sur le site internet

Application temps réel : connaître l'heure d'arrivée exacte d'une ligne à l'arrêt de bus

Chiffres clés

Mois	Nombre validations	Nombre kilomètres réalisés	Recette commerciale
Janvier	37 357	56 124,00	20 523,20 €
Février	26 829	50 290,00	16 826,70 €
Mars	44 161	47 607,00	18 591,30 €
Avril	30 431	54 048,00	16 811,90 €
Mai	43 655	57 759,00	16 466,40 €
Juin	32 097	58 251,07	19 319,85 €
Juillet	13 183	46 667,91	90 770,50 €
Août	9 422	20 471,48	91 808,00 €
Septembre	69 224	60 861,88	52 323,00 €
Octobre	53 666	7 621,00	17 821,20 €
Novembre	66 819	57 619,00	21 168,50 €
Décembre	47 781	54 268,00	16 107,50 €
Total	474 625	571 588,34	398 538,05 €

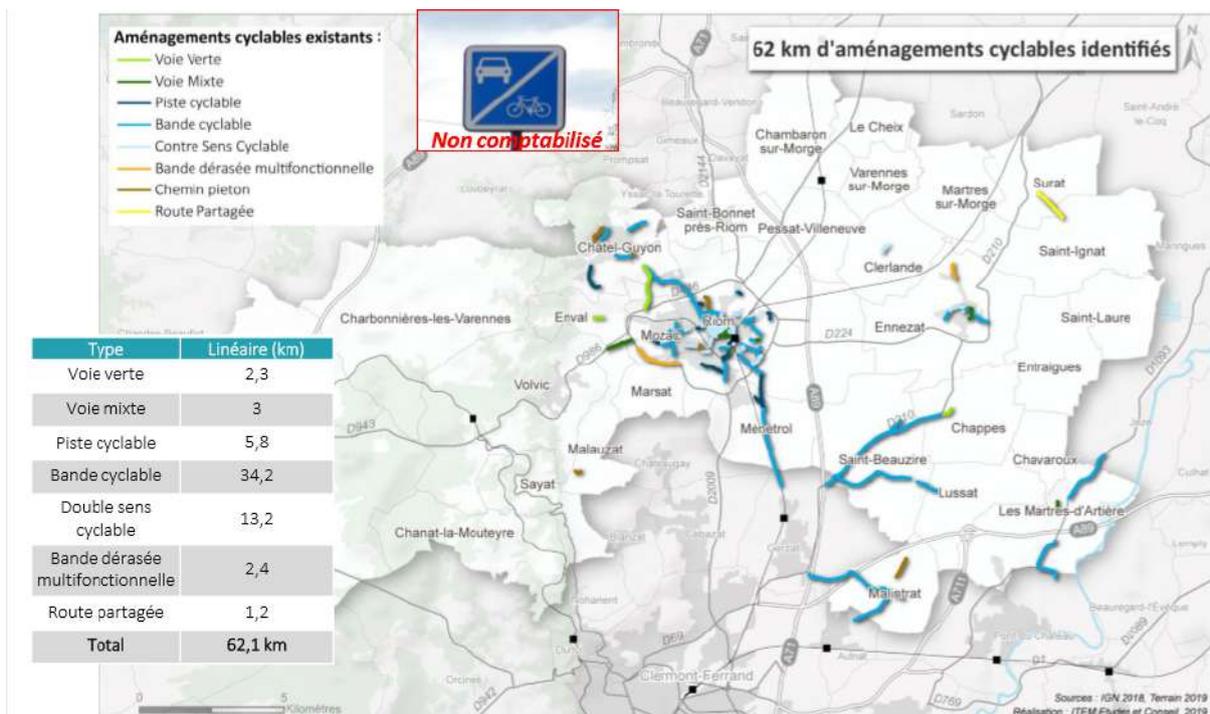
Mois	Nombre appels à la centrale mobilités	Nombre usagers TAD	Nombre de voyages TAD	Nombre usagers TPMR	Nombre de voyages TPMR
Janvier	1 203	154	916	53	1 134
Février	991	157	876	53	1 089
Mars	1 267	197	937	54	1 126
Avril	1 291	165	758	57	1 088
Mai	1 430	193	910	53	995
Juin	1 070	205	642	53	790
Juillet	1 050	115	394	53	774
Août	749	90	192	46	432
Septembre	1 414	188	731	53	902
Octobre	1 344	193	760	55	1 022
Novembre	1 162	212	970	54	887
Décembre	1 175	194	643	53	777
Total	14 146	2 063	8 729	637	11 016

Service RLV'lo

Mois	Jours de location	Recettes 2019			
		Tarif plein	Tarif réduit	Total	
Janvier	90				
Février	127				
Mars	150				
Avril	240				
Mai	570				
Juin	510				
Juillet	451				
Août	241	Journée	0,00	6,00	6,00
Septembre	375	Semaine	26,00	97,50	123,50
Octobre	367	Mois	0,00	585,00	585,00
Novembre	127	Trimestre	85,00	1651,00	1736,00
Décembre	75				
Total	3 323	TOTAL	111,00 €	2 339,50 €	2 450,50 €

Schéma Directeur Cyclable Communautaire Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans

Une étude a été lancée avec l'accompagnement du bureau d'étude Item afin de construire le futur maillage s'appuyant sur les **62 KM d'aménagements cyclables présents sur le territoire**.



Le Schéma Directeur Cyclable s'inscrit dans une démarche globale de planification pour **promouvoir le vélo comme mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle** en lien avec les objectifs du **Schéma de cohérence territoriale (SCoT)** et du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**.

L'étude s'articule autour de 3 phases, dont la première, la phase de diagnostic a servi de base aux ateliers de travail collaboratifs (élus, citoyens, techniciens, associations, etc.).

L'orientation stratégique retenue par RLV est présentée de manière synthétique autour d'objectifs structurants qui la concrétisent :

- Projeter un schéma qui visera à **répondre aux besoins de déplacements du quotidien** (actifs, scolaires et autres déplacements utilitaires) mais également aux pratiques de loisirs et tourisme (balades, cyclotourisme).
- **S'appuyer sur les aménagements existants et projetés** afin d'identifier un réseau hiérarchisé et continu d'itinéraires adaptés en fonction des besoins, des espaces desservis, et donc aux potentiels d'utilisateurs attendus sur ces aménagements.
- Identifier aux côtés du volet « aménagement » des **actions concrètes en matière de services complémentaires** (stationnement, services vélos) afin de favoriser la pratique cyclable.
- **Construire un schéma étroitement lié aux autres modes de déplacements**, pour des questions de sécurité, de partage de voirie, et dans une optique d'intermodalité (transports collectifs, covoiturage...).
- **Établir un schéma connecté aux intercommunalités voisines** (connexion au schéma de la Métropole).
- **Définir un schéma directement applicable par les élus** via des outils de programmation (hiérarchisation des itinéraires) et d'aide à la décision (programmation, coûts, ...).
- **Réaliser un schéma concerté** (et co-construit) avec les élus, les partenaires et acteurs de la société civile.

La Région accompagne son partenaire RLV avec une subvention à hauteur de 20 000€ pour la réalisation de cette étude.

Subvention achat de vélo à assistance électrique (VAE)

L'agglomération incite le plus grand nombre de ses habitants à opter pour un mode de déplacement non polluant, alternatif à la voiture individuelle et en accord avec son futur schéma directeur cyclable.

Une première campagne de subventions locales attribuées pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou pliant fait partie des mesures allant dans ce sens.

Les habitants des 31 communes de RLV peuvent disposer d'une prime à l'achat d'un vélo :

- électrique de **20% du prix TTC** du vélo à hauteur d'un plafond de **200 €**,
- pliant de **20% du prix TTC** du vélo à hauteur d'un plafond de **75 €**.

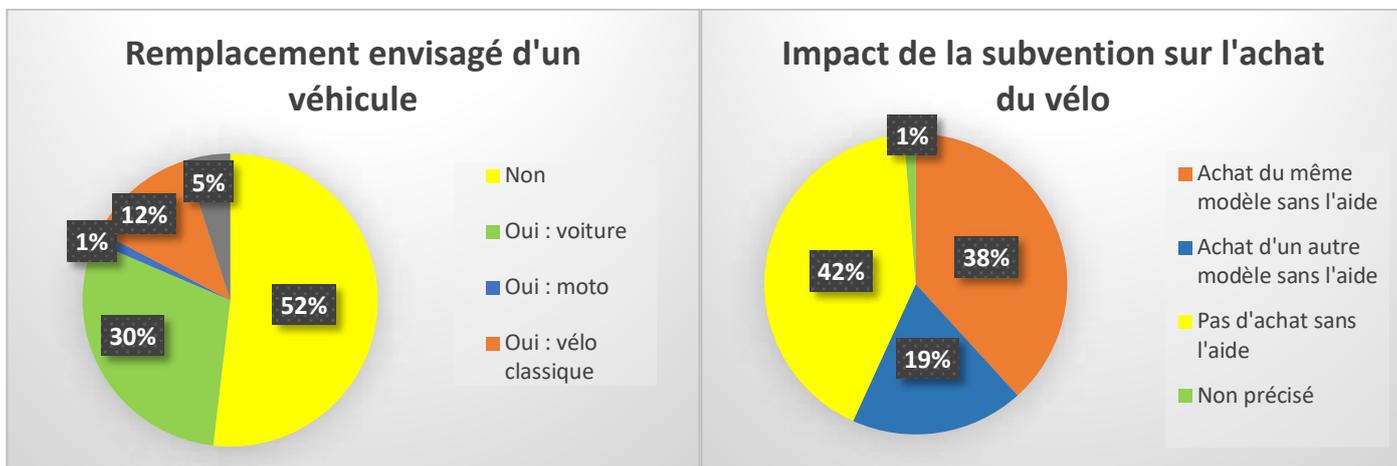
Les habitants de RLV **et** usagers RLV'lo peuvent disposer d'une prime à l'achat d'un vélo :

- électrique de **25% du prix TTC** du vélo à hauteur d'un plafond de **250 €**,
- pliant **30% du prix TTC** du vélo à hauteur d'un plafond de **100 €**.

Chiffres clés

70 aides ont été accordées fin 2019

Aide octroyée par RLV : 13 651 €



ENVIRONNEMENT

Préservation de l'environnement

Les actions menées concernent principalement la préservation et la valorisation des deux **Espaces Naturels Sensibles** (ENS) Colline de Mirabel à Riom et Etang Grand à Pulvérières gérés par RLV depuis 2019.

L'espace naturel sensible (ENS) est un site remarquable en termes de patrimoine naturel (faune, flore et paysage), soumis à une menace particulière (pression urbaine, évolution du paysage, intensification des cultures, ou au contraire, déprise agricole, absence d'entretien, état d'abandon...).

Espace Naturel Sensible : la Colline de Mirabel 494 ha

Le troisième plan de gestion du site qui concerne 4 communes de RLV (Malauzat, Marsat, Ménérol et Riom) a été lancé et s'appliquera jusqu'en 2022. Sa mise en œuvre a été confiée au Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne via un marché de prestations de services.

Une douzaine d'actions ont été réalisées pour un montant de **53 800 €**. Ces actions reçoivent le soutien financier du **Conseil départemental du Puy-de-Dôme et de l'Union Européenne via le fonds FEDER Auvergne**. Au-delà de l'entretien du site, des actions plus ciblées ont été menées, telles que l'installation d'aménagements pastoraux, la cartographie des habitats, l'installation d'un pupitre explicatif sur le sentier des orchidées et la zone humide ou la préservation des rives des ruisseaux abritant notamment l'écrevisse à pattes blanches.



Entretien des sentiers – Photos avant et après intervention

Les acquisitions foncières se sont également poursuivies, l'EPCI est propriétaire en 2019 de plus de 42 ha sur l'ensemble du site. Une partie est mise à disposition gratuitement pour soutenir le maintien de l'agropastoralisme sur la colline en favorisant l'aménagement de parcs de pâturage dans le secteur de Bourassol à Ménérol, autour d'un noyau dur de 4,3 ha de terrains appartenant à RLV (13 conventions signées sur 10 parcelles). Deux éleveurs de chevaux et moutons sont principalement présents sur l'ENS et trois autres en complémentarité de manière plus ponctuelle.

De plus, des travaux de réparation de clôtures ont été réalisés sur le parc de pâturage du Grand Pâtural situé à Malauzat.

ENS Etang Grand à Pulvérières

Classé Espace Naturel Sensible depuis 2006, cet étang artificiel est géré par Riom Limagne et Volcans depuis le 1^{er} janvier 2019. D'une superficie de 40 hectares, il constitue l'une des rares zones humides importantes du secteur Nord de la Chaîne des Puys et l'un des maillons du corridor écologique entre les massifs forestiers de la Vallée de la Sioule et des Puys.

Il accueille de nombreuses espèces d'oiseaux et abrite une biodiversité riche. Un sentier d'observation a été aménagé sur le site.



L'Etang Grand à Pulvérières

Un **nouveau plan de gestion** a été établi pour la **période 2019-2028**, en partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Il comprend notamment l'inventaire floristique et la cartographie des habitats, la veille écologique, la réalisation d'une plaquette, de la signalétique ainsi qu'un programme d'animations pour le grand public. La mise en œuvre de ce **plan de gestion pour la période 2019-2023** a été confiée à la **LPO Auvergne Rhône-Alpes** via un marché de prestations de services.

Les actions engagées : un entretien des prairies humides, des mares forestières et des landes, un suivi de l'avifaune et des populations d'odonates, la mise en place d'éco-compteur et la restauration des mares prairiales et forestières, une accessibilité personnes handicapées. Une diagnose de l'étang a été engagée pour une réalisation durant l'année 2020. Un nouveau programme d'animations du grand public a été mis en place.

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

La gestion des milieux aquatiques

3 Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA), outil financier créé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, sont en cours d'étude ou de mise en œuvre :

- *Le contrat territorial des cours d'eau de la Métropole clermontoise :*

Signé entre Clermont Auvergne Métropole, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et Riom Limagne et Volcans, ce contrat intègre les communes de Sayat, Chant-la-Mouteyre et les Martres d'Artière, situées sur le bassin versant du Bédât pour les deux premières et de l'Artière pour la dernière. Les actions inscrites dans ce contrat seront réalisées sur la période 2019-2022. Sur le territoire de RLV, une action de restauration de la végétation des berges du Bédât amont est prévue, ainsi que la réalisation, avec la Métropole, d'une étude de restauration de l'Artière en Limagne.

- *Le contrat territorial Sioule-Andelot :*

Les communes de Pulvérières et Saint-Ours-les-Roches sont situées dans le périmètre du futur contrat Sioule-Andelot, en cours de diagnostic.

Dans le cadre du plan de gestion 2019-2028 de l'ENS Etang Grand, sur la commune de Pulvérières, une diagnose¹ de l'étang est engagée.

- *Le contrat territorial Morge-Buron-Merlaude :*

Une réflexion a été engagée à l'échelle des bassins versants de la Morge, du Buron et de la Merlaude entre les quatre EPCI territorialement concernés : les communautés de communes Combrailles Sioule et Morge et Plaine Limagne et les communautés d'agglomération Vichy Communauté et Riom Limagne et Volcans. Cette dernière assure l'animation globale de cette démarche.

¹ **Diagnose** : Il s'agit d'une étude visant à déterminer la qualité physico-chimique et biologique de l'étang, en réalisant 4 campagnes de prélèvements réparties sur une année.

Les études techniques engagées dans le cadre d'un « précontrat » territorial ont été poursuivies ou engagées :

- Diagnostic de la Morge amont et des affluents directs de l'Allier
- Diagnostic agricole et environnemental du territoire, afin de développer le volet « agricole » du futur contrat territorial
- Détermination d'un débit minimum biologique sur la Morge
- Restauration du Bédât dans la traversée de Chappes
- Renaturation de plusieurs tronçons de cours d'eau rectifiés :
 - le Gensat à Saint-Beauzire, l'Ambène à Ennezat
 - la Morge à Maringues et le Buron à Aigueperse
- Réflexions sur le rétablissement de la continuité écologique sur la Morge
- Étude d'optimisation du fonctionnement du répartiteur des eaux sur l'Ambène à Riom (maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental).



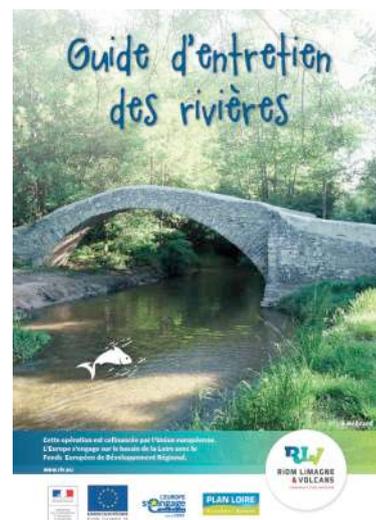
Le Bédât à Chappes

La gestion des risques d'inondation

10 communes de RLV sont intégrées au **Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) Clermont-Riom**. Les deux EPCI concernés ont une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI). La SLGRI de RLV concerne les communes de Châtel-Guyon, Enval, Malauzat, Marsat, Ménérol, Mozac, Riom, Saint-Bonnet-Près-Riom, Volvic et Châteaugay (hors RLV). La commune de Sayat est quant à elle intégrée à la SLGRI de la Métropole clermontoise. La stratégie est mise en œuvre via un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) labellisé le 5 juillet 2018.

Les actions menées par RLV

- Sensibilisation du jeune public au risque d'inondation (2 classes, soit 42 élèves).
- Élaboration du plan de continuité d'activités d'équipements sensibles (crèche de Riom).
- Edition d'un guide d'entretien des rivières (35 000 exemplaires)
- Brochure envoyée à tous les foyers avec le magazine RLV en octobre 2019, disponible sous format papier dans les mairies et à l'accueil de RLV, téléchargeable en format numérique sur le site Internet et celui de certaines communes.



État des lieux de l'information préventive et de la gestion de crise via des rencontres avec les communes : plans communaux de sauvegarde, DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) affichage réglementaire.

Recensement des établissements recevant du public sensible et/ou utiles à la gestion de crise situés en zone inondable.

Une concertation a été menée avec **Clermont Auvergne Métropole** afin de **coordonner la mise en œuvre des actions sur les deux territoires**, pour les études de faisabilité d'un système d'alerte local de crues et d'aménagements de protection contre les crues.

Éducation à l'environnement



Ecole maternelle Pierre Ravel

Le dispositif d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) a touché sur cette première année pleine 20 écoles inscrites sur 54 pour 1450 élèves sensibilisés aux 5 thèmes : Nature/Biodiversité, Eau, Alimentation Durable, Énergie et risques majeurs. Les enseignants déposent en septembre leur demande d'animation sous la forme d'un dossier qui explique leur projet pédagogique. En fonction de la thématique choisie, les animateurs prennent contact courant novembre avec les enseignants pour caler les interventions (3 séances par classe payées par RLV). Les prestations sont réalisées par l'Association Réseau Education à l'Environnement Auvergne (REEA), via un marché de services.

Le coût pour la collectivité est de 60 000 € avec une subvention européenne (FEDER) à hauteur de 80 %

Transition énergétique

Le Conseil Communautaire a validé en novembre 2019 le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, composé de 67 fiches action à mettre en œuvre sur la période 2019/2024.

Ce plan vise à atténuer les émissions du territoire et à favoriser son adaptation au dérèglement climatique. Plusieurs actions ont démarré comme la prime aux particuliers pour l'acquisition de vélo à assistance électrique, le fonds de concours dédié aux communes pour la rénovation du patrimoine public, l'accompagnement des communes par l'**Aduhme** afin de maîtriser les consommations énergétiques, la solarisation des toitures et parkings publics, le soutien à la rénovation de l'habitat privé ...

Des réflexions sont en cours pour l'extension du réseau de chaleur de Riom RCBE ainsi que l'évaluation du potentiel en énergie bois sur le patrimoine public et d'entreprise de l'agglomération.

Sur ses compétences propres, l'agglomération associée à la ville de Riom vise l'excellence avec la mise en place de la méthodologie de travail et le **label Cit'ergie**. Cette démarche entend faciliter la prise de conscience de tous les services dans la transition écologique par le développement d'actions concrètes dans tous les domaines.

Système d'informations géographiques (SIG)

Le SIG est un système d'informations permettant de créer, d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées (géoréférencées), ainsi que de produire des plans et des cartes. Ses usages couvrent les activités géomatiques de traitement, de partage et de diffusion de l'information géographique. C'est un outil d'aide à la décision, à la planification et au développement du territoire.

Les principales missions du service SIG de Riom Limagne et Volcans sont :

- Le stockage, la mise en forme et l'analyse des bases de données géographiques (cadastre, réseaux, documents d'urbanisme, imagerie aérienne...)
- La constitution de bases de données métier
- La gestion des applicatifs SIG/ADS (serveur SIG, mises à jour logiciels...)
- La diffusion de centaines de couches géographiques à plus de 200 utilisateurs (élus, agents RLV, agents communes)
- Le travail transversal au sein des services RLV (urbanisme, foncier, économie, sports, finances...)
- La formation aux agents/élus (plus d'une vingtaine de formations effectuées).

Depuis le passage en communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2018, RLV est membre du GIP CRAIG (Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique), qui donne accès aux données très grande échelle (PVA 5 cm).

ATTRACTIVITÉ

L'agglomération poursuit ses efforts pour installer RLV comme un territoire qui compte dans le paysage de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. L'attractivité du territoire passe par une politique soutenue en matière de développement économique, de l'accompagnement des entreprises existantes, en faveur du commerce de proximité et du tourisme.

RLV s'est dotée d'un nouvel outil pour valoriser les atouts du territoire et accompagner les professionnels du tourisme, avec la création de l'**Office de Tourisme et du Thermalisme « Terra Volcana - les Pays de Volvic »**. Ce dernier a pour objectifs d'assurer la promotion du territoire et le développement de l'offre touristique, avec des moyens accrus et une réelle stratégie de conquête de nouveaux publics.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RLV œuvre dans le secteur industriel, artisanal, commercial et agricole. Riche d'un tissu économique diversifié, tant en PME-TPE qu'en entreprises dites « Grands Comptes », l'agglomération s'est impliquée dans une politique dynamique et volontariste en faveur du commerce, du tourisme, de l'agriculture, de l'accueil, de l'implantation et du développement de ces dernières pour leur **offrir un écosystème favorable** à l'évolution de leurs activités et donc au développement de l'emploi.

Les actions mises en œuvre balayent les thématiques de l'immobilier d'entreprises/commercial et du foncier commercialisable (public, privé), de l'accompagnement technique et financier à l'investissement, ainsi qu'à l'installation et à la création.

En terme économique, RLV représente plus de 22 000 emplois sur le territoire, soit 5 000 entreprises réparties sur 4 filières d'excellence : les biotechnologies/santé/nutrition – l'agroalimentaire et agriculture – les filières Pierre/BTP/électro technologie – la filière touristique et thermalisme, auxquelles il faut ajouter la filière commerciale représentée dans les centres-villes/centres-bourgs et dans les zones commerciales du territoire.

LES ZONES D'ACTIVITES

La zone d'activité du Grand Chirol à Saint-Bonnet-Près-Riom

Les travaux de viabilisation provisoire, achevés en 2007, ont permis l'aménagement et la commercialisation de 5 lots de 800 à 1500 m² à destination des entreprises dans le secteur de l'artisanat. Deux lots ont d'ores et déjà été vendus :

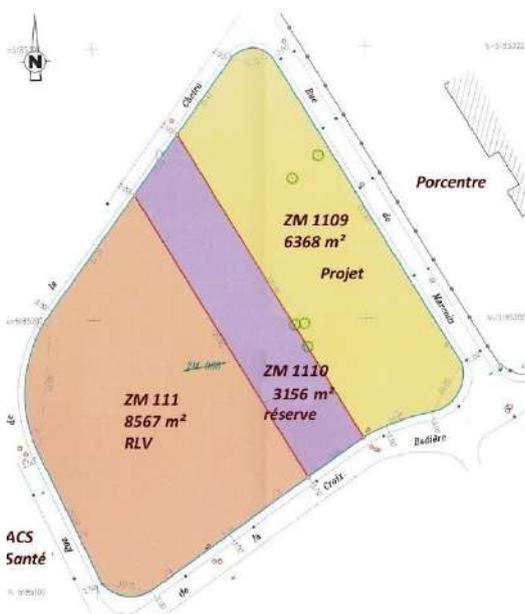
- Un lot de 1161 m² pour l'installation d'un apiculteur
- Un lot de 863 m² pour l'installation d'un atelier de charpente/couverture

Dès l'installation de tous les acquéreurs, la phase définitive de la viabilisation sera réalisée, à savoir les enrobés, les espaces verts ainsi que l'éclairage public.



Plan des lots commercialisables

Le parc d'activités de Champloup à Volvic



Plusieurs projets d'implantation et de développement d'entreprises sont en cours sur le parc ou se sont confirmés courant 2019.

Mme Durand a acquis un terrain pour la réalisation d'un atelier découpe de productions locales (ovines, porcines, bovines...). Le bâtiment prendra place sur une parcelle de 6 368 m² et sera d'une superficie de 1 300 m² total (atelier, stockage, partie administrative).

Les travaux de futur bâtiment ont débuté au mois de décembre 2019.

Elle a souhaité la réservation d'une parcelle supplémentaire de 3 156 m² afin d'anticiper l'extension de locaux à court terme.

Deux porteurs de projets ont réservé un lot dans le parc d'activités pour la création d'un laboratoire de pâtisserie et chocolaterie, et une brasserie locale. Les ventes devraient être entérinées début 2020.

Extension du Biopôle Clermont-Limagne

En 1994, la Communauté de communes du canton d'Ennezat et la Société d'équipement de l'Auvergne (SEAU) se sont concertées pour la réalisation des équipements nécessaires au développement de la ZAC du Biopôle Clermont-Limagne, sur la commune de Saint-Beauzire.

Aujourd'hui, le Biopôle accueille 13 entreprises en site propre, (+2 en cours de construction et 3 en phase étude d'avant-projet), un restaurant interentreprises, une crèche ainsi que 18 entreprises logées en immobilier locatif gérées par le Syndicat Mixte Ouvert.



Emprise de la zone du BIOPOLE



La zone actuellement saturée ne permet plus d'accueillir d'entreprises.

Les études préalables à une extension de la zone d'activités ont été lancées avec les aménagements suivants :

- Voiries et réseaux permettant la viabilisation de 80 000 m² de terrains à commercialiser
- L'insertion paysagère
- La réalisation d'ouvrages de rétention des eaux pluviales (fossés et bassins)
- La création de chemins piétonniers
- La pose d'éclairage public

Le cabinet Bisio et Associés est maître d'œuvre de l'opération en charge de la conception des travaux d'aménagement. La SEAU conduira les opérations de diagnostic et de fouilles archéologiques.

Calendrier : fouilles archéologiques : avril 2020/Travaux de viabilisation : Octobre 2020.

Les installations sur les zones d'activités

SABI AGRI : Biopôle Clermont-Limagne

Conception et construction de tracteurs électriques légers pour le maraîchage

Biovitis : Biopôle Clermont-Limagne

Production de biomasse bactérienne au service de l'environnement, de la santé et du bien-être

BM Finitions : PEER (Parc Européen d'Entreprises de Riom)

Artisanat du bâtiment

Chadasaygas-Méthajoule : EcoParc de Châtel-Guyon

Siège du groupe spécialisé dans la production de gaz à partir de méthanisation

Futurs projets de création et extension d'autres zones d'activités

Plusieurs réflexions et phases d'études ont été engagées fin 2019 pour des projets d'extension et d'aménagement de zone d'activités avec notamment :

- La zone d'activités Agri-Développement de Pulvérières : évolution du PLU
- La zone d'activités des Charmes à Ménétrol pour un projet d'extension qui sera réalisé en 2020 (2019 ayant permis la conduite des phases études)
- Une future zone d'activités privée à Ennezat portée par 4 entreprises, RLV intervient en tant que partenaire technique.

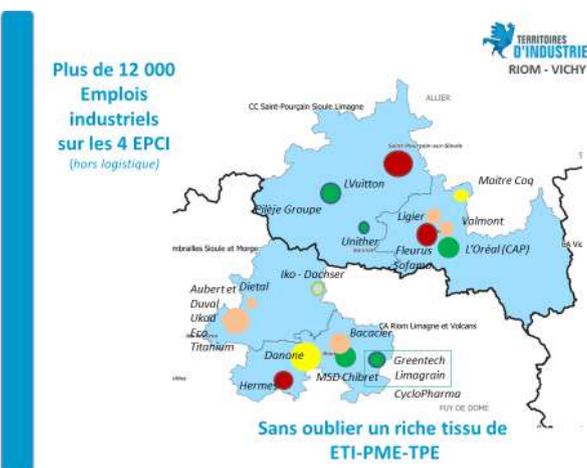
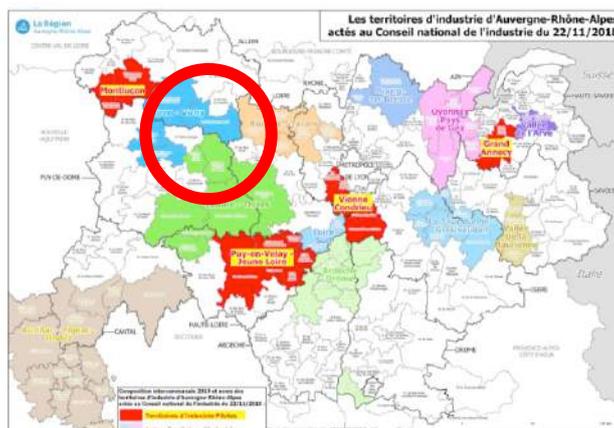
LES PROJETS STRUCTURANTS

Territoire d'industrie « Riom-Vichy »

RLV a rejoint le dispositif « **Territoire d'Industrie** » aux côtés de 3 autres EPCI : Combrailles, Sioule et Morge / Vichy Communauté / Saint-Pourçain Sioule Limagne sous le nom « **Territoire d'Industrie Riom-Vichy** » **afin de bénéficier d'actions spécifiques pour soutenir les entreprises industrielles et leur implantation ou essor.**

En 2020 l'EPCI Plaine Limagne devrait rejoindre le périmètre de Territoire d'Industrie.

En Région Auvergne Rhône-Alpes : 15 territoires ont été retenus.



Le Territoire Riom Vichy représente un bassin de 207 000 habitants structuré autour d'un tissu industriel diversifié organisé en 5 filières et représentant plus de 12 000 emplois :

- industrie des métaux et de la mécanique (Bacacier, Ukad, Ligier, Ecotitanium...)
- industrie des biotechnologies et du biomédical (JCE, Chibret, Greentech, Naturopole, Biopole, Carbogen)
- industrie du luxe (Vuitton, Hermès, Fleurs, etc.)
- industrie agro-alimentaire (Volvic, Jacquet, Limagrain, Pileje...)
- l'innovation et la recherche industrielle

Le comité de pilotage du **Territoire Riom Vichy** a validé un travail méthodologique comprenant une phase de diagnostic, l'identification d'enjeux et la définition d'actions en lien avec les 4 axes donnés par la démarche nationale :

ATTIRER - RECRUTER – INNOVER - SIMPLIFIER

Des axes prioritaires d'intervention ont été identifiés et déclinés en une quinzaine d'actions pour atteindre une ambition partagée : **l'affirmation d'un pôle industriel structurant et d'équilibre régional au nord de la Métropole Clermontoise.**

Le programme d'actions

RECRUTER	1. Formation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux connaître les potentialités de formation ➤ Valoriser les métiers de l'industrie dès le collège ➤ Mutualisation des plateaux techniques ➤ Création d'un campus/plateau technique des métiers du luxe/cuir sur le département de l'Allier ➤ Développement de la e-formation et du e-commerce
	2. Accès à l'emploi et recrutement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déterminer les carences par l'intermédiaire de GPEC ➤ Accompagner et faciliter l'embauche de stagiaires - alternance ➤ Observatoire de l'emploi/base ➤ Organiser des événements dédiés à l'emploi par filière
INNOVER	3. Durable et circulaire	➤ Projet d'envergure pour la production énergie décarbonnée
	4. Innovation numérique	➤ Accompagner les projets circulaires (titane, matériaux,)
	5. Filière biotechnologie	➤ Impulser des démarches dans les ZA (Respeer, Macéo,...)
	6. Mutualisation	➤ Mutualiser et partager les projets de laboratoire numérique
ATTIRER	7. Marketing territorial	➤ Définir et s'inscrire dans une stratégie de marketing territorial
	8. Mobilité optimisée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bilan des PDU à échelle des EPCI et Territoire Industrie (optimisation) ➤ Expérimenter des transports innovants, des logements (pépinières), modes de garde adaptés, utilisation des logements sociaux... ➤ Créer une cellule d'accompagnement pour l'emploi du conjoint ➤ Reconquérir les espaces en friches ➤ Etudier le potentiel de développement du fret ferroviaire
	9. Parcours résidentiel	
	Immobilier d'entreprise	
SIMPLIFIER	10. Gestion foncière et za	➤ Définir des « sites industriels clés en main »
	11. Projet industriel	➤ Anticiper les évolutions et modularités des PLU
	12. Accueil et logement	➤ Permettre des parcours dérogatoires (dossier Kasbarian) pour des projets à forte valeur ajoutée (emploi...)

La charte ECO-RES'PEER

L'association MACEO et RLV ont mis en place une démarche « Ecologie Industrielle et Territoriale » (EIT) sur le périmètre du Parc Européen d'Entreprises de Riom.

Une animation conduite par Macéo afin de permettre aux entreprises du PEER de s'engager aux côtés du Syndicat du Bois de l'Aumône et de RLV avec pour objectif de faire émerger et accompagner des projets de développement durable sur le territoire RLV.

Inscription au label « **Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage** ».

Organisation de la démarche : le **SBA** initie et porte l'action, **MACEO** assure l'animation,

L'association des entreprises du PEER (**APEER**) mobilise les entreprises. **RLV** étend et pérennise la démarche,

La **CCI** apporte une expertise et conseille les entreprises,

Le **Grand Clermont** veille à la cogérance de la démarche avec sa politique d'attractivité des territoires,

L'ADEME cofinance les actions.

18 entreprises du PEER se sont engagées dans cette démarche.

Une charte éco-responsable a été proposée à la signature des entreprises, nommée **ECO-RES'PEER** par le service communication de RLV.

Elle rassemble les grands principes du développement durable

- « ECO » écologie et économie
- « RES » responsabilité et résilience
- « PEER » le Parc Européen d'Entreprises de Riom (PEER)

Les entreprises signataires s'engagent à progresser et évaluer les conséquences environnementales de leurs choix.



Signature de la charte d'Engagement par les Entreprises

18 des 25 entreprises du PEER ont signé la charte et reçu le label

La charte mentionne 8 actions obligatoires

1. Mettre en œuvre au moins une action concrète prenant en compte l'environnement
2. Avoir un site propre et sécurisé
3. Trier les déchets
4. Respecter les règles environnementales
5. Veiller à la sobriété énergétique des sites
6. Participer au moins à deux réunions collectives par an pour le projet
7. Informer et sensibiliser les salariés sur la gestion responsable du site
8. Participer au projet Éco Res'Peer

Station Multi-énergies à Riom

RLV, consciente du besoin des entreprises du territoire en termes d'accès à de nouvelles énergies pour le développement de leurs véhicules dans une démarche harmonieuse et respectueuse des enjeux environnementaux, a répondu à deux appels d'offres de la Région Auvergne Rhône Alpes en faveur des nouvelles énergies pour le monde économique et industriel : le premier concerne le développement de station Hydrogène (Zero Emission Valley) et le second concerne les stations au GNV (GNVolontaire).

RLV est lauréate de ces dispositifs régionaux depuis 2018.

RLV est propriétaire d'une parcelle sur la zone d'activité du PEER, une zone adaptée à la construction de la station. Ainsi le lancement de l'opération pour la création d'une station multi-énergie a été présenté aux entreprises en février 2019 sur la zone d'activités du PEER.

Cette opération a permis de mobiliser plusieurs entreprises susceptibles de faire évoluer leur flotte sachant qu'il faut un seuil minimum de 50 véhicules/jour, dans chaque catégorie (Hydrogène, BioGNV) pour atteindre la faisabilité économique du projet.

Au second semestre 2019, le seuil visé pour la partie GNV a pu être atteint par la signature de lettres d'engagements de 7 entreprises ainsi qu'un appel à projets pour la construction et l'exploitation de la station avec l'objectif d'une attribution début 2020.

La partie Hydrogène est toujours en phase de commercialisation.

Le volet « Gaz » étant plus avancé, RLV a lancé un appel à projets pour la construction et l'exploitation d'une station multi-énergies fin décembre 2019. La mise en exploitation de cet équipement est prévue pour fin 2020-mi-2021.



Février 2019 : Présentation du projet « Station Multi-Energies » et des véhicules Gaz et Hydrogène

Pépinières d'entreprises

Pépinière d'entreprises et de logements de Volvic et Fab-Lab au service des porteurs de projets

Une pépinière en 3 dimensions

La pépinière de Volvic loue à des startups du territoire 13 bureaux, deux salles communes de réunion et de formation. Elle dispose également de 3 salles dédiées à un laboratoire numérique fab-lab, en cours de définition et dont l'aménagement est prévu début 2020.

Unique en France, cette pépinière propose également des logements à destination des cadres/ employés en mutation. Cinq appartements entièrement meublés ont ainsi été créés.

Pépinière d'entreprises

Transformation de l'ancienne cuisine de la pépinière en nouveau bureau.

13 startups ont fait le choix de la pépinière pour une période cumulée de 93 mois de location.

L'entreprise Sabi Agri, installée dans la pépinière dès l'ouverture, a consolidé son installation en achetant un terrain sur le Biopole à Saint-Beauzire et en construisant son unité de fabrication.

Pépinière de logements

8 locataires ont bénéficié de logements sur une durée de 25 mois (pour 4 appartements).

Aménagement d'un appartement en bureaux open space pour le développement de la start up SPOP IT, installée dans la pépinière depuis début 2019.

Fab-Lab ou laboratoire de fabrication

Le Fab-lab de Volvic a pour vocation de devenir un endroit à disposition des entreprises du territoire et au-delà afin de les accompagner vers les nouveaux équipements technologiques : imprimante 3D, scanner 3D, prototypage... ; entreprises qui ont recours ponctuellement ou régulièrement à ces outils mais sans pouvoir bénéficier de l'investissement de manière pérenne.

L'équipement du Fab Lab est prévu pour début 2020 avec une mise en service sur le second semestre. L'accès se fera par des systèmes d'abonnement ou de facturation à l'acte, avec un accompagnement en formation et apprentissage de chaque machine.

Animation de la pépinière et temps d'échanges

Cette structure est aussi un réseau, connecté à l'écosystème territorial et au-delà.

Des petits déjeuners thématiques sont programmés mensuellement entre les entreprises hébergées et organisation d'événements avec le réseau des pépinières, pôles entrepreneuriaux et incubateurs Auvergne Rhône Alpes, Aura Pep's.

Accompagnement des porteurs de projets

Accompagnement de porteurs de projets sur le territoire de Riom Limagne et Volcans : un axe phare du développement économique du territoire.

La certification AFNOR : accompagnement des porteurs de projets

L'agglomération est engagée dans une démarche de certification pour l'accompagnement des porteurs de projet. Elle a défini une méthodologie de travail rigoureuse avec des outils dédiés et une procédure d'accueil, de réponse (délais) et de suivi.

Obtenu en janvier 2019 pour les missions d'accompagnement des projets d'activités et d'installation sur un territoire, elle atteste de la qualité de services rendus dans les missions d'accueil et de développement des territoires.

Elle permet de valoriser un savoir-faire et un savoir-être basés sur cette méthodologie afin de développer des projets dans des conditions optimums. Très appréciée des porteurs de projets et des organismes partenaires territoriaux et institutionnels, les services ont été sollicités régulièrement pour expliquer cette démarche, sa définition et mise en œuvre. Cette certification sera réévaluée et les services audités sur une fréquence annuelle.

Chiffres clés : 81 projets en cours d'accompagnement pour les activités de proximité (commerce, artisanat, tourisme, agriculture) hors zones d'activités.

COMMERCE

L'offre du territoire s'organise en trois grands secteurs :

- les centres-bourgs
- les centres-villes
- les quartiers commerçants, avec une répartition dans les trois zones d'activités : Riom Sud-Ménétrol, Espace Mozac, Ennezat et le commerce itinérant regroupé dans des marchés ou des tournées dans les zones rurales.

Ces dernières années il a été constaté un accroissement du commerce à deux vitesses avec un fort développement dans les espaces périphériques (zones d'activités métropolitains/urbains) et une situation critique dans les centres-villes/centre-bourgs avec une augmentation de la vacance des cellules commerciales et de fermeture de commerces de proximité, concernant parfois le commerce de première nécessité (alimentaire).

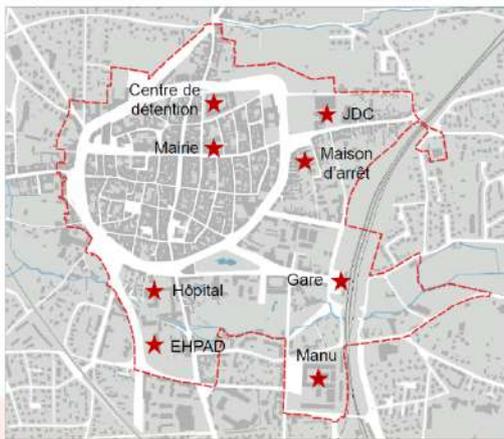
RLV s'est engagée dans un programme de soutien du commerce de proximité au travers de nombreuses actions (accueil des porteurs de projets, boutique éphémère, projet de pépinière de commerces, aides techniques et financières à l'investissement, Assises du commerce, programme Cœur de Ville / ORT) et de consolidation-régulation du commerce de périphérie pour éviter le développement anarchique sur ces espaces (contribution au Document d'Aménagement Artisanal et Commercial, Moratoire commercial, acquisition de foncier, DAAC du Grand Clermont).

La démarche « Cœur de ville » et Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) multi-sites

Le dispositif « Cœur de ville » qui vise à accompagner le développement et la redynamisation des centres-villes de taille moyenne. Le territoire est lauréat pour le centre-ville de Riom. Un comité de projet a été mis en place et associe la ville, RLV, les services de l'Etat (Directte, DDT...), les consulaires et les associations de commerçants.

Le dispositif « Cœur de ville » a évolué en une convention « **Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)** » suite à l'arrêté préfectoral 19-01673 du 20 septembre 2019 homologuant la convention-cadre et un périmètre défini sur la ville de Riom.

Cette convention a permis la définition d'un plan d'actions pour soutenir les initiatives publiques et privées sur différentes thématiques (habitat, commerce, aménagement, etc..) pour une durée de 5 ans sur un périmètre donné dans le centre-ville de Riom.



Périmètre ORT :

De nouveaux droits juridiques et fiscaux pour la redynamisation :

- Aides de l'Anah
- Éligibilité dispositif Denormandie
- Impact sur urbanisme commercial et dispense de CDAC
- Impact sur CDAC en périphérie avec possibilité de suspension sur saisine du Préfet
- Meilleure maîtrise du foncier

Les avantages du périmètre ORT

C'est avant tout la mise à disposition d'une large palette d'outils au service d'un projet de territoire maîtrisé. La convention d'ORT confère des **nouveaux droits juridiques et fiscaux au territoire concerné** pour :

- **Favoriser la réhabilitation de l'habitat** par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au dispositif Denormandie
- **Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville** grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale, mais aussi la possibilité de suspension ;
- **Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux** comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site ;
- **Favoriser la maîtrise du foncier**, en renforçant le droit de préemption urbain et le droit de préemption dans les locaux artisanaux.

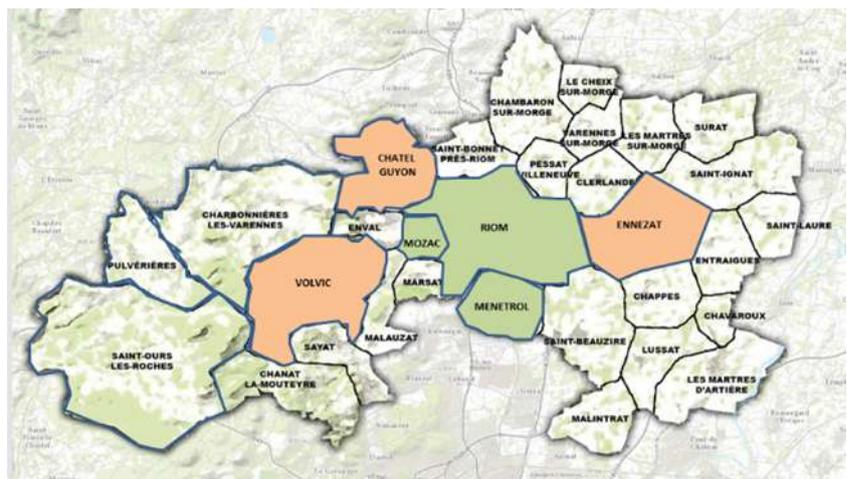
Des périmètres ORT à l'échelle de RLV

La loi Elan a étendu les périmètres ORT des centres-villes à d'autres communes de l'agglomération lauréate du dispositif « Cœur de ville ».

Pour définir les communes concernées, RLV a tenu compte des prescriptions du SCOT (Pôle structurant/ Cœur urbain métropolitain) et des périmètres OPAH en cours. Ainsi les communes retenues et validées en conseil communautaires sont :

2 communes issues du cœur urbain métropolitain :
Mozac, Ménétrol

3 communes définies en tant que pôle structurant :
Châtel-Guyon, Volvic, Ennezat



Développement des zones commerciales périphériques

L'agglomération a validé, dès 2018, l'instauration d'un moratoire sur le développement des zones commerciales périphériques de l'ensemble du territoire au regard des évolutions du développement de l'offre commerciale RLV mais aussi de la métropole (fort développement) : augmentation de plus 20% des surfaces commerciales dans les zones d'activités et diminution de 22% dans le centre-ville

La définition du moratoire s'est inscrite dans un triple objectif :

- **La maîtrise du développement périphérique**
- **L'accompagnement vers une autre forme de développement**
- **L'évolution et appréhension de la mutation des centres-villes et centres-bourgs**

Permettant ainsi :

- L'étude détaillée de certains projets et éviter l'implantation
- La préemption du foncier à Espace Mozac pour des projets de restructuration et réorganisation des dessertes foncières.

Fin 2019, les élus communautaires ont complété les conditions d'application du moratoire en précisant les limites d'extension des grandes surfaces :

- De 500 à 999 m² : 15% d'extension autorisée
- De 1000 à 2000 m² : 10%
- De 2000 m² à 3000 m² : 5%
- Plus de 3000 m² : 0

Programme des aides techniques et financières : aide au développement des TPE/PME en partenariat avec le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes

RLV a débuté fin 2018 un programme d'accompagnement technique et financier à destination des TPE/PME situées dans les centralités et bénéficiant d'un point de vente (commerces). Par le biais d'une convention avec la Région, plusieurs dossiers ont pu être soumis aux commissions d'attributions, 20 entreprises ont pu être bénéficiaires pour l'année 2019.

19 ENTREPRISES SUBVENTIONNÉES PAR RLV : 90 487 €

DEMANDEUR	ENTREPRISE CONCERNÉE	COMMUNE	TYPE DE PROJET/ DESCRIPTIF	MONTANT TOTAL HT	DEPENSES ELIGIBLES	SUBVENTION RLV
Jean François SOLIGNAT	Solignat Traiteur Chanat	CHANAT LA MOUTEYRE	<i>Aménagement d'un local à but commercial, présentation type showroom, espace de dégustation,</i>	56 488 €	50 000,00 €	10 000,00 €
Jonathan BOUTTEFEUX	L'auberge d'Argnat	SAYAT	<i>Matériel</i>	15 021 €	15 021,00 €	3 004,00 €
WASSON THOMAS	Pâtisserie à Chanat-la-Mouteyre	CHANAT LA MOUTEYRE	<i>Atelier de pâtisserie attenant au local du traiteur Jean-François SOLIGNAT</i>	53 935 €	50 000,00 €	10 000,00 €
CHANTELOUBE Stéphane	Création d'un fleuriste à Riom	RIOM	<i>Siège social à Gerzat, volonté de développer un magasin à Riom</i>	60 931 €	50 000,00 €	10 000,00 €

HOLBE Cyril	Saveur des îles à Riom	RIOM	<i>Création d'une épicerie</i>	11 100 €	11 100,00 €	2 221,00 €
VASSORT Alain	En attendant Louise	MENETROL	<i>Développement du restaurant</i>	37 208 €	37 208,00 €	6517,20 €
QUET Romain	Reprise de l'enseigne	RIOM	<i>Reprise d'un restaurant</i>	18 053 €	18 053,00 €	3 610,00 €
Manuella LEITE/ CAUDAL	Développement du caveau du fort à Moutade	LA MOUTADE	<i>Travaux intérieurs, réfection du bar et projet de développement (kiosque à pizza)</i>	51 544 €	20 000,00 €	3 305,80 €
MOREAU Frédéric	Magasin de sous-vêtement à Riom	RIOM	<i>Travaux intérieurs + ameublement</i>	15300 €	15 300,00 €	3 060,00 €
LE TURLUER Sandrine	Magasin enfants à Riom	RIOM	<i>Travaux intérieurs + ameublement</i>	11 995 €	11 995,00 €	1 086,00 €
BERTHIN Noëlline	Restaurant l'impulsif à Châtel-Guyon	CHATEL-GUYON	<i>Ameublement de la cuisine et salle</i>	20 000 €	20 000,00 €	4 000,00 €
MONFILS Delphine	La fée maraboutée (Riom)	RIOM	<i>Travaux d'aménagement intérieur</i>	11 000 €	11 000,00 €	2 816,97 €
PISSAVIN Stéphanie	Le Chante Grelet	CHATEL-GUYON	<i>Travaux d'aménagement du restaurant</i>	23 431,70 €	23 431,70	4686,20 €
AUBERT Elodie	Station-service avec point de vente (Châtel-Guyon)	CHATEL-GUYON	<i>Travaux + ameublement</i>	23 787,97 €	23 787,97 €	7361,30 €
ROCHE Christophe	Café de jeux (Riom)	RIOM	<i>Décoration + ameublement</i>	8653,18 €	8 653,18 €	1 664,61 €
ROUX Christophe	Rénovation tabac presse	RIOM	<i>Rénovation et ameublement</i>	10 000 €	10 000 €	10 000 €
RENAUDIAS Patrick	Reprise d'une supérette de proximité	SAINT-OURS	<i>Rénovation et ameublement</i>	12 000 €	12 000€	2303,38 €
JEAN Catherine	Création d'une parfumerie	RIOM	<i>Matériel</i>	15 000 €	15 000 €	3851,14 €
CHALLAL Bruno	Développement du magasin	CHÂTEL-GUYON	<i>Matériel</i>	10 000 €	5 000 €	1 000,18 €

La boutique éphémère

RLV a poursuivi le travail engagé par Riom Communauté et Volvic Sources et Volcans pour l'ouverture de boutiques éphémères, via la fédération APR qui porte les contrats de bail. Deux boutiques sont ouvertes dans le centre-ville de Riom.

Une première boutique a été ouverte : couture, tricots, peintures, création en bois flotté, café à jeux.

Une seconde a été louée pour un collectif d'artisans d'Auvergne.



Boutique Ephémère du 23 rue du Commerce (Riom)
Peintre : M. Patrick Chincholle

Pépinière de commerces

La communauté d'agglomération souhaite créer un écosystème pour l'accueil des porteurs de projets dans les domaines « Commerce et Artisanat », sur le modèle de la pépinière tertiaire qui a ouvert ses portes à Volvic. Cet outil a pour objectif l'accueil des commerçants et/ou artisans pendant une période d'un à trois ans pour tester leur activité, développer leur projet dans les rues commerçantes des centres-villes et centres-bourgs du territoire.

Ce concept va permettre aux communes confrontées à des carences d'initiatives privées ou à la fermeture récurrente de commerces, d'attirer et favoriser la réouverture de commerces.

Ces futurs équipements mis en place dans des commerces vacants vont permettre :

- La sauvegarde des activités commerciales, la préservation des services et du lien social
- L'accompagnement à la création d'entreprises et l'installation de nouveaux commerces
- L'intervention dans des quartiers ou rues moins attractives
- La maîtrise de l'immobilier commercial en centre-ville ou en centre-bourg

Une boutique placée au centre-ville a été identifiée dans le bourg de Mozac. Les phases d'acquisition et préparatoire de travaux ont pu être finalisées. Les travaux d'aménagement sont prévus pour le 1^{er} semestre 2020 avec un objectif d'ouverture pour l'été 2020.

RLV a acheté ce bien immobilier au prix de 47 842 € dont frais de commission et 50 024 € avec les frais EPF SMAF.

Les multiples ruraux

Le projet des Martres-sur-Morge

L'agglomération porte la création-développement de 9 commerces multi-services (Sayat, Pulvérières, Chambaron, Cellule, Le Couriat), des multiples-ruraux (Charbonnières-les-Varennes, Volvic) répartis sur sept communes.

La commune Martres-sur-Morge a sollicité RLV dans l'accompagnement du commerce de proximité, propriété de la commune. Une réflexion a été menée avec la commune et l'exploitante pour envisager l'extension du commerce actuel. Après étude, la phase architecturale et technique a pu être engagée avec un maître d'œuvre (Cabinet ADEQUAT Architecture).

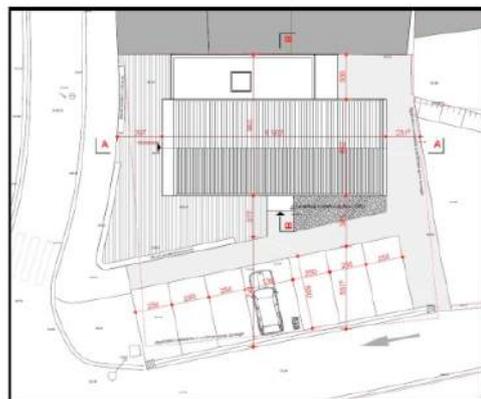
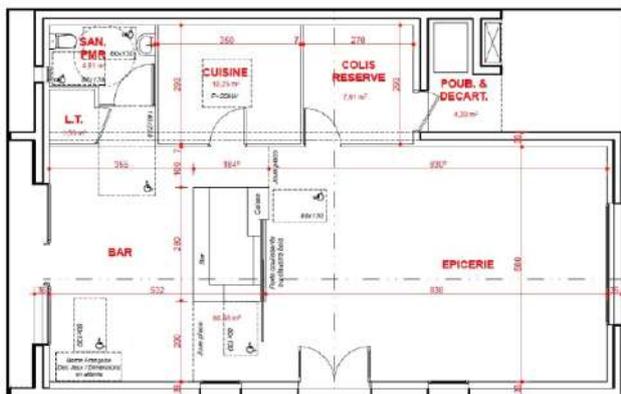
Plan de situation



Plan de situation dans le Bourg



Le projet se compose d'un bâtiment de 106 m² (surface utile) et d'un espace extérieur avec une épicerie et un espace bar de 81 m², et de locaux réserves et techniques : 25 m²



Projection de la future épicerie

Ce projet dont l'ouverture est prévue en 2020 permettra à l'exploitante de développer l'activité de l'épicerie en valorisant des produits locaux de qualité et d'agrandir l'espace bar-petite restauration. Les travaux sont prévus pour mi-2020.

Plateforme numérique locale pour le commerce de proximité

La communauté d'agglomération a fait l'acquisition en septembre 2019 d'une plateforme numérique pour dynamiser le commerce local.

Les modes de consommation sont en pleine évolution et la digitalisation du commerce apparaît désormais comme un enjeu majeur. Dans cette perspective, la collectivité souhaite accompagner les commerçants locaux à réaliser leur transformation digitale.

Les commerces et services situés en centre-ville, centre-bourg et dans les quartiers pourront disposer, moyennant un abonnement de 15 à 25 € mensuel, d'un véritable mini-site vitrine hébergé sur une plateforme collective, avec la possibilité de mettre en avant un catalogue de produits, de diffuser des offres promotionnelles et même de vendre en ligne.

Le caractère collectif de la démarche permet aux acteurs locaux utilisateurs de bénéficier d'une visibilité optimum grâce au référencement naturel. Le contenu de la plateforme sera évolutif et il sera également accessible via une application mobile. Il sera régulièrement actualisé pour retenir l'intérêt des consommateurs (jeux concours, produits et promotions du moment...).

Par ailleurs, chaque commerçant fera l'objet d'un accompagnement gratuit et personnalisé par les services de RLV, notamment lors de la prise en main de l'outil. Le lancement au grand public est prévu en juin 2020.

Animations centres-bourgs et centres-villes

RLV en fête (animations) : 7 au 24 décembre

Partenariat avec la ville de Riom et la Fédération des commerçants et APR (Association pour la promotion Rimoise)

Participation financière RLV 25 000 €

Répartition par commune :

- Riom 17 000 €
- Châtel 4 000 €
- Volvic 2 000 €
- Ennezat 2 000 €

Fréquentation : 50 et 300 personnes pour les petits spectacles et plus 500 personnes pour les parades et grands spectacles.



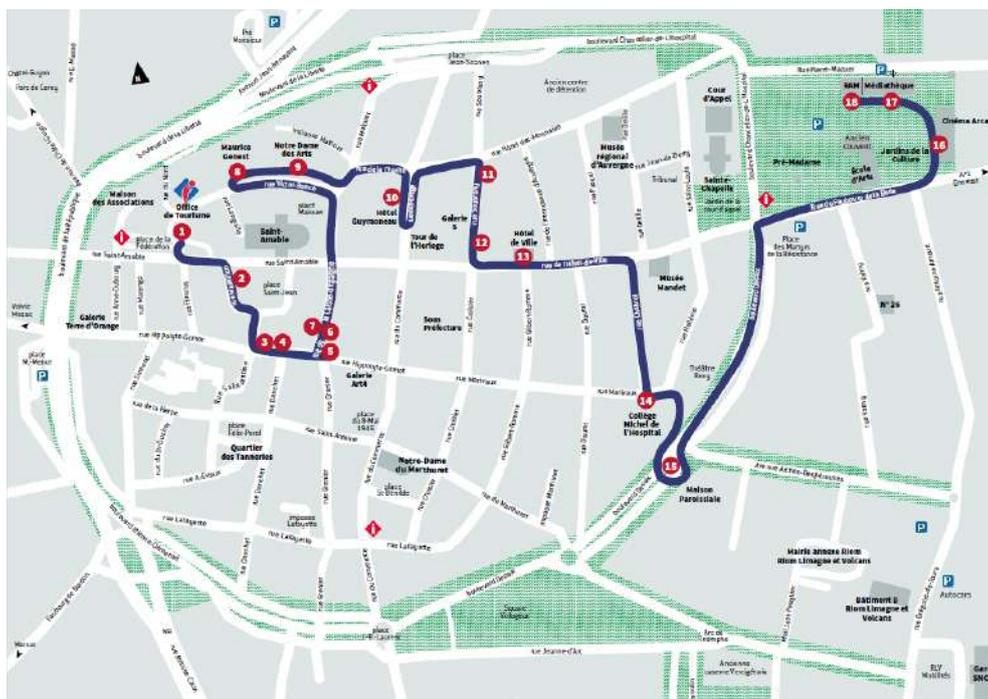
Spectacle Elixir, décembre 2019

Riom, Ville d'Artisans : 29 novembre au 1^{er} décembre 2019

Manifestation organisée par l'association *Les Ateliers des palais*, en partenariat avec la commune de Riom, RLV et l'Office de Tourisme Terra Volcana
62 artisans ont participé à la manifestation.



Edition décembre 2019 « Riom, Ville d'Artisans » au Cinéma Arcadia



Assises du commerce : 18 novembre à Riom

2^{ème} édition : 130 participants, dont environ 40% de commerçants de RLV et des territoires alentours. Manifestation fédératrice autour de la redynamisation du commerce de proximité, Partenariat avec la CCI et la CMA, avec des ateliers ciblés et des conférences portant à la fois sur des enjeux locaux et nationaux.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le territoire communautaire bénéficie d'une attractivité touristique forte de par la richesse de son environnement avec la présence à l'Est de la Plaine de Limagne et de rivières, et à l'ouest de la présence des Volcans d'Auvergne dont une partie est intégrée au périmètre reconnu à l'UNESCO « Faille de Limagne, Chaîne des Puys ».

Riche de ces atouts, le territoire est propice à la pratique du tourisme vert et de pleine nature, il a été labellisé en 2018 : Territoire d'excellence des activités de pleine nature.

RLV bénéficie également d'équipements touristiques structurants qui figurent parmi les plus fréquentés au niveau régional : Vulcania, le Volcan de Lemptégy, la Grotte de la Pierre, l'espace Information des Eaux de Volvic.

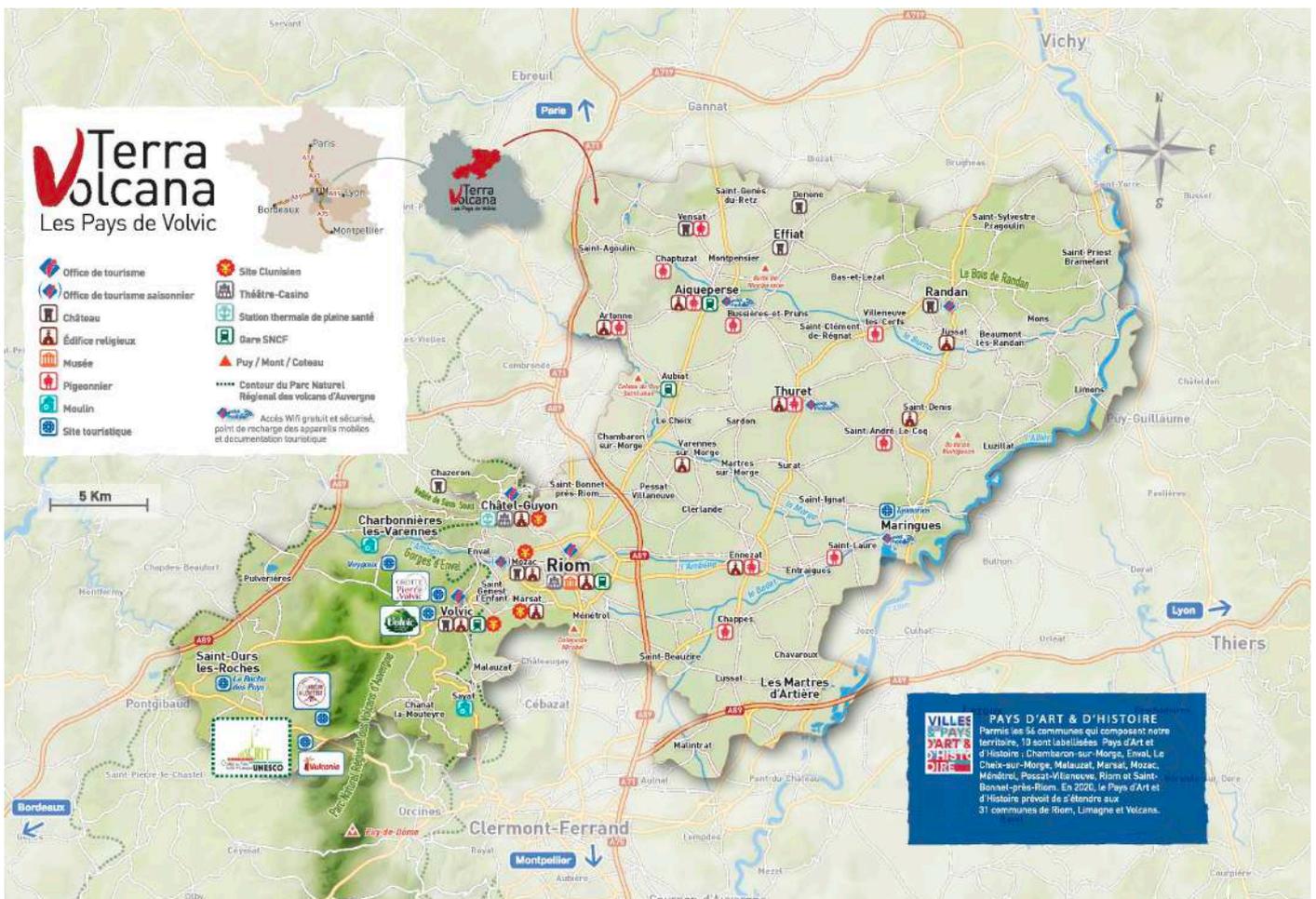
Cette attractivité touristique est complétée par une activité thermale de qualité avec la ville de Châtel-Guyon en phase de développement et renouveau avec la création d'un nouvel établissement thermal et d'équipements annexes (resort, résidence tourisme) dont l'ouverture est prévue au printemps 2020.

Il bénéficie d'une offre patrimoniale et culturelle de qualité (musées, manifestations culturelles...) et du label « Pays d'Art et d'Histoire » soulignant la qualité et la diversité de son patrimoine.

L'Office de Tourisme et du Thermalisme intercommunal: un outil au service de l'organisation touristique territoriale

Prenant la suite depuis le 1^{er} janvier 2019 des offices de tourisme de Châtel-Guyon, Riom-Limagne et Volvic, l'Office de Tourisme Terra Volcana-les Pays de Volvic a vu son territoire s'agrandir (56 communes) et se compose désormais d'une équipe de 11 professionnels expérimentés, déterminés à conforter la destination comme une terre d'excellence. Ils s'appuient sur un potentiel touristique exceptionnel, basé sur de nombreux atouts : des sites emblématiques, une grande richesse patrimoniale, une importante variété d'activités de pleine nature.

Territoire d'intervention de l'Office de Tourisme et du Thermalisme Intercommunal



Ses principales missions sont les suivantes :

- La mise en œuvre de la politique locale du tourisme et du thermalisme définie par l'EPCI
- Assurer les missions d'accueil et d'information des touristes
- L'organisation de la promotion touristique du territoire de RLV et de Plaine Limagne, associées par convention (art. L. 5214-16-1 CGCT),
- La conception des séjours et leur commercialisation dans les conditions prévues par la loi 92-645 du 13 juillet 1992
- L'animation et la valorisation des atouts touristiques, patrimoniaux, culturels et naturels
- L'orchestration du réseau socioprofessionnel

Son organisation

Un siège social à Riom, deux bureaux d'accueil permanents à Volvic et Châtel-Guyon, et des bureaux d'accueil saisonniers validés chaque année (Site du Goulet, Château de Randan, ...).

Nouveautés

- Le rachat des murs de l'office de tourisme de Châtel-Guyon acté par le conseil communautaire en novembre 2019
- L'engagement du projet de la Maison de sites des activités pleine nature / Unesco/ et bureau d'information touristique sur le site du Goulet à Volvic

Ses ressources

- Reversement de la taxe de séjour des 2 territoires des EPCI concernés : Plaine Limagne et Riom Limagne et Volcans
- Subvention Riom Limagne et Volcans
- Soutien financier des partenaires de Plaine Limagne sur la base d'un montant forfaitaire pour les missions communes (communication, numérique, accueil, etc..) et d'un montant révisé chaque année en fonction des missions spécifiques (bureaux d'accueil sur le Château de Randan, animations et visites guidées, etc..)
- Contributions des professionnels du tourisme selon les formules proposées en terme de prestations (niveau de communication, accès aux éducteurs, distribution de plaquettes, exposition, etc..)
- Vente de produits boutique et prestations de commercialisations.

Contributions financières :

Subvention annuelle : 600 000 € dont 50 000 € pour l'investissement

L'Office de Tourisme et du Thermalisme Intercommunal a signé une convention de trois ans avec l'agglomération permettant de fixer les objectifs donnés par RLV, les résultats attendus, les évaluations ainsi que les moyens annuels.

Chiffres clés

+ 32 000 visiteurs accueillis et renseignés

Provenance des touristes étrangers

Belgique : 21 %
Allemagne : 15 %
Pays Bas : 13 %
Royaume-Uni : 12 %
Espagne : 8 %
Suisse : 8 %
Italie : 7 %

Typologie clientèle

Familles 24% / Couples ou duo 43%

Motif de fréquentation de l'office de tourisme

31% visite de sites touristiques
25% patrimoine culturel
22% demandes générales
16% activités de pleine nature

Actions menées auprès des professionnels du tourisme

223 adhérents
Plus de 1000 fiches sur la plateforme touristique APIDAE permettant de référencer les offres du territoire
3 journées techniques organisées avec plus de 300 participants
9 ateliers réalisés avec 78 participants et 50 accompagnements individuels
2 éducteurs avec plus de 40 participants
2 clubs business avec plus de 25 participants

LES GRANDS PROJETS EN MATIÈRE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Aménagement de la voie douce « Thermal Express » : tranche I

L'agglomération Riom Limagne et Volcans a mis en place un projet de création d'une voie douce mixte (cycle-piéton) entre Riom et Châtel-Guyon afin de favoriser les mobilités quotidiennes et touristiques.

La première partie de la voie douce "Thermal Express" a été inaugurée jeudi 11 juillet 2019 à Châtel-Guyon, point de départ nord du sentier. Le cheminement en "stabex" permet aux piétons et cyclistes de découvrir le tracé emprunté de 1912 à 1971 par le train "Thermal Express", qui emmenait les curistes de Riom à la cité thermale. Certains tronçons comportent encore du ballast d'époque qui atteste de l'authenticité de la voie. A terme, des panneaux pédagogiques (faune, flore, patrimoine) jalonnent le sentier.



Balade sur le « Thermal Express »



Plan de la tranche 2

Le projet « Thermal Express »

Relier Châtel-Guyon à Riom (1^{ère} tranche)

Relier Châtel-Guyon à la voie verte de l'Ambène (Mozac, Enval) (2^{ème} tranche)

Calendrier

Phase 1 : Aménagement de 3,5 km permettant de relier Châtel-Guyon à la Chapelle St Don puis à Riom : mai à fin juin 2019

Phase 2 : connexion avec une portion de l'ancienne voie ferrée Thermal Express sur un chemin public longeant ensuite la rocade jusqu'à la voie verte de l'Ambène.

Depuis sa mise en service, il a été constaté une forte fréquentation de cette voie douce. La réalisation de la tranche 2 est prévue pour le printemps 2020.

Réaménagement du bâtiment des Thermes Henry à Châtel-Guyon

L'exploitation de l'eau thermale a été confiée à France Thermes, qui ouvre un nouveau complexe thermal en 2020.

La communauté d'agglomération et la commune de Châtel-Guyon s'interrogent sur le devenir des Thermes Henry. Ce bâtiment situé au cœur du parc thermal de la station, gagnerait à être préservé de par ses qualités architecturales et patrimoniales, tout en lui attribuant de nouveaux usages.

Le site pourrait s'inscrire comme projet de développement économique et touristique de la station.

Les cabinets Sintec, Spalato et CIDECO vont réaliser une étude diagnostique du bâtiment et déterminer le potentiel d'activités pour une destination économique et tertiaire.

Le scénario le plus probant consiste à démolir l'ensemble des bâtiments à l'arrière, de manière à fournir aux bâtiments conservés un important linéaire de façade éclairée. Cette nouvelle configuration permettrait un découpage facile et des possibilités d'accès séparés, et offrirait une surface de 4950 m² ainsi que la création d'un parking d'une quarantaine de places.

Maison de site Unesco et activité de pleine nature du Goulet à Volvic

Lors de la création de l'Office de Tourisme en 2018, il avait été rappelé le projet en cours pour la création d'une maison de site des Activités de Pleine Nature sur le site des Sources de Volvic, maison comprenant également un futur Bureau d'Information Touristique, pour lequel le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme lui conférerait une vocation « Porte d'entrée nord du Territoire Unesco ».

Un site et un bâtiment ont été identifiés, ils ont fait l'objet d'une première étude par Volvic Sources et Volcans. Transformation d'un ancien bâtiment situé sur le site du Goulet ou sur le site des Sources de Volvic (Étude Atelier Zou / Étude architecturale par la Coopérative de Gelée Royale). L'agglomération pourrait acquérir cet édifice, ainsi qu'une partie de la parcelle et pour l'installation de la Maison des Activités de Pleine Nature/ Bureau d'Information touristique.



Plan de situation



Bâtiment de la future maison de site

Après plusieurs mois d'échanges avec le groupe Danone d'une part et la Mairie de Volvic d'autre part, il a été validé en conseil communautaire d'octobre 2019 le rachat du bâtiment et une partie du terrain pour un montant de 250 000 €.

La Mairie de Volvic procédera à l'acquisition d'une parcelle sur le même secteur permettant à terme la réalisation d'un grand parc de stationnement avec ombrières, aménagement paysager sur l'ensemble du site du Goulet dans l'objectif de rendre ce dernier piéton.

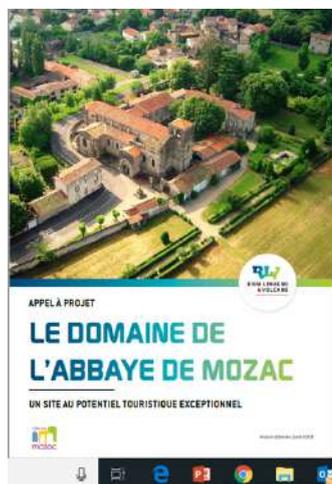
Afin de ne pas trop déstabiliser le centre-bourg de Volvic par le déplacement de l'Office de Tourisme du bâtiment municipal actuel (ancienne halle), il a été convenu que le centre-ville de Volvic soit doté chaque année pour la saison touristique d'un chalet d'accueil complémentaire (comme celui présent actuellement sur le site du Goulet).

Le cabinet BRUNO BRUN Architectes à Clermont-Fd, a été sollicité pour mener à bien ces études architecturales sur le 1^{er} semestre 2020 pour un démarrage de travaux à l'automne 2020.

Abbaye de Mozac

Riom Communauté avait engagé fin 2016 une étude de faisabilité du site de l'Abbaye de Mozac pour un développement touristique, culturel et économique de ce domaine (propriété publique, avec un site partagé entre RLV et la Mairie de Mozac).

Conformément aux conclusions validées, il a été engagé une phase de consultation en appel à projets pour la recherche d'investisseurs.



Différents supports de communication ont été utilisés à cette occasion : site internet RLV, réseaux sociaux, sites spécialisés : Journal L'Officiel du Tourisme, La Gazette du Tourisme, le BOAMP, le Moniteur, ...

Malgré des marques d'intérêt sérieuses, aucune offre n'a été déposée auprès de la communauté d'agglomération.

Il est prévu une recherche complémentaire, en partenariat avec la commune, courant 2020.

Aires de camping-car

L'agglomération dispose de 4 aires de camping-car :

Commune	Nbre de places	Période	Tarif	Rejet eaux grises/noires	Eau claire Borne de service	Électricité	Poubelle
Riom	4	48 h max	Gratuit	Gratuit	Gratuit		Container
Châtel-Guyon	14	01/01 au 31/12	5 €/jour	Gratuit	2 €/10 min + 1h électricité	2 €/ 2 heures Borne	Container
Paugnat	12		Gratuit	Gratuit	2 €/10 min + 55 min électricité		Container
Le Cheix	7		Gratuit	Gratuit	Gratuit	Non	Container

La commune de St Bonnet-près-Riom dispose d'une aire municipale (gratuite) de 2 places.

Capacité totale sur le territoire : **39 places dans les équipements publics**

Les aires enregistrent une augmentation de fréquentation en cohérence avec le développement actuel du camping-car et l'augmentation notoire des séjours de camping-caristes : une évolution de 24%.

Les aires de camping-car les plus fréquentées sont celles de Châtel-Guyon et du Cheix sur Morge.

L'aire du Cheix-sur-Morge, entièrement gratuite génère de fortes dépenses de consommation au niveau de l'eau.

Elle sera désormais équipée de bornes automatiques (paiement par carte bancaire uniquement) pour rendre le stationnement et les consommations payants, avec une mise en service lors de la saison estivale.

En cours de réflexion : mise en place d'une nouvelle aire de camping-car de grande capacité sur la commune de Riom et évolution de l'aire de Châtel-Guyon.

Randonnées

Développement de la randonnée pédestre et VTT sur le territoire communautaire.

Réalisation du balisage global pour :

Les randonnées existantes sur la partie Volcans

Les randonnées confirmées sur le territoire de Limagne

La voie « Thermal Express »

Partenariat avec les associations :

Les amis de St Jacques

L'association Balinzat

Randonnée itinérante : la Morge

Un travail de grandes randonnées et itinérance est en cours pour la mise en œuvre d'un chemin le long du cours de la rivière Morge, liaison entre l'Est et l'Ouest du territoire et permettant de lier la rivière Allier et la Chaîne des Puys.

Un travail de concertation a été mené avec les communes, présentation du chemin et de ses variantes. L'année 2020 va être une année importante pour la réalisation de ce projet avec le souhait de démarrer les premiers aménagements et la négociation du foncier avec les riverains et propriétaires.

Randonnée itinérante : l'Allier

La Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département du Puy-de-Dôme, ainsi que le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Clermont, ont identifié comme projet structurant **le développement d'un itinéraire aménagé le long de la rivière Allier**. Il constitue un des 6 itinéraires prioritaires définis par la Région, inscrit dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020. Cet itinéraire, nommé **Via Allier**, viendra compléter l'offre existante constituée par la Via Rhona, la Via Fluvia.

La Région, le Département et le PETR du Grand Clermont s'accordent sur la nécessité de poursuivre un partenariat ambitieux afin de réaliser rapidement la totalité de l'itinéraire en privilégiant au maximum les voies vertes en site propre le long du Val d'Allier et en définissant un programme d'aménagement de qualité.

Ce projet s'appuie également sur un partenariat étroit avec les EPCI concernés par le linéaire du Val d'Allier, acteurs essentiels en termes de promotion et d'attractivité du territoire.

Le programme d'aménagement est estimé à 20 M € HT sur le périmètre du Puy-de-Dôme, acquisitions foncières comprises, et ce coût devra être affiné par des études plus précises.

La Région s'engage fortement sur ce dossier avec un accompagnement financier d'environ 60% du coût de l'investissement soit une participation d'environ 12 M € pour le tracé Puy-de-Dômois, à laquelle s'ajoutera une participation du Conseil Départemental.

Le coût résiduel sera ensuite réparti entre les différentes collectivités en s'appuyant sur plusieurs critères dont le linéaire en km, la population, le potentiel fiscal/habitant.

RLV est concernée par la réalisation du tronçon nord, la voie verte sera située côté « Rive Gauche » pour une liaison avec la Morge et le reste du territoire.

Implication des EPCI en termes de linéaire

CC Plaine Limagne	29 kms	60,4%
CC Entre Dore et Allier	7 kms	14,6%
Billom Communauté	7 kms	14,6%
Clermont Auvergne Métropole	3 kms	6,3%
Riom Limagne et Volcans	2 kms	4,2%

La Plaine de Limagne - Entre Dore et Allier - est le territoire le plus concerné par la voie verte en kms, avec cependant des faiblesses en termes de population (20 000 habitants) et de ressources.

Afin de mettre en place un financement solidaire et après un accord entre les 2 EPCI (RLV et Plaine de Limagne), il a été acté la prise en charge supérieure par l'agglomération.

Contribution financière estimée à 250 000 €.

Festival de Balades d'automne : découvrir la richesse du territoire 19 au 27 octobre

Cette 11^{ème} édition s'est déroulée sur neuf jours, en partenariat avec les associations locales, co-organisatrices d'une ou plusieurs randonnées. Elle a lieu sur l'ensemble des communes de RLV, élargi au territoire communautaire de Plaine Limagne.

Les chiffres clés

41 balades
21 communes
19 associations
7 prestataires
1 574 participants
38 festivaliers par balade



Augmentation de 15% de la fréquentation en dépit de la météo

LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Centre d'Hébergement Clair Matin à Saint-Ours-les-Roches

Créé par Volvic Sources et Volcans, cet établissement permet de répondre à une demande importante d'hébergements touristiques pour les groupes : scolaires, colonies et la pratique d'activités sur le thème de la volcanologie, sport de pleine nature, découverte environnementale.



Clair Matin : cour arrière (sud)



Hébergement Clair Matin

D'une **capacité de 140 lits**, la gestion de cet établissement, propriété de l'agglomération RLV, fait l'objet d'une délégation de service public attribuée à Union française des colonies de vacances (UFCV) depuis 2017.

Le bilan d'activité est présenté tous les ans au printemps, les chiffres pour l'année 2019 ne sont pas encore validés.

Bilan année 2018

Chiffre d'affaires : 389 000 €

Augmentation de 170 %, exercice antérieur incomplet, 7 mois d'activité pour un chiffre d'affaires de 226 000€.

Une redevance annuelle RLV pour un montant de 70 000 €

Fréquentation

Nuitées : 11 000, dont 4 670 passagers

Typologie : 46 % scolaires de mars à juin - séjours courts principalement pour visite du site Vulcania

Objectifs 2019 : 12 500 nuitées pour un Tour Opérateur 36 % sur 8 mois

Création de produits packagés

De nouvelles actions ont été calées en matière de communication et marketing :

- Une commercialisation directe des séjours scolaires via un site internet : séjours-scolaires.ufcv.fr
- Une restructuration du site internet

La Grotte de la Pierre à Volvic

Ce site est issu d'une coulée de lave du Volcan de la Nugère entré en éruption il y a 13 000 ans dans une ancienne galerie de Pierre de Volvic exploitée dès le 13^{ème} siècle.



Grotte de la pierre de Volvic : galerie intérieure

Grâce à un cheminement original sous forme de scénovision au cœur de cette galerie, c'est toute l'histoire de la Pierre de Volvic qui est dépeinte : de l'origine de la galerie à la vie quotidienne des volvicois, de la rudesse du travail aux utilisations de la pierre... avec un focus sur la vie de Jean Legay-Chevalier, exploitant de la galerie et découvreur de la source des eaux de Volvic.

La gestion de cet établissement public fait l'objet d'une délégation de service public attribuée à la SARL Maison de la Pierre pour une durée de 5 ans. Cette délégation de service public a été prorogée jusqu'à fin 2020. Un nouvel espace zone de visite « La Pierre Éternelle » a été réalisé par RLV en 2016, avec pour objectif la mise en valeur des professionnels de la pierre : façonnage, sculpture, taille de la pierre et un regard plus moderne : exposition de sculpture, lave émaillée, etc...

Marketing : travail commun de packaging réalisé avec le Volcan de Lemptégy (entrées communes, pass 2 établissements, etc..)

Le bilan d'activité est présenté tous les ans au printemps, les chiffres pour l'année 2019 ne sont pas encore validés.

Bilan année 2018

Fréquentation

45 359 visiteurs dont 42 580 payants

Chiffre d'affaires : 268 738 €

Recettes prestations annexes

Atelier d'émaillage

Géocaching

Recettes boutiques :

Forte activité pendant la période estivale

51,36% de la fréquentation annuelle, soit plus de 23 000 visiteurs

Fréquentation journalière estivale : 800 voire 900 visiteurs

Typologie des visiteurs

80% Individuels

20% Groupes (40% adultes / 60% scolaires),

Provenance

36% originaires d'Auvergne Rhône-Alpes

5% de clientèle étrangère (belges, suisses, néerlandais...)

Redevance RLV calculée sur la base du nombre de visiteurs payants, soit un montant de 33 212 €

Bilan 2018 : positif avec une légère baisse de la fréquentation de 5%

AGRICULTURE

Bilan des actions agricoles sur 2019

Le Projet Châtaigneraie
4^{ème} édition
Co-organisation avec la MFR
Gelles

Les visites scolaires
Public scolaire
Grand public

**Animation /
Coordination**
Avec les structures
partenaires : Chambre
Agriculture, ADIRA, MFR

L'animation agricole
*Réunions territoriales
*Projet d'Echange Amiable
*Transmission reprise

La prospective foncière
Repérage et analyse des
zones en friche
Recherche et contacts
propriétaires

**Les secondes rencontres
Territoriales**
La formation
La valorisation et les circuits
courts

Le projet viticole
Accompagnement et
médiation pour recherche
de solution (fédération,
propriétaires)

**L'accueil des porteurs de
projets**
8 demandes pour du
foncier (maraichage +
élevage)

Les Fermes en Balades
5 Fermes,
Visite pédagogique



www.rlv.eu

Le projet châtaigneraie

Les propriétaires des vergers de la châtaigneraie de Volvic ont ouvert leurs portes aux jeunes de la Maison familiale et rurale de Gelles pour la cueillette de châtaignes. Une tonne de châtaignes a été revendue essentiellement en circuit court au prix de 4,5 € le kilo.

Les fermes en balade : 12 mai 2019

Le Cheix : Ferme Belin

Maupertuis à Riom : Grange du Pourra

Pulvérières : Gaec du Suc

Ennezat : Nicolas Mosnier

Ménérol : Cave Montel

Egales : Ferme des Cormiers



REMERCIEMENTS ET INSCRIPTIONS

24 73 51 20 - com@riolv.com



Ferme E. Belin



Vignes B. Montel



Ferme des Cormiers, Egaulles (Volvic)



Ferme du GAEC du SUC (Pulvérières)

Les deuxièmes rencontres territoriales de l'agriculture : 29 novembre 2019

A l'initiative de l'agglomération ce rendez-vous rassemble les professionnels de toutes les filières agricoles et agro-alimentaires, les partenaires privés et publics pour un échange autour de thématiques fortes et d'actualité du secteur agricole.

Il permet de mieux comprendre les besoins et attentes des agriculteurs, favoriser leur rapprochement avec les acteurs du territoire, contribuer à la valorisation des savoir-faire. Les thématiques de l'information et de l'innovation sont abordées.

Lors de cette 2^{ème} édition, les questions liées à la formation initiale et l'apprentissage, à la transformation et valorisation des productions locales ont été évoquées.



2^{èmes} Rencontres territoriales de l'Agriculture

Les visites des exploitations par les établissements scolaires

3 classes des écoles primaires du territoire ont pu bénéficier d'une visite d'exploitation : GAEC du SUC à Pulvérières et visite de la grange du Pourra à RIOM.

SERVICES À LA POPULATION

SPORT

Un axe fort qui participe pleinement à la dynamique territoriale.

L'agglomération gère 4 équipements sportifs structurants reconnus d'intérêt communautaire. Elle accueille et soutient également sur son territoire de nombreuses manifestations sportives de grande envergure.

Installations sportives	Principales associations utilisatrices	Manifestations organisées en 2019
Centre Régional de Tir à l'Arc	Les Archers riomois : 188 licenciés	40 ans du club Championnat de France Division 1 Championnat de France individuelles Jeunes et adultes
Centre de Tennis Couvert	La Fédération de Tennis : 297 licenciés	Tournoi multi chances dames 2 Tournois multi chances jeunes Open
Gymnase Aimé Césaire	Le Club Rappel d'Escalade : 185 licenciés Le Riom Badminton Club : 97 licenciés	Club Rappel : Téléthon Riom Badminton : Tournois et championnats Tournoi Tournoi
La piscine Béatrice Hess	Cercle des Nageurs Riomois : 311 licenciés Nasatri : 81 licenciés Synchro Riom : Natation artistique 107 licenciés & aquagymnastes : 369	4 ^{ème} Journée Départementale Jeunes Fête du Cercle des Nageurs Riomois Gala natation synchronisée Le Synchronat

Critérium du Dauphiné :

Le 11 juin 2019, la Ville de Riom et RLV ont eu la fierté de recevoir l'arrivée de la 3^{ème} étape de la prestigieuse course cycliste du Critérium du Dauphiné. L'étape reliait le Puy-en-Velay à Riom, soit une distance longue de 172 km. La course a traversé plusieurs communes de l'agglomération. Elle a réuni les meilleurs cyclistes mondiaux et des dizaines de médias de toute la planète favorisant une visibilité importante du territoire. Tout au long de la journée, de nombreuses animations grand public ont eu lieu en centre-ville de Riom en collaboration avec l'ensemble des commerçants. Plusieurs groupes scolaires de l'agglomération ont aussi pris part aux festivités en participant à divers ateliers autour du vélo, organisés à Riom et à Ennezat.



Public Critérium Dauphiné



Arrivée Critérium Dauphiné

Le Centre de Tir à l'Arc et Terre de jeux 2024

A l'occasion du Congrès des Maires de France le 20 novembre 2019, la liste des 500 premières communes et intercommunalités labellisées « terre de jeux 2024 » a été dévoilée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Au sein de cette liste, on compte 7 collectivités auvergnates dont fait partie Riom Limagne et Volcans. L'obtention de ce label lance le début de la fête olympique sur notre territoire.

TERRE DE JEUX 2024 POUR LES COLLECTIVITÉS



Riom Limagne et Volcans a également positionné le Centre Régional de Tir à l'arc comme Centre de Préparation des JO 2024 pour accueillir une ou plusieurs délégations d'athlètes internationales.

La détermination des candidatures retenues par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques se fera dans le courant du 2^{ème} trimestre 2020.



Centre Régional de Tir à l'arc



Tir à l'arc : Tournoi National Jeunes

La piscine Béatrice Hess

Cet équipement sportif développe de nombreuses activités :

L'apprentissage de la natation : école de natation pour enfants et adultes, cours particuliers

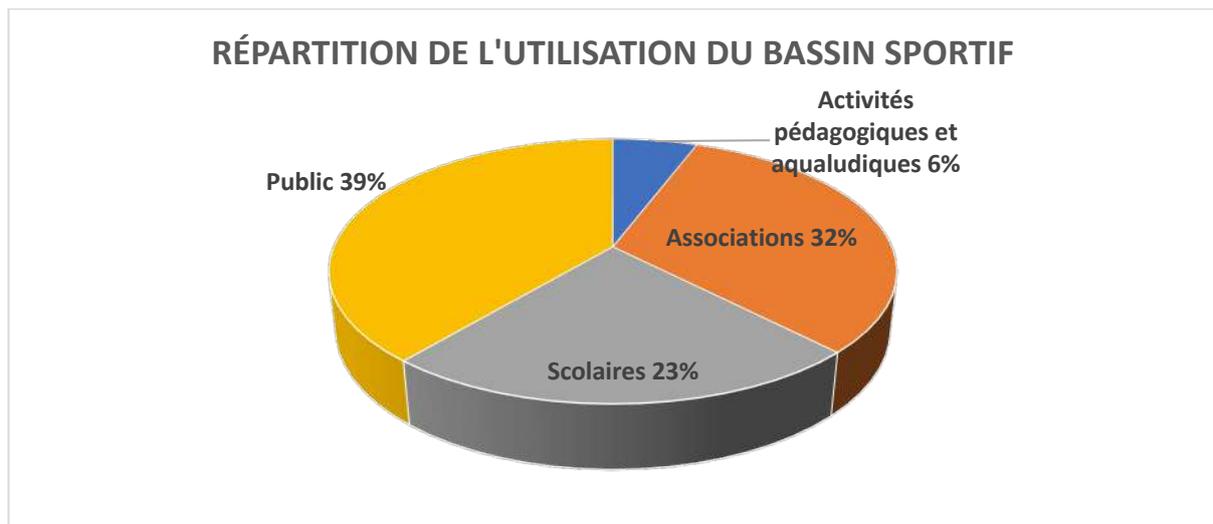
L'apprentissage scolaire depuis le CP jusqu'au lycée

La dépense physique et le loisir : créneaux libres tout public

Cours : aquabike, aquagym, aquagym adaptée, natation prénatale

Développement des actions associatives : natation sportive, natation synchronisée, plongée, bébés nageurs, sport adapté

Bilan de l'activité en 2019 en quelques chiffres



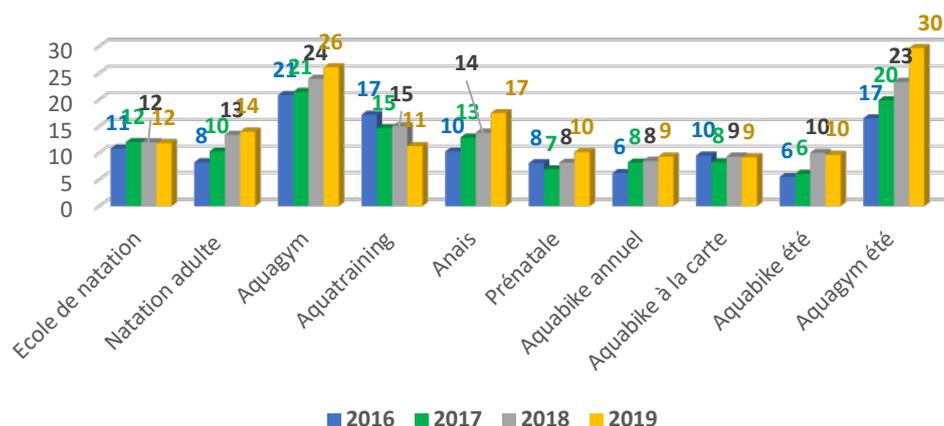
Taux d'occupation globale : 95.5% pour le bassin sportif et 85% pour le ludique.

Fréquentation globale : 170 600 usagers sur l'année ⇒ 530 personnes par jour d'ouverture

Fréquentation du public :

- Temps scolaire : 220 personnes par jour
- Vacances scolaires : 365 personnes par jour
- Activités pédagogiques et aqualudiques : saturation de l'offre

FRÉQUENTATION ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET AQUALUDIQUES



Fête de la piscine : 15 juin 2019

Organisation d'un Swimrun le matin
 Animations pour les enfants de l'école de natation
 Animations pour le tout public l'après – midi
600 personnes sur la journée – 1 420 € reversés à l'Unicef



Fête de la piscine

Projet d'extension de la piscine

Après une phase de diagnostic et de concertation, écriture du programme : lancement du concours pour le choix d'un architecte.

Grandes lignes du projet :

- Passage de 575 m² de bassin à 1025 m², soit 450 m² de bassins supplémentaires
- Conservation du bassin sportif actuel 25*15 m (6 lignes de nage),
- Création d'un bassin 25*10 m (4 lignes de nage) en lieu et place des bassins et équipements actuels
- Une extension comprenant : un bassin dédié aux activités, un bassin loisirs détente, une pataugeoire et des jeux d'eau, un espace bien être, un pentagliss
- Reconfiguration des plages existantes et création d'un kiosque buvette
- Augmentation de la capacité d'accueil des vestiaires scolaires et associatifs
- Rendre efficaces les locaux techniques
- Amélioration de la performance énergétique

Le coût des travaux à ce stade est estimé à 5 911 000 € HT, auquel pourraient s'ajouter des **options** suivantes, évaluées à **1 125 000 € HT** (ouverture large de l'extension vers l'extérieur, toboggan extérieur, slashpad, inox revêtu, reprise des baies vitrées).



Conférence de presse : accueil du Tour de France en 2020

Au lendemain de la présentation officielle du parcours du Tour de France 2020, élus et organisateurs de l'épreuve cycliste ont mis l'accent sur « l'étape des volcans » entre Châtel-Guyon et le site du Puy Mary (Cantal), lors de la conférence de presse qui s'est tenue à Châtel-Guyon le 17 octobre 2019.

La cité thermale de Châtel-Guyon rejoindra le parcours de la Grande Boucle 2020, la plus grande épreuve cycloportive au monde.

Initialement prévu pour se tenir du 27 juin au 19 juillet 2020, il a été reporté en raison de la pandémie de Covid-19 et partira de Nice le 29 août pour se terminer le 20 septembre à Paris, le Tour de France traversera les plus beaux territoires français avec une étape au départ de Châtel-Guyon le 11 septembre. 22 équipes s'engageront devant le Centre culturel de la Mouniaude pour cette 13^{ème} étape, avec les meilleurs internationaux et français du moment. Le peloton traversera la cité thermale et son patrimoine emblématique pour arpenter la Chaîne des Puys, patrimoine mondial de l'UNESCO, en direction du Puy Mary.

Cette étape s'élancera de la cité thermale, en direction de Riom puis de la Chaîne des Puys. Au total, 191 km de montagne, avec 4400 m de dénivelé.

Fonds de concours de RLV aux communes

Deux fonds de concours ont été attribués en 2019 pour les opérations suivantes :

- Les travaux de modernisation de la piste de BMX à Mozac. Ce projet présente un intérêt pour le territoire, il permettra l'accueil de 130 licenciés du territoire de RLV. Mais aussi en termes d'attractivité dans la mesure où cet équipement organise des événements, des compétitions régionales voire nationales.

- La création d'un pôle raquette situé au complexe sportif de la Vouée à Châtel-guyon. L'équipement comprend 2 courts de tennis couverts, 2 courts extérieurs, un terrain de squash et de padel, qui a une vocation supra communale pouvant accueillir les licenciés du territoire communautaire sur des créneaux réservés. Ce nouvel équipement va permettre d'élargir l'offre tennistique et le développement de cette discipline sur notre territoire.

CULTURE

Les Jardins de la Culture

Le projet des « Jardins de la Culture » créé sur le site de l'ancien couvent des Rédemptoristes porté par Riom Limagne et Volcans comprend l'implantation d'une médiathèque intercommunale, le relais d'assistants maternels de RLV et un complexe cinématographique de trois salles et des écoles municipales d'arts plastiques et de musique de la ville de Riom, le tout lié par deux jardins paysagers.

Véritable centre polyculturel sur le territoire de Riom Limagne et Volcans, cet ambitieux projet, **alliant patrimoine et modernité**, permet une convergence de toutes les pratiques culturelles dans un lieu de vie paysager de qualité (surface du site : 2,5 ha). **Le pari des Jardins de la Culture : réunir 5 entités.**

Subtil mélange entre rénovation des bâtiments existants et constructions neuves, cette réalisation s'intègre parfaitement dans le cadre historique du quartier et renforce le dynamisme de la ville de Riom. Sont proposés sur l'ancien site du couvent des Rédemptoristes rebaptisé *Les Jardins de la Culture* :

Une médiathèque et un Relais d'Assistants Maternels ouverts depuis mars 2019.

Tête de pont du réseau de lecture publique, située dans un bâtiment de 2805 m² en rez-de-chaussée, la médiathèque résolument tournée vers l'avenir, offre à ses 9 253 inscrits (9 140 individuels et 113 collectivités), des services plus attractifs, accessibles à tous les publics, et notamment, un accès important aux ressources numériques. Le fonds patrimonial d'ouvrages mis en valeur et consultable aisément.

Le Relais Assistants Maternels de RLV, ouvert depuis mars 2019, pour échanger et s'informer

Lieu d'informations sur les modes d'accueil du jeune enfant, c'est aussi le guichet unique pour les inscriptions dans les structures Petite enfance de RLV. Il accompagne les assistants maternels et les gardes à domicile dans leur profession et les tout-petits dans leur éveil grâce à l'organisation d'ateliers. Sa salle d'activités de 100 m² et son espace extérieur en font un écrin de qualité pour les enfants, parents, assistants maternels et gardes à domicile qui en sont les principaux usagers.

Un complexe cinématographique de 3 salles ouvert en décembre 2018 (550 places) et d'une salle de réunion équipée (120 places).

Cinéma Arcadia : 100 000 visiteurs

Le cinéma a reçu le « **Prix CNC de la salle innovante 2019** », décerné par un jury de réalisateurs, d'acteurs, d'exploitants, parmi toutes les salles construites ou rénovées depuis un an.

Riom Limagne et Volcans est propriétaire des locaux qu'elle a mis à disposition d'un exploitant professionnel par bail commercial (société CinéRiom), celui-ci a pris en charge les aménagements intérieurs.



Cinéma Arcadia

Les habitants du territoire de Riom Limagne et Volcans peuvent désormais bénéficier d'une structure qui leur permet d'accéder au 7^{ème} Art dans les meilleures conditions : grand écran avec projection laser en 4K ; son immersif ATMOS, salles avec gradins et fauteuils larges clubs, et accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite.

La requalification de l'ancien couvent en écoles d'arts plastiques et de musique

Il permet d'offrir à près de 1000 élèves un outil qualitatif dans un bâtiment emblématique à forte valeur patrimoniale. Un ensemble pédagogique complet, art et musique, dans un même espace favorisant la transversalité et le développement d'une offre commune. Au cours de l'année, des expositions, des rencontres avec les artistes seront organisées et permettront à chacun de jongler entre théorie et pratique, travail personnel et collectif.

Le couvent des Rédemptoristes est réhabilité par Riom Limagne et Volcans. N'ayant pas déterminé d'affectation spécifique à ce bâtiment, Riom Limagne et Volcans a décidé de le mettre à disposition de la commune de Riom.

Celle-ci gère deux écoles d'enseignement artistique (une école d'arts plastiques et une école de musique) situées dans des locaux distincts. L'espace mis à disposition par Riom Limagne et Volcans permet ainsi de rassembler les deux écoles au sein de l'ensemble polyculturel des « Jardins de la Culture ». Dans cette optique, une convention de mise à disposition a été établie entre Riom Limagne et Volcans et la commune de Riom en 2019.

Il accueillera les deux écoles municipales de musique et d'arts plastiques, autour d'une offre renouvelée et fortement connectée avec les autres offres culturelles du site. Ouverture prévue en 2020.

L'aménagement extérieur du parc paysager (sur 5640 m²) qui a été préservé et aménagé pour en faire un écrin de verdure de qualité, propice à la lecture en extérieur, aux rencontres et animations culturelles. Créer un environnement agréable ouvert aux citoyens, lieu de partage et de convivialité, est l'objectif des élus. La nature en ville est un véritable enjeu sociétal.

Un parking souterrain de 82 places ouvert 7J/7 de 9h à 1h du matin construit sous la médiathèque à destination du public des Jardins de la Culture.

Ouverture de la Médiathèque des Jardins de la Culture et du RAM le 21 mars 2019. La Médiathèque des Jardins de la Culture a reçu le « Prix de l'Espace intérieur » décerné par le Grand Prix Livres Hebdo en octobre 2019.



*Inauguration de la Médiathèque
Des Jardins de la Culture*

La Médiathèque des Jardins de la Culture : 141 517 usagers depuis l'ouverture

Écoles d'arts plastiques et de musique

Signature de la convention de financement entre Riom Limagne et Volcans, la Ville de Riom et la Fondation du Patrimoine dans le cadre du soutien de la Fondation d'entreprise Michelin à la requalification du couvent des Rédemptoristes en écoles d'arts plastiques et de musique : **235 000 €**.

Campagne de souscription en cours pour la réhabilitation du couvent auprès de la Fondation du Patrimoine : **5 069 €** ont été collectés au 29/01/2020.

Les musées

Fréquentation : 14 262 visiteurs ont visité les deux musées

Musée Mandet : 11 503 visiteurs

- 11 258 visiteurs provenant de France
- 245 visiteurs étrangers
- 3 996 individuels
- 4 418 scolaires en visite au musée
- 100 visiteurs / groupes adultes
- 2 989 lors des animations et manifestations locales/nationales

Musée régional d'Auvergne : 2 759 visiteurs

- 647 scolaires
- 733 visiteurs en juillet-août

Présentation de l'exposition « Les images sont inadmissibles » en collaboration avec le FRAC Auvergne.

- 943 visiteurs pour les animations et manifestations locales/nationales



Présentation de l'exposition « Les images sont inadmissibles » en collaboration avec le FRAC Auvergne.

La programmation 2019

Exposition « Les images sont inadmissibles » : **7 354 visiteurs**, en partenariat avec le FRAC Auvergne

Exposition « Ondulations » : **1 103 visiteurs**

Saison anniversaire des 50 ans du Musée régional d'Auvergne **avec 2 759 visiteurs** et un cycle de **31 animations**

Visites commentées chaque 1^{er} mardi du mois : **195 visiteurs**

« Déjeuner au Musée » et « Sortez de votre réserve »

5 concerts du midi avec l'Association des Amis des Musées de RLV, pour **254 spectateurs**.

Manifestations

Nuit Européennes des Musées : **437 personnes**

Fête de la Ville : **828 personnes**

Fête de la musique : **252 personnes**

Journées Européennes du Patrimoine : **637 visiteurs**

Riom Ville d'Art'isans : **65 personnes**

Projets de médiation

Chaque année, les médiateurs du musée accueillent différentes publics pour des visites, des ateliers ou animations spécifiques. Ils construisent également avec différentes classes et des intervenants, des projets pluridisciplinaires sur une thématique précise. Lancement du dispositif **Muséosacs** avec un après-midi jeux, et la mise à disposition des visiteurs de sacs pédagogiques pour des visites ludiques en famille.

Dans le cadre de la Nuit des Musées et du dispositif « La classe, l'œuvre » du ministère de l'Éducation Nationale : exposition des travaux d'élèves du lycée Sainte-Marie à Riom.



Présentation du projet Kamishibai avec les élèves participants



Présentation de la plaque hommage à Pierre Sabatier fondateur du Musée régional d'Auvergne à l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Le Musée régional d'Auvergne fête ses 50 ans » en mai 2019

Participation des élèves du lycée Pierre-Joël Bonté à Riom et des primaires de Châtel-Guyon aux festivités des 50 ans du Musée régional d'Auvergne.

Aménagement du jardin du Musée Mandet par les élèves de l'ESDAC Clermont, avec une installation en matériaux recyclés (en parallèle de la semaine du développement durable).

Conception et fabrication de coussin pour le mobilier Cheick Diallo par les élèves du lycée Marie Laurencin à Riom.

Installation de poèmes écrits par les élèves du lycée Virlogeux de Riom, dans les vitrines du Musée Mandet au printemps.

Projet Kamishibai avec les élèves de l'école de Saint-Ignat et du collège Jean Villar à Riom, en collaboration avec l'association Lire et Faire Lire.

Visites en famille lors de l'exposition « Les images sont inadmissibles » : **298 personnes**

Conception et installation d'un panneau explicatif sur les 5 œuvres MNR (Musées Nationaux Récupérations) présents dans les collections du Musée Mandet.



La danse des homards
©M.Ducaté



Panneau explicatif des œuvres MNR en dépôt dans les collections du Musée Mandet

Acquisitions

Un accordéon diatonique pour compléter la vitrine dédiée aux instruments de musique au Musée régional d'Auvergne

Le vase *La danse des homards* de l'artiste Marie Ducaté, acquise dans le cadre de l'exposition *Ondulations*, et qui vient étoffer le fonds contemporain du Musée Mandet.

Le Pays d'Art et d'Histoire (PAH)

Label Pays d'art et d'histoire

Le Pays d'Art et d'Histoire met en œuvre, avec l'appui de la D.R.A.C., la **procédure d'extension de son label aux 31 communes de Riom Limagne et Volcans**.

Grâce à des fonds Leader, une chargée de mission a été recrutée en septembre 2019 pour mener le travail sur les 7 communes du Parc Naturel Régional d'Auvergne ; l'étude sur les 14 communes de Limagne étant réalisée en interne. Une brochure intitulée « **Vers un nouveau pays d'Art et d'Histoire** » présente la démarche d'extension.

Le Pays d'art et d'histoire a pu mettre en place des actions de préfiguration sur de nouvelles communes en dehors du territoire actuellement labellisé (10 communes).

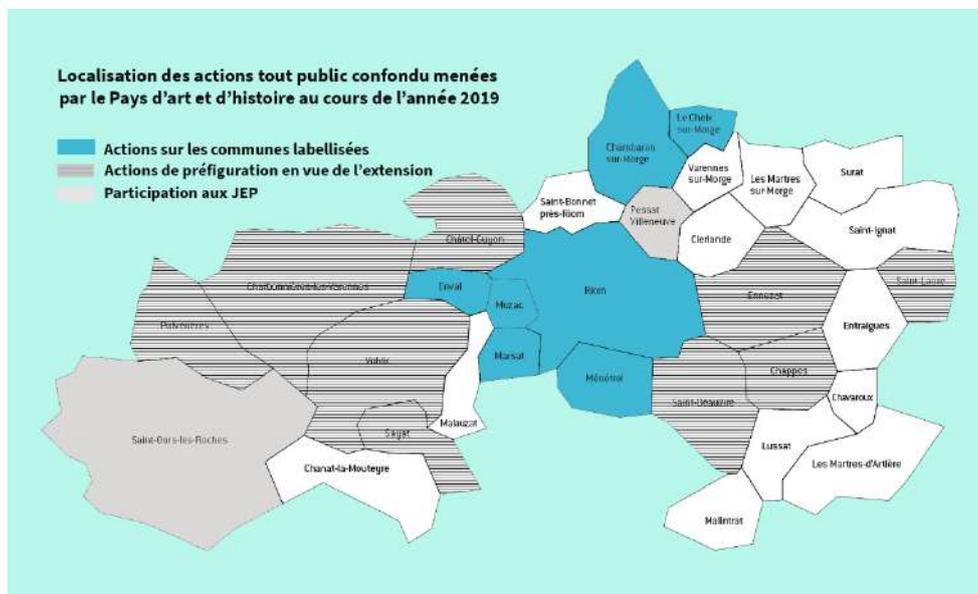
Fréquentation totale

La fréquentation des activités de l'année 2019 représente **38 037 personnes**

- 15 013 personnes aux manifestations
- 9 805 visites libres à la tour de l'Horloge et à la Sainte-Chapelle
- 9 726 activités pour le jeune public
- 3 493 visites et animations adultes

Fréquentation estivale

La fréquentation de juillet et août est de **6 576 personnes**. Une progression de **30,50%** par rapport à 2018. L'organisation de nouvelles propositions (visites à Ennezat, Châtel-Guyon et Volvic, activités en famille, demande forte des centres de loisirs et succès de « Mon Été au Cerey ») explique en partie cette progression. Mais au sens large, cette fréquentation témoigne des retombées du classement U.N.E.S.C.O. avec une fréquentation importante de familles (août) et un public attiré *a priori* par le tourisme de nature mais qui profite également du tourisme urbain et culturel.



18 communes sur les 31 de la communauté d'agglomération

Principaux projets

Tout public

Le cycle de conférences 2019 illustre la Renaissance puisque 2019 marquait le 500^{ème} anniversaire du début de la construction de Chambord. 6 conférences réunissant **363 personnes** ont été programmées en janvier-février à la maison des associations de Riom.

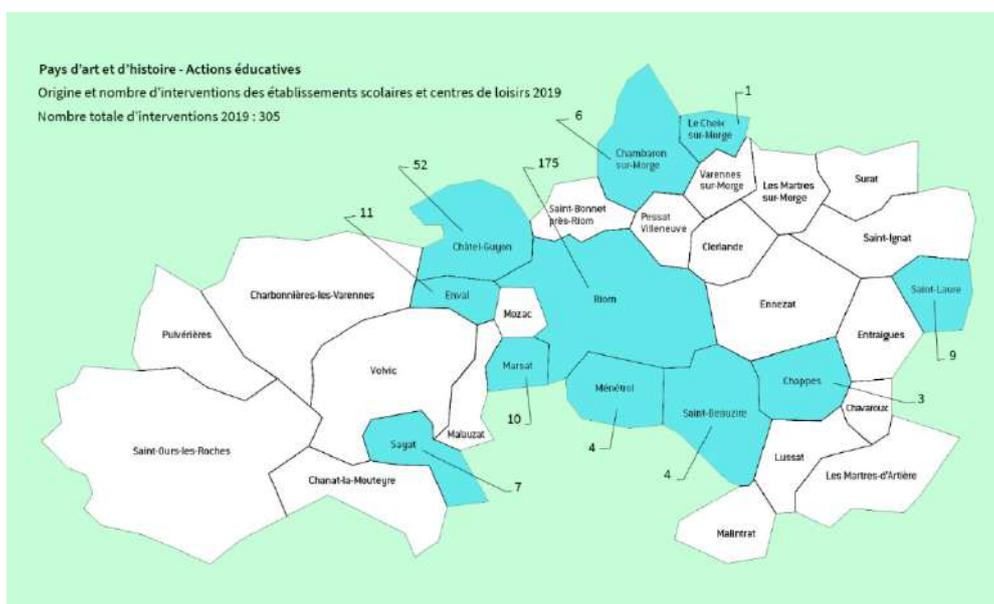
Jeune public

9 726 enfants reçus par le service dont 6 979 en temps scolaire soit près de 400 interventions avec des classes sur l'année.

Projets phare : création de la **mascoffe des « Jardins de la Culture »** avec 8 classes et une déclinaison pour chacun des lieux culturels.

De nouvelles propositions pour les classes se développent sur la commune de Châtelet-Guyon avec de nouveaux partenariats comme **avec le théâtre municipal** ou la participation à la manifestation « **Balade au Pays des Livres** » qui offre de belles perspectives de collaboration (439 scolaires sur les 1560 reçus cette année).

Temps de loisirs : Les centres de loisirs sont de plus en plus nombreux à solliciter le service (+74% en 2019 avec 727 enfants). Une collaboration s'est instaurée avec le centre de loisirs de Riom Limagne et Volcans situé à Saint-Laure.



11 communes sur les 31 de la communauté d'agglomération

Exposition

Le Pays d'Art et d'Histoire de Riom a présenté **Osons les secrets de grand-mère !** autour d'une **exposition** réalisée par l'Écomusée de la Margeride et le Pays d'Art et d'Histoire de Saint-Flour et complété comme à l'accoutumé par un volet local établi grâce à plusieurs partenariats notamment associatifs.

1606 personnes ont été reçues sur les deux mois d'exposition
Le jeune public a répondu présent : **640 enfants**

Manifestations

La participation du service aux **Journées Européennes des Métiers d'Art** étendue aux communes de Riom, Châtel-Guyon et Volvic a réuni **2 142 personnes** sur la semaine autour de visites, démonstrations et expositions. Le programme a été réalisé pour la deuxième année en lien avec le pôle Attractivité.

Les **Journées Européennes du Patrimoine** se sont étendues à la communauté d'agglomération avec **12 communes, 52 lieux et 63 propositions** de visites ou animations sur des sites comme Châtel-Guyon, Volvic, Saint-Laure ou Ennezat. La fréquentation est donc satisfaisante avec un bilan de **11 459 visiteurs** sur le week-end malgré une météo capricieuse.

Pour la 3^e édition, le service a participé aux **Journées Nationales de l'Architecture** qui a rassemblé **252 personnes** sur le week-end grâce à une collaboration avec l'Ordre des architectes, la maison de l'architecture et le cinéma Arcadia qui figuraient parmi les partenaires.

Nouveauté

Une nouvelle activité en partenariat avec le Player's Bar à Riom : **L'histoire cachée de Riom**, une grande enquête aux airs d'*Escape Game* s'adressant plutôt au public adulte ou familial. **251 participants** sur l'été.

Investissement

La maquette du cinéma Arcadia et le plan tactile du parc des Jardins de la Culture viennent finaliser la représentation de ce nouvel espace culturel riomois réalisé sur trois années désormais complètes. La dernière étape avec la conception des supports et vitrines prévus en 2020 permettra une présentation de l'ensemble au public dans de bonnes conditions.

Outil pédagogique : Le « raconte-tapis » présentant la ville de Riom, dont la conception et la réalisation ont été étalées sur 2 ans, est désormais opérationnel. Cet outil offre de nouvelles possibilités de visites en direction des tout-petits, notamment avec le Relais d'Assistants Maternels de Riom Limagne et Volcans où il sera en un premier temps testé avec les animatrices.

Enseignement musical

Première école de musique intercommunale du département composée de 63 élèves au moment de sa création en 1986, l'école de musique d'Ennezat – Riom Limagne et Volcans compte aujourd'hui **243 élèves** âgés de 5 à 71 ans.

21 disciplines proposées : violon, alto, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, piano, accordéon, guitares, batterie et percussions, musiques actuelles, éveil musical, formation musicale, accompagnement, chorale adultes, orchestre junior, ensembles.



L'école est ouverte aux enfants âgés d'au moins 5 ans et aux adultes, la priorité étant laissée aux enfants. L'accès à la culture pour tous est également encouragé par une grille de tarifs établie en fonction du quotient familial et par le parc d'instruments destinés à la location pour les nouveaux élèves. Tarifs à partir de 86,00 € par an.

La diffusion est un axe fort du projet de l'école.

Tout au long de l'année, les élèves et enseignants ont participé à différents concerts et projets pédagogiques répartis sur le territoire, qui ont accueilli **3 700 spectateurs** :

- 12 scènes ouvertes
- Voyage à Paris : visite de l'Opéra Bastille, concert à la Philharmonie de Paris, expo sur « Le son » à la Cité des Sciences et de l'Industrie
- Inauguration de la Médiathèque des Jardins de la Culture
- 2 concerts de la chorale adultes
- Concert de musiques actuelles

- Masterclasse de flûte traversière
- Rencontres pianistiques de Piano à Riom
- Avant concert de Piano à Riom
- Festival Art et Nature
- Fête de la musique à Ennezat
- Fête de la musique au Musée Mandet
- 11 concerts scolaires
- Journée Portes Ouvertes
- Journées Européennes du Patrimoine
- 2 concerts de guitare à Volvic
- Concert de Noël
- Projet autour des musiques actuelles : coaching vocal
coaching scénique, résidence à La Puce à l'Oreille



Les élèves de l'école de musique à la Cité des Sciences et de l'industrie

Nouveauté : depuis septembre 2019, mise en place d'un service commun « enseignement musical ». Issu de la collectivité de l'ex territoire Limagne d'Ennezat, le service d'interventions musicales bénéficie de plus de 18 ans d'expérience. Le service commun propose de reprendre et de continuer les interventions musicales dans les écoles primaires du territoire RLV avec des intervenants titulaires du DUMI et agréés par l'Education Nationale, des projets pédagogiques adaptés aux projets des écoles, des échanges au sein du territoire. Aujourd'hui, **15 communes adhèrent au service commun** dont 4 nouvelles communes : Châtel-Guyon Chambaron/Morge, Le Cheix/Morge, Ménétrol

Lecture publique

La Médiathèque des Jardins de la culture - 1^{er} bilan :

Espace vivant et chaleureux, la Médiathèque des Jardins de la Culture est un équipement d'intérêt communautaire. Elle propose des collections réactualisées et renforcées de livres, BD, mangas, DVD, musique et jeux vidéo, qui s'ajoutent aux milliers de ressources disponibles en streaming ou consultables à distance. Depuis son ouverture le 21 mars 2019, l'équipement répond avec succès à ses missions : à la fois structurant pour la lecture sur le territoire et lieu de vie et d'échanges pour la population.

- Janvier-mars 2019 : installation du mobilier, mise en place de la signalétique
- Janvier : déménagement des collections courantes
- Août : déménagement des collections patrimoniales
- Travail sur les collections : traitement catalographique et suivi de l'équipement des nouveaux documents

Inauguration le 5 avril 2019 de la médiathèque et du Relais Assistants Maternels (RAM) : 200 personnes

Suivie de 4 semaines d'animation : **1 200 participants** (contes, spectacles, ateliers, jeux, concerts,)

La première semaine d'ouverture : **2 300 entrées**

Actions culturelles :

Visites-découverte de la nouvelle médiathèque : **905 personnes**

Professeurs des collèges et lycées de RLV : 62 participants

Délégués de classes et classes de sixième : 255 élèves

Classes du primaire : 250 élèves

Publics empêchés (Centres sociaux, ESAT, ...) : 127 personnes

Structures de RLV (RAM, Services cultures, ...) : 50 personnes

Collègues bibliothécaires extérieurs à RLV : 161

Expositions :

- Exposition Mascottes
- L'encre, la pierre et l'eau
- Ceci est un livre d'artistes

Spectacle :

-L'arbre sans fin : 2 séances : 100 personnes

Jeux et jeux vidéo : 260 participants

Animations diverses :

Conférences : 60 personnes

Concerts : 35 personnes

Ateliers créatifs : 46 participants

Espaces ateliers numériques : 17 ateliers/79 participants

Le réseau des bibliothèques

Les bibliothèques

27 bibliothèques maillent le territoire de la communauté d'agglomération permettant de faire une offre de services de proximité à la population quel que soit son lieu de résidence et ses pratiques :

1 Médiathèque intercommunale

25 bibliothèques communales

1 bibliothèque associative (Culture et Bibliothèque pour Tous)

Chiffres-clés du réseau au 31 décembre 2019 :

		Médiathèque Jardin de la Culture Bibliothèques de proximité
Accueil des publics		
	<i>Heures d'ouverture hebdomadaires</i>	32/168
	<i>Superficie des espaces</i>	2 100 m ² /1 600 m ²
Les collections		
	<i>Livres imprimés</i>	63 522 / 92 600
	<i>Abonnements presse</i>	137 / 81
Les publics		
	<i>Inscrits</i>	9 140 / 5 117
	<i>Nouvelles inscriptions</i>	4 740 / 560 (+12 %)
Les prêts		
	<i>Quantité</i>	236 129 / 92 900

Médiations culturelles d'intérêt communautaire :

Mise en réseau de contes animés par des professionnels « Tout ça c'est des histoires » à destination de la toute petite enfance : 24 séances en 2019 pour un total de 622 participants.

Organisation de la manifestation « Les Grands Espaces Littéraires » en collaboration avec la commune de Sayat : 120 participants (70 à Sayat + 50 à Riom)

A l'échelle communale, de nombreuses animations sont conduites par les bibliothécaires bénévoles et les salariés communaux.

PETITE ENFANCE

Afin de proposer des solutions variées et de qualité aux familles en matière de garde des jeunes enfants, RLV a développé une politique volontariste basée sur un guichet unique qui s'appuie sur un réseau de près de 400 assistant(e)s maternel(le)s et de multi-accueils répartis sur l'ensemble du territoire.

Des services petite enfance performants répartis sur tout le territoire

8 Multi-accueils

Riom : 83 places

Châtel-Guyon : 44 places

Ennezat : 25 places

Volvic : 25 places

Paugnat : 15 places

Sayat : 15 places

Saint Ours-Les-Roches : 15 places

Mozac (gestion déléguée) : 24 places

Micro-crèche de Saint-Laure : 10 places

Crèche familiale : 30 places

Un lieu d'accueil enfants parents

Un relais assistant maternel

286 enfants sont accueillis dans les établissements d'accueil du jeune enfant.

616 enfants en accueil régulier, occasionnel ou en urgence.

388 assistants maternels, présents sur les 31 communes, exercent cette profession sur le territoire.

1164 enfants de 0 à 6 ans sont accueillis au sein des domiciles de ces assistants maternels.

Soit au total, **1720 enfants du territoire sont accueillis sur un des 2 modes d'accueil**

Déménagement du Réseau Assistants Maternels (RAM) sur les Jardins de la Culture

Le RAM a été intégré au bâtiment de la médiathèque, ouverture en mars 2019.

Le mois inaugural qui a suivi cette ouverture a eu pour objectif de faire découvrir les nouveaux locaux, informer les publics de ses missions à travers différentes animations.

Le RAM a pu **accueillir 2484 usagers**, soit 2,5 fois plus qu'en 2018.

Le guichet unique du RAM

Un lieu unique dédié aux parents et futurs parents qui recherchent un mode d'accueil sur le territoire de Riom Limagne et Volcans regroupant 31 communes. Ce service gratuit renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans la recherche et le choix d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins.

Les missions du guichet unique :

- Renseigner tout au long de l'année les familles sur l'ensemble des possibilités d'accueil du jeune enfant sur le territoire (accueils collectifs publics ou privés, crèche d'entreprise, accueils individuels en crèche familiale ou assistants maternels, Maison assistants maternels, ou garde à domicile accueil d'urgence...)
- Instruire et centraliser les dossiers de pré-inscription
- Accompagner les familles tout au long de leur recherche

Futur multi-accueil de Riom



Pose de la première pierre du futur multi-accueil de Riom le 24 octobre 2019.

Ce nouvel équipement accueillera 45 enfants de 10 semaines à 4 ans, permettant de doubler le multi-accueil existant rue Amable Faucon qui, lui, continuera d'en accueillir 38 contre 83 actuellement.

La crèche familiale s'installera également au sein de ce nouveau bâtiment favorisant ainsi un partage de pratiques professionnelles entre les 2 structures.

Durée des travaux : ce nouvel établissement devrait ouvrir ses portes en septembre 2020.

Évènements

Matinée petite enfance

Cette manifestation permet aux familles du territoire de mieux connaître les différents accueils collectifs et familiaux du jeune enfant, de découvrir les activités pouvant être proposées aux tout-petits et, rencontrer et mieux connaître les institutions de la CAF et PMI.

Cette matinée s'est vue cette année enrichir de **la semaine petite enfance** qui a proposé des portes-ouvertes de l'ensemble des structures de la petite enfance. Les familles ont pu visiter les structures et s'entretenir avec les professionnels afin d'avoir des réponses à leurs nombreuses questions.

Journée des assistants maternels

Organisée par le RAM, cette manifestation s'est déroulée cette année sur la ville de Riom au sein des nouveaux locaux et de la médiathèque. Objectifs : valoriser le métier d'assistant maternel, mettre en relation les professionnels avec les partenaires institutionnels, favoriser la rencontre avec des associations et des professionnels œuvrant dans les différents secteurs de la petite enfance.

Multi-accueil de Volvic :

Les enfants et le personnel du multi-accueil de Volvic ont intégré de nouveaux locaux à Volvic.

Cinq enfants supplémentaires ont pu être accueillis en cette fin d'année, l'agrément passant à 25 places. Ces nouveaux locaux permettent :

- Une meilleure accessibilité
- Une réorganisation de l'accueil de l'enfant en tenant compte de l'aménagement de l'espace (2 salles d'activité répartissant les enfants par âge)
- Un espace extérieur aménagé favorisant le bon développement psychomoteur de l'enfant



Inauguration du multi accueil à Volvic le 23 novembre 2019

Une salle dédiée à la mise en place d'un projet visant à développer l'éveil sensoriel des 5 sens de l'enfant (SNOEZELLEN). Le concept **Snoezelen** est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable et d'apaiser les angoisses.

Aménagement qui sera effectif après la formation de l'ensemble du personnel.

L'antenne du Relais Assistants maternels à Volvic a également intégré ces nouveaux locaux, mettant à leur disposition une belle salle d'activité et 2 bureaux. Ces bureaux sont mutualisés pour accueillir les consultations du médecin et de la puéricultrice de Protection Maternelle Infantile et la mise en place d'une permanence du Syndicat intercommunal d'action sociale (SIAS).

Harmonisation du logiciel petite enfance à l'ensemble des structures petite enfance

Le logiciel technocarte a été mis en place en février 2019, permettant à l'ensemble des services Petite enfance d'utiliser un même outil. Ainsi, dès la préinscription faite par le guichet unique, les données des familles sont reprises par les directeurs d'Établissement d'accueil du jeune enfant une fois l'accueil de l'enfant validé par la commission d'attribution. Le portail famille sera mis en place sur l'année 2020.

Proposition d'une mobilité professionnelle aux 120 agents de la petite enfance

Un travail étroit entre le service Ressources humaines en interne et la direction de la Petite enfance a été mené afin de proposer aux 110 agents de la petite enfance une mobilité. Objectifs : offrir aux agents la possibilité de diversifier leur expérience, d'acquérir de nouvelles compétences, de découvrir de nouvelles sphères professionnelles. 14 agents ont pu découvrir un nouveau positionnement professionnel.

Pôle de remplacement

Les 8 agents du pôle de remplacement ont été stagiaires cette année. Ces agents ont pour mission de remplacer les agents en congés maladie, en formation, en congés, afin de préserver l'accueil des enfants sur les structures. Ces remplacements permettent la continuité de service en l'absence du personnel de l'ensemble des 8 structures du territoire.

ENFANCE JEUNESSE

Accueil de loisirs de Saint-Laure

Projets et activités de qualité à destination des enfants du territoire, (3 ans et demi à 16 ans) les mercredis et pendant les vacances.

Activités proposées

Semaine Afrique : initiation aux rythmes des percussions africaines et spectacle à destination des familles

Découverte et initiation à la boxe anglaise avec le Boxing Club de Volvic

2 échanges avec l'Institut Médico Éducatif de Pompignat (comprendre et accepter les différences)

Participation aux activités de la nouvelle médiathèque intercommunale (Jardins de la Culture)

Séjours Ski dans le Sancy (Hiver), Séjour Sports Nature (Printemps), Semaine Sportive (Toussaint)

Un Centre Sportif est en place tous les mercredis matin et les activités sont encadrées par 3 éducateurs sportifs territoriaux. Différents cycles sont mis en place annuellement, basés sur la découverte et l'initiation.

Sorties Ados : cinéma, Festival du Court Métrage, Geek Convention, soirée Ciné-raclette à St-Laure, Laser Game et bowling

Activités estivales :

Participation au « Sun Trip Tour » à Vulcania

Séjours à Capbreton (12-17 ans), au Lac de Serre-Ponçon (11-13 ans) et à Langeac (7-10 ans)

Bivouacs à Saint-Laure et les sorties au Lac d'Aubusson, Lac de St-Rémy-sur-Durolle, Lac Chambon, Etang de Saint-Gervais d'Auvergne, Parc Fenestre de la Bourboule, Puy de Lemptegy



Chiffres clés

Période	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de journées enfants total par périodes	Moyenne d'enfants par jour / séjour
Mercredis	34	3487	103
Centre sportif mercredis	14	130	24
Vacances d'hiver	10	736	74
Vacances de printemps	9	631	70
Vacances d'été	39	3855	99
Séjours	30	620	21
Vacances de toussaint	9	681	76
Vacances de Noël	4	128	32
Sorties ados	6	58	10

ACTION SOCIALE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

L'agglomération Riom Limagne et Volcans est compétente en matière d'action sociale, ces actions sont confiées au Centre Intercommunal d'Action sociale (CIAS), dont les missions sont les suivantes :

Le service d'aide à domicile

Le portage de repas

Le service de soins infirmiers à domicile pour une capacité de 63 places, dont 3 pour personnes handicapées
La gestion de l'EHPAD Docteur Reynaud à ENNEZAT d'une capacité de 79 lits d'hébergement permanent (dont 15 d'unité pour personnes désorientées) et 3 lits d'hébergement temporaire.

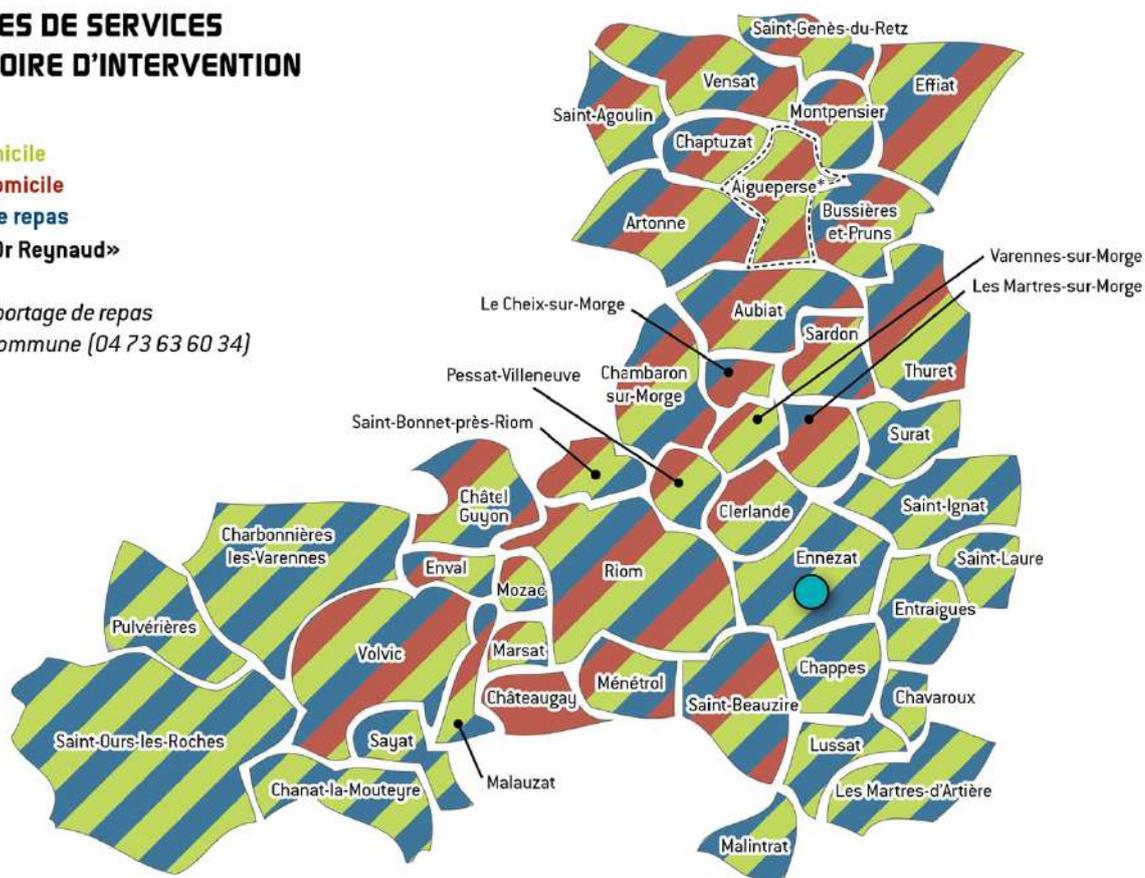
Les services administratifs du CIAS ont été officiellement installés le 12 mars 2019 dans les locaux de l'ancienne communauté de communes Limagne d'Ennezat, 1 rue Jean Ferrat à Ennezat.

Le territoire d'intervention

NOS OFFRES DE SERVICES ET TERRITOIRE D'INTERVENTION

-  Aide à domicile
-  Soins à domicile
-  Portage de repas
-  EHPAD «Dr Reynaud»

* Aigueperse : portage de repas
assuré par la commune (04 73 63 60 34)



Les communes de Saint-Ours-Les-Roches et Pulvérières seront intégrées au 01/01/20.

Gouvernance

Le CIAS est un établissement public administratif rattaché à RLV, géré par un conseil d'administration composé de 25 membres (Le Président de RLV et 12 élus communautaires, ainsi que 12 représentants d'associations familiales, de retraités ou de personnes âgées ou handicapées).

Convention de mutualisation pour les services supports

Le personnel dédié aux ressources humaines et finances, est mutualisé avec la Communauté d'Agglomération dans le cadre d'une convention de mutualisation avec la collectivité.

Le CIAS peut également faire appel aux compétences informatiques, Marchés Publics, Communication et Juridiques de la collectivité, formalisé dans cette convention.

Le CIAS : guichet unique des services de maintien à domicile

Le CIAS est un lieu unique d'accueil et d'information sur les différents services de maintien à domicile du territoire, à savoir :

- le portage de repas
- le service d'aide à domicile (prestataire et mandataire)
- le service de soins

Évènements marquants

La structuration effective du CIAS

La mise en place de ses instances

La nomination d'une directrice

La rencontre avec les partenaires pour présenter et faire connaître le CIAS

La création d'une nouvelle plaquette, un nouveau livret d'accueil pour le service d'aide à domicile

Le service de portage de repas à domicile

Un nouveau marché a été signé le 01/08/2019 pour l'acquisition de deux véhicules électriques
Remisage des véhicules à la chambre froide de l'EHPAD (livraison des repas par le prestataire)
Changement de prestataire de repas en février 2019 : Saveurs et Traditions du Bocage

Le service de maintien à domicile

Nouveau projet de service

Paiement de l'inter vacation aux agents

Mise en place d'analyse de pratiques (4 groupes d'analyse pour 150 heures d'échanges)

Mise en place de deux ateliers d'action de prévention pour les personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile : Informatique et Mémoire

Le Service de soins infirmiers à domicile

Nouvelle flotte de véhicule

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Projet architectural en cours (la fin des travaux est prévue en février 2020)

Déménagement des résidents en juillet 2019

Activité

Le service de portage de repas à domicile : 71 092 repas ont été servis au domicile de **492 usagers**

Le service d'aide à domicile

Financiers	Nombre de dossiers	Nombre d'heures effectuées
Conseil Général	376	64 292.5
Allocation Personnalisée Autonomie	339	60 545.25
Aide sociale	14	1 486.5
Prestation de la compensation du Handicap	23	2 260.75
Caisse de retraite	195	11 502.75
CRAM	132	6 490.25
CMCAS	6	572.25
CNMSS	1	38
CNRACL	15	1 342.5
MGEN	4	448
MINES	2	170.25
MSA	10	453.5
RSI	13	843
SEITA	12	1 145
HAD	5	96
Sortir+ Dom +	24	213.75
FNAS	2	55.75
CPAM	5	242.5
Plateforme répit	2	16.5
La Ligue	1	26
Mutuelles	49	351.75
Sous total heures PEC	659	76 797.5
Plein Tarif	423	30 513
TOTAL	919*	107 310.5

* certains usagers ont plusieurs prises en charge au cours de la même année

Public	Nombre d'usagers	Nombre d'heures
Personnes âgées	799	97 886.25
Personnes handicapées	36	3 944.75
Personnes – 60 ans	84	5 479.5
TOTAL	919	107 310.5

Le public

Le service d'aide à domicile intervient principalement au domicile de **personnes âgées** de plus de 60 ans (799 usagers). Ce public représente 86.9 % de ses clients. La différence de 13.10 % correspond aux personnes handicapées et aux actifs. L'objectif est d'augmenter ce taux de 13.10 %

97 886.25 heures ont été effectuées chez ce public dont 64 292.5 heures sont financées par le conseil départemental et 11 502.75 heures par les caisses de retraite. Ces heures représentent 78.88 % de l'activité totale du service (dont 70.6% financées).

Le service intervient également au domicile de **personnes handicapées** (36 usagers soit 3.9%). 3944.75 heures ont été réalisées (soit 3.6% de l'activité).

Le coût horaire décidé par le Conseil Départemental pour l'année 2019 est de 22.77 €.

Le coût horaire décidé par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) est de 20.80 € pour l'année 2019.

Le service entre dans le champ d'actions de la politique sociale en faveur des personnes âgées.

Parallèlement, le service intervient également au domicile de **personnes en activité** (- de 60 ans) pour des prestations de ménage uniquement.

Sur l'année, 84 usagers concernés, soit 5 479.5 heures effectuées. Cela représente 5.1% de l'activité totale du service.

Pour ces personnes, le coût horaire est de 22.77 € pour l'année 2019.

Ce tarif est décidé par le Conseil d'administration.

Répartition par tranches d'âge

L'âge moyen des usagers est de 78.83 ans.

13.38% des usagers ont moins de 60 ans.

La durée de l'aide :

Elle est de moins de 1 an pour 20.13 % des usagers

De 1 à 3 ans pour 21.11 % des usagers

De 3 à 5 ans pour 15.89 % des usagers

De 5 à 10 ans pour 24.48 % des usagers

De plus de 10 ans pour 18.39 % des usagers.

Le service mandataire

22 usagers ont eu recours au service mandataire de la structure. Le bénéficiaire de la prestation est l'employeur. Le CIAS aide pour les démarches administratives pour 4 500 heures.

Bilan

Le service d'aide à domicile du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Riom Limagne et Volcans est intervenu auprès de **919 foyers**, pour effectuer **107 317.5 heures** au titre du service prestataire.

Points positifs : changement des véhicules pour le service de soins et la livraison du portage de repas, un renforcement des équipes et par conséquent une meilleure qualité de services.

Le paiement des inter vacations pour le SAAD

Le déficit réduit est lié à une réduction des dossiers Ressources Humaines qui était problématique (mise en invalidité ou à la retraite d'office). Il en reste encore une dizaine.

Les recettes liées au service d'aide à domicile : 2 425 615.14 €

Le service de soins infirmiers à domicile

Ce service est autorisé pour 63 places dont 3 places pour personnes handicapées

La durée moyenne de prise en charge est de 723 jours.

L'âge moyen des patients est de 82.36 ans.

La majorité de notre patientèle (52 %) se situe sur RIOM.

L'EHPAD Dr Reynaud à Ennezat

Autorisation pour 82 lits dont 3 lits en hébergement temporaire.
En 2019, seul l'hébergement permanent était installé soit 79 lits.

Le taux d'occupation est de 98.70 % ce qui est conforme à la moyenne départementale

Les données financières

Le budget du CIAS porte le projet architectural de l'EHPAD.

Investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice	Résultat cumulé
CIAS	3 030 536.01	489 727.06	- 2 540 808.95	1 639 875.72
SAAD	8 062.69	7 846.39	-216.30	31 966.42
Portage de repas	2 402.77	12 964.77	10 562	24 516.27
SSIAD	65 235.79	428.24	-64 807.55	-1 461.20

Fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice	Résultat cumulé
CIAS	1 160 803.06	1 191 849.28	31 046.22	5 866.28
SAAD	3 108 476.13	3 176 012.28	67 536.15	5 103.62
Portage de repas	731 244.86	703 198.53	-28 046.33	-287.97
SSIAD	779 985.52	922 139.33	142 153.81	67 373.56

COHÉSION SOCIALE

Riom Limagne et Volcans porte la compétence « Politique de la ville » dont les actions aident à lutter contre les inégalités entre les personnes et les lieux de vie, en renforçant les solidarités entre les générations (information jeunesse, insertion professionnelle, santé, prévention de la délinquance...).

Forum de l'emploi

Organisé par RLV en partenariat avec l'Espace Info Jeunes, cet événement annuel s'adresse aux publics à partir de 16 ans en recherche d'emploi permanent ou temporaire, de formation, d'alternance ou d'informations diverses liées à la recherche d'emploi (mobilité, logement).

Des recruteurs du territoire et alentours sont présents pour recevoir de potentiels candidats sur place, recueillir des CV et faire passer des entretiens.

Les visiteurs peuvent consulter les milliers d'offres d'emploi affichées de tous les secteurs : industrie, service, bâtiment et travaux publics, aide à la personne, animation, agriculture, etc.

Des ateliers pratiques sont organisés pour donner des conseils sur la rédaction de CV par exemple.

En 2019, près de **700 personnes ont participé au Forum** qui s'est tenu à Riom au lycée Pierre-Joël Bonté le samedi 30 mars.

Une **quarantaine de stands** a ainsi été proposée au nombreux public présent.

Chantiers d'insertion

Un projet territorial d'insertion a permis de conforter les différentes équipes d'insertion sur RLV. Le partenariat développé avec deux associations d'insertion professionnelle : Inserfac et Avenir Insertion a ainsi pu déployer les activités d'insertion suivantes :

4 équipes de 8 personnes sur des interventions liées aux espaces verts, au second œuvre et à la rénovation du petit patrimoine.

1 équipe de 8 personnes est consacrée au lavage écologique de véhicules avec notamment la prise en charge du parc de véhicules de RLV (ECOLAV).

1 équipe de 12 personnes développe quant à elle une activité de lavage et de stockage de contenants réutilisables (verre et plastique alimentaire) CONSIGNE AUVERGNE-RHONE-ALPES.

Un partenariat financier avec 2 communes de RLV permet également de favoriser des interventions en lien avec les besoins plus spécifiques.

Il faut donc souligner l'engagement de l'agglomération sur les problématiques d'insertion et sur les pratiques vertueuses liées au respect de l'environnement.

Ces différentes activités d'insertion ont vocation à s'inscrire durablement dans le champ économique tout en prônant l'évolution de pratiques durables.

Appel à projets jeunesse

La communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans a souhaité s'engager en 2019 dans la mise en place d'un appel à projets territorial visant la jeunesse.

La commission spécifique qui a été constituée est donc chargée d'examiner les différentes sollicitations d'aides financières à l'initiative des communes membres ou des associations du territoire.

Les orientations principales de cet appel à projets étaient les suivantes :

- Permettre au plus grand nombre l'accès à des séjours de découverte lors des périodes de vacances scolaires
- Soutenir la mobilité citoyenne des jeunes dans toutes ses composantes (sociale, territoriale, internationale)
- Promouvoir l'engagement, la mobilisation des jeunes, ainsi que les processus de co-construction des projets
- Accompagner le jeune dans ses démarches d'insertion (sociale, professionnelle)
- Lutter contre les situations précaires et prévenir les problématiques de santé
- Inciter les projets qui favoriseraient une pratique sportive ou culturelle
- Appréhender les problématiques d'habitat ou résidentiel du jeune

La commission a retenu 16 dossiers concernant des séjours de loisirs déposés par 4 collectivités et 4 associations différentes ainsi que 9 dossiers pour des projets à caractère social présentés par 2 collectivités et 4 associations.

Ces différents projets ont été subventionnés à hauteur de 24 452 €

Mission locale pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans

Au titre de la cohésion sociale la communauté d'agglomération a souhaité s'engager dans la mise en place d'une **politique jeunesse et sociale en faveur des jeunes les plus éloignés de l'emploi**. Elle a donc décidé d'adhérer à la mission locale de Riom-Limagne-Combrailles, ce qui permet de garantir une prise en charge commune des jeunes sur l'ensemble de son territoire, grâce à de nombreux partenaires (Etat, Région,...) Cet engagement s'est traduit par la refonte, en partenariat, des statuts de l'association gestionnaire ainsi que le versement par RLV d'une **participation financière annuelle de 97 450 €**.

RLV info jeunes

Dans la poursuite de son engagement pour la jeunesse et devant quelques manques repérés sur le territoire, RLV a souhaité étudier la création d'une structure d'information communautaire pour un public prioritaire de 16 à 30 ans.

Cette structure a vocation à développer de l'information et de l'animation spécifique sur toutes les thématiques importantes pour ce public (emploi, formation, droits, santé, loisirs, vie quotidienne...)

Un local dans le centre de Riom a été identifié et des travaux d'amélioration ont été réalisés par les équipes d'insertion pour accueillir dès le début de l'année 2020 le public concerné.

Santé

Sur le constat territorial d'une baisse de la démographie médicale, l'agglomération a souhaité se saisir du sujet. Une commission spécifique a ainsi été constituée afin de réaliser un état des lieux partagé le plus exhaustif possible pour mieux appréhender la problématique de la diminution des professionnels de santé sur RLV.

L'agglomération a impulsé une réunion publique le 4 juillet 2019 au cours de laquelle élus, professionnels de santé et représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont pu échanger sur les difficultés rencontrées et les possibles pistes d'amélioration.

RLV a notamment décidé de relancer la signature du **contrat local de santé à l'échelle de la nouvelle communauté d'agglomération** afin de construire un **projet territorial de santé et de prévention**.

Cette nouvelle dynamique nécessite la mise en place d'un poste de coordination pour lequel un accord de cofinancement de principe a été acté avec l'Agence Régionale de Santé. Cette nomination devrait être effective dans le premier semestre de 2020.

COMMUNICATION

Le service Communication de Riom Limagne et Volcans gère l'image et la notoriété de la collectivité grâce à différents supports et actions :

- conception de supports (dépliants, brochures, affiches, panneaux, banderoles, etc.) pour les projets et manifestations portés par les services de RLV :
- Organisation d'événements et réceptions
- Gestion des relations avec la presse et les partenaires extérieurs
- Administration du site web de Riom Limagne et Volcans
- Information sur les réseaux sociaux
- Mise en place d'outils de communication interne comme la lettre trimestrielle

Organisation et suivi des grands événements

Cérémonie des vœux de la collectivité (janvier), inauguration de la Médiathèque des Jardins de la Culture et du RAM, Etang Grand de Pulvérières, accueil d'une arrivée d'étape du Critérium du Dauphiné, 1^{ères} pierres de crèche ou de logements sociaux, course de vélos solaires The Sun Trip, vernissages d'expositions, Festival de Balades d'automne, RLV en Fête.

Relations presse et publiques

Les médias écrits, audiovisuels, radios, sont contactés et relayent l'information de l'agglomération.

Les communiqués, invitations et dossiers de presse sont transmis en fonction des événements.

Des événements-presse sont organisés : conférences de presse, visites, accueils presse.

Un abonnement annuel à La Montagne permet la réalisation de la revue de presse

Accueil de plusieurs équipes de tournage de France 3 Auvergne, France Bleu, presse écrite et spécialisée, etc.

Développement de la communication digitale

Mise en ligne du nouveau site internet institutionnel www.rlv.eu.

Cet espace de communication permet aux usagers de trouver de nombreuses informations : une présentation des compétences de l'agglomération, son organisation, les différents services, les comptes-rendus des conseils communautaires et l'actualité de RLV.

Quelques chiffres :

Nombre de sessions : 12 094, pour une durée moyenne de 2 min.

Nombre d'utilisateurs : 8 830

Nombre de pages vues : 30 956

Nouveaux visiteurs : 62,33 %

Région : 67,7 % Auvergne

Communication digitale

A l'ère de la communication numérique, l'information est diffusée sur les réseaux sociaux :

Facebook RLV : 1 258 abonnés

Twitter : 640 followers

Instagram : 784 abonnés

Réseaux sociaux des musées, du Pays d'art et d'Histoire et de la Médiathèque.

Facebook RLV Info Jeunes créé en 2020

Création et diffusion de différents supports de communication institutionnelle

3 numéros du magazine RLV, 4 numéros de la lettre interne, 4 numéros de l'agenda culturel, le rapport d'activité.

Des brochures, flyers, programmes d'animations et affiches, rapport d'activité, etc.

Campagnes publicitaires

Dans le cadre de promotion de certaines activités, l'agglomération fait appel à des agences extérieures pour l'accompagnement et la mise en place de campagnes publicitaires (campagne notoriété pour la mise en valeur des commerces de proximité).

Stands et présence sur les manifestations

Salon du tourisme - Osez l'entreprise

Aides aux manifestations

Le tissu associatif contribue fortement à la dynamique territoriale, Riom Limagne et Volcans manifeste son soutien aux associations pour l'organisation de leur événement festif, sportif ou culturel se déroulant sur le territoire.

48 subventions ont été accordées, pour un montant total de 51 150 €.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

VOLET 1 : animation du territoire				
Association demandant la subvention	Nom de la manifestation	Dates de la manifestation	Lieu de la manifestation	Enveloppe totale 2019
Mairie de Sayat	Fête de la Pomme	20 octobre 2019	Sayat	1 250 € dont bonus éco 250 €
Collectif d'Astronomie Auvergne	Nuits Etoilées	3 au 5 octobre 2019	Châtel-Guyon	1 000 €
La Gauloise de Mozac Gym	Compétition de gymnastique artistique	19 et 20 janvier 2019	Mozac	640 €
Limagne Aviculture	Exposition nationale d'aviculture	2 et 3 février 2019	Clerlande	200 €
Altérité Culturelle en Combrailles	Festival Ernest Monpied	23 février au 21 avril 2019	Charbonnières-les-Varennes, Châtel-Guyon	480 €
Cinéma, etc.	Cinéma, etc. festival 2019	20, 21 et 22 mars 2019	Riom	370 €
Comice Agricole de Limagne	Foire de printemps et concours d'animaux gras	30 mars 2019	Ennezat et autres communes de Limagne	650 €
Foyer Rural Sayat Argnat	Battle Fusion	31 mars 2019	Sayat	600 €
Club Athlétisme Loisir Riom	Course à pied « Le Mirabel de Riom »	7 avril 2019	Riom, Marsat, Ménérol	580 €
US Mozac	Tournoi national de football jeunes	20 et 21 avril 2019	Mozac	750 €
Riom Pétanque	Tournée des Vétérans	3 mai 2019	Riom	150 €
ARJ	ARJ Games	4 mai 2019	Riom	800 € dont bonus éco 300 €
Atelier Théâtral Rimois	Représentation théâtrale « La vie ... »	9 et 10 mai 2019	Riom	250 €
BD en Limagne	Festival Tous en BD	11 et 12 mai 2019	Saint-Beauzire	680 €
Comité des fêtes d'Ennezat	Céréales en Fête	12 mai 2019	Ennezat	240 €
Rugby Club Rimois	Challenge national moins de 12 ans	18 et 19 mai 2019	Riom	460 €
ADAME	JPO Moulin d'Edmond	18 et 19 mai, 22 et 23 juin, 21 et 22 sept	Charbonnières-les-Varennes	620 € dont bonus éco 350 €
Yoga Club Mozac	30 ^{ème} anniversaire	25 mai 2019	Mozac	450 €
Les Abattoirs	Festival Les Irrépressibles	28 mai au 9 juin 2019	Riom, Ménérol	390 €
Olympique de Saint-Bonnet	Fête « 50 ans du club »	7, 8 et 9 juin	Saint-Bonnet-près-Riom	300 €
Groupement Formateur Limagne	RLV Challenge Football	8 et 9 juin	Ennezat et autres communes de Limagne	630 €
Comité de jumelage de Saint-Bonnet-près-Riom	Réception des habitants de Port de Barques	8, 9 et 10 juin 2019	Saint-Bonnet-près-Riom	200 €
Comité des fêtes de Pulvérières	Fête patronale	15 et 16 juin 2019	Pulvérières	280 €
Culture et Loisirs	Découverte de la photographie	15 et 16 juin 2019	Chanat-la-Mouteyre	450 €

Atelier M Danse	Spectacle Danse pour Tous	22 et 23 juin 2019	Mozac	980 € dont bonus éco 350 €
Limagne Athlète Endurance	Foulées des Grenouilles	6 juillet 2019	Surat	750 € dont bonus éco 300 €
Les Brayauds	Festival Les Volcaniques	6 au 10 juillet 2019	Saint-Bonnet-près-Riom	600 €
Comité de jumelage de Chambaron-sur-Morge	Foire à l'échalote à La Moutade	27 et 28 juillet 2019	Chambaron-sur-Morge	330 €
Comité des fêtes de Marsat	Fête patronale	7 et 8 septembre 2019	Marsat	250 €
Tennis Club Enval	Tournoi des Georges	7 au 28 septembre 2019	Enval	400 €
Tennis Club de Riom	Open de tennis – trophée Henri Cochet	7 au 29 septembre 2019	Riom, Mozac	910 €
Comité des fêtes de Saint-Bonnet	Fête patronale	17, 18 et 19 septembre 2019	Saint-Bonnet-près-Riom	270 €
Club Historique Mozacois	Rencontres historiques de Mozac	28 septembre 2019	Mozac	390 €
Les Aventuriales	Les Aventuriales	28 et 29 septembre 2019	Ménétrol	380 €
Volvic Vélo Nature	La Tatave	6 octobre 2019	Volvic	410 €
APAGE	« Envalambic »	19 octobre 2019	Enval	300 €
Eaux Vives	Fête de la Châtaigne	20 octobre 2019	Volvic	570 €
FTRC	Tournoi de tennis open	21 octobre au 17 novembre 2019	Riom	330 €
Marsat Nature	Fête de la Pomme bio	22 octobre 2019	Marsat	800 €
Volvic Natura Trail	Volvic Halloween Trail	31 octobre 2019	Volvic	630 € dont bonus éco 250 €
Averne Outdoor	Roc du Diable	9 et 10 novembre 2019	Châtel-Guyon, Enval, Charbonnières-les-Varennes	610 €
Vélo Club Riomais	Cyclo-cross national	10 novembre 2019	Riom	350 €
Energy Cycles Mozac	Trail A l'assaut de Tournoël	21 décembre 2019	Mozac, Enval, Volvic, Charbonnières-les-Varennes	320 €
			Sous-total manifestations de territoire	22000 €

VOLET 2 : manifestation d'envergure				
Association demandant la subvention	Nom de la manifestation	Dates de la manifestation	Lieu de la manifestation	Enveloppe totale 2019
Amicale des Coureurs de Fonds d'Auvergne	Trail de Vulcain	2 et 3 mars 2019	Volvic	3 000 €
Mozac BMX	2 ^{ème} manche Challenge France Sud-Est	11 et 12 mai 2019	Mozac	1 600 €
Piano à Riom	Festival Piano à Riom	3 au 16 juin 2019	Riom, Châtel-Guyon, Mozac	1 600 €
Jazz aux Sources	Jazz aux Sources	7 au 10 juin 2019	Châtel-Guyon, Riom, Mozac	7 500 €
3 Soleils	Trail des Volcans	8 au 10 juin 2019	Saint-Ours, Pulvérières	3 000 €
On connaît la chanson	Rencontres Enchantées	3 au 14 juillet 2019	Riom, Châtel-Guyon, Mozac, Volvic, Saint-Bonnet, Ennezat, Saint-Ours-les-Roches	2 700 €
Archers riomais	Championnat de France tir olympique	23 au 28 juillet 2019	Riom	2 500 €
Association hippique la Vendée	Concours de sauts d'obstacles – épreuves qualificatives Championnat de France	13 au 15 septembre 2019	Riom	1 600 €
Le Champ des Notes	Saison 2018-2019 de la Puce à l'Oreille	30 sept 2018 au 30 sept 2019	Riom	1 500 €
Stade Clermontois Athlétisme	Cross de Volvic	23 novembre 2019	Volvic	5 000 €
			Sous-total manifestations d'envergure	30000 €

SERVICES TECHNIQUES

CONSTRUCTION DES SERVICES A L'ECHELLE DU TERRITOIRE

L'année 2019 a été structurante pour le pôle technique dont l'organisation a évolué à l'échelle de l'agglomération. Ainsi, le service s'est vu renforcé dans les métiers du bâtiment, de la voirie et des espaces verts. Ce pôle continue d'être le support de tous les besoins en construction et rénovation dans les domaines du génie civil et des infrastructures.

Par ailleurs, l'agglomération ayant à compter de 2020 les nouvelles compétences de l'eau potable, les assainissements collectifs et non collectifs, les eaux pluviales urbaines, un service dédié a été créé au sein de ce service.

BÂTIMENT

Les principales réalisations en 2019 :

- Mise en service du bâtiment modulaire RLV - bâtiment B
- Démarrage du chantier de la crèche et de la crèche familiale sur la commune de Riom,
- Étude pré-diagnostique pour le réaménagement complet ou partiel du bâtiment des Thermes Henry à usage économique sur la commune de Châtel-Guyon,
- Climatisation de la Mairie-Annexe de Riom,
- Climatisation des pièces de vie des crèches Riom et Mozac et ainsi que l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Saint-Laure,
- Choix d'un maître d'œuvre pour la construction d'un multiple rural sur la commune des Martres-sur-Morge,
- Choix d'un maître d'œuvre pour la construction d'un hôtel d'entreprises sur la commune de Châtel-Guyon,
- Choix d'un maître d'œuvre pour le diagnostic du Musée Mandet sur la commune de Riom,
- Ouverture de la crèche et du RAM suite à la réhabilitation sur la commune de Volvic,
- Choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment pour la maison du site le Goulet sur la commune de Volvic,
- Consultation en vue des travaux pour la réhabilitation de la cuisine du snack du Couriat sur la commune de Riom,
- Réhabilitation d'un local pour installation du Point Information Jeunesse sur la commune de Riom,
- Groupement de commandes avec 12 communes de RLV pour les vérifications périodiques des bâtiments,
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre en vue de l'extension du centre aquatique sur la commune de Riom,
- Consultation en vue des travaux pour équiper le musée Mandet d'une vidéoprotection sur la commune de Riom
- Consultation en vue des travaux pour l'aménagement d'une pépinière de commerces sur la commune de Mozac

VOIRIE / ESPACES VERTS

Les principales réalisations en 2019 :

- Définition de l'intérêt communautaire des voiries
- Mise en place de marchés d'entretien des espaces verts sur le territoire communautaire
- Mise en place de bornes de recharge de véhicules électriques à Ennezat, Riom bâtiment B, Riom Gershwin
- Réalisation d'une place pour personnes à mobilité réduite, ainsi qu'une rampe au multiple rural

- Réalisation de piste piétons cycles sur la voie « Thermal Express » phase 1
- Mise en place d'un éco-pâturage sur le bassin d'assainissement de l'espace Mozac
- Multiple rural : création d'une place pour les personnes à mobilité réduite et cheminement jusqu'à l'entrée du multiple Riom
- Création de haie défensive contre le grillage des entreprises sur la zone d'activité du PEER (réduire les infractions)
- Réalisation d'une haie de lutte contre les pesticides à la crèche d'Ennezat
- Multi-accueil de Riom : réaménagement des espaces extérieurs : soutènement du mur d'enceinte sur 40 ml + création de 7 places de stationnement dont une place pour personne à mobilité réduite
- Extension de la cour de la crèche de Saint-Ours
- Réalisation d'un jeu avec sol souple dans la cour de la crèche Sayat
- Achèvement des espaces verts des Jardins de la Culture
- Réalisation de 2 plateformes pour gens du voyage à Volvic (Crouzol) et Châtel-Guyon

EAU, ASSAINISSEMENT et EAUX PLUVIALES URBAINES

La loi du n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOtre) a prévu le transfert obligatoire à la date du 1er janvier 2020 aux communautés d'agglomération des compétences alimentation en eau potable, assainissement collectif et non collectif et eaux pluviales urbaines.

Dès 2018, les élus communautaires ont défini une méthodologie pour préparer ce changement.

Une mission d'accompagnement pour la préparation au transfert de ces compétences a été confiée au groupement Calia Conseil, Landot et associés, SETEC HYDRATEC.

Les grands axes de travail :

- Établissement d'un état des lieux et diagnostic des services exerçant sur le territoire
- Définition des niveaux de services attendus et des scénarii de mise en œuvre
- Étude des modes de gestion après comparaison des scénarii
- Rencontres avec les différents acteurs concernés : les autorités organisatrices (syndicats intercommunaux, communes), les représentants de l'Etat, les comptables publics, les agents, pour préparer au mieux les transferts.

Le constat établi a conduit rapidement à considérer que la question de la future gouvernance de ces compétences par RLV est l'axe majeur de réflexion.

Le choix retenu pour la **gouvernance est celui du « droit commun »**, à savoir le maintien de RLV dans les syndicats dits « à cheval » par substitution des communes et la dissolution des syndicats intégralement compris dans le périmètre de RLV.

Il découle du choix de gouvernance :

- La substitution de RLV aux communes et syndicats dissous et la poursuite des modes de gestion (régie ou délégation de service public)
- La reprise des régies existantes par RLV et la création en novembre 2019 de deux régies distinctes pour l'eau potable et l'assainissement
- La poursuite des contrats d'exploitation en cours
- Le maintien des tarifs 2019 pour l'année 2020

Les services et élus de RLV en collaboration avec les élus des autorités organisatrices (Syndicats intercommunaux et communes) ont œuvré à la structuration du futur **Service des Eaux**. Outre l'harmonisation des pratiques tarifaires et du service rendu à l'utilisateur, la préservation de la ressource en eau et du milieu naturel sont les enjeux majeurs pour les prochaines années.

Chiffres clés

Eau potable	Assainissement	Eaux Pluviales Urbaines
25 réservoirs	1 station de traitement	20 bassins d'orage
9 captages	4 stations de pompage	

SERVICE INFORMATIQUE ET TELECOM

Le service informatique & télécom maintient et fait évoluer le système d'information de la collectivité, du CIAS et des communes adhérentes aux 2 services communs (informatique & télécom et assistance logiciel Berger-Levrault).

Les actions réalisées

Les principales missions du service informatique & télécom :

- Maintien en condition opérationnelle du parc de terminaux (300 PC fixes et portables, 100 terminaux mobiles)
- Maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure réseau (serveurs, stockage, sauvegardes)
- Maintien en condition opérationnelle des moyens d'impression
- Maintien en condition opérationnelle des applicatifs
- Maintien en condition opérationnelle des services de sécurité (antivirus, antispam, parefeu)
- Maintien en condition opérationnelle des accès télécom (accès Internet, lignes téléphoniques fixes et mobiles)
- Évolution du parc, de l'infrastructure et des logiciels
- Préparation des nouveaux sites en matière d'équipement informatique & télécom
- Gestion du parc (inventaire)
- Gestion des interventions (support) en lien avec les prestataires
- Préparation et exécution du budget (200 k € en investissement et 300 k € en fonctionnement).

Événements marquants :

- L'ouverture de la nouvelle médiathèque et du nouveau RAM,
- Le déménagement & emménagement d'une cinquantaine d'agents dans des nouveaux bâtiments au siège,
- Le déménagement & emménagement des services techniques & pôle attractivité sur le site Gershwin
- L'ajout du CIAS dans le périmètre de la mutualisation informatique
- Les opérations techniques d'intégration des syndicats SAEP & SIARR dans le cadre du transfert de la compétence Eau & assainissement
- La création du service commun assistance logiciels Berger-Levrault,
- L'arrivée de 2 agents supplémentaires portant l'effectif total du service à 4 personnes.



Édité par Riom Limagne et Volcans

8 Rue Grégoire de Tours
63200 Riom
Tél. 04 73 67 11 00
www.rlv.eu

Directeur de publication : Frédéric Bonnichon
Maquette : Service Communication
Photographies : Riom Limagne et Volcans
Tirage Imprimeur Mozac : 100 exemplaires
Imprim'vert

